



CASE A 17

19.414

VILLE DE NEUCHÂTEL



BIBLIOTHÈQUES ET MUSÉES

1960





Caisse Cantonale d'Assurance Populaire



Institution Mutuelle d'Assurance sur la Vie

Fondée en 1898

Par une organisation souple et judicieuse
la CCAP garantit les combinaisons d'assurances-vie les plus variées
individuelles et collectives aux conditions les meilleures

Direction : Neuchâtel - 3, rue du Môle - ☎ 5 49 92

Agents généraux :

Neuchâtel : M. Charles ROBERT, 1, rue du Môle, ☎ 5 73 44

La Chaux-de-Fonds : M. Willy HILDBRAND, 34, av. L.-Robert

Correspondants dans toutes les localités du canton



BIBLIOTHÈQUES
ET MUSÉES
DE LA
VILLE DE NEUCHÂTEL

1960



Canton de Vaud

ARRONDISSEMENT DE YVERDON

Commune de Yverdon-les-Bains

ARRONDISSEMENT DE YVERDON



VILLE DE YVERDON-LES-BAINS

ARRONDISSEMENT DE YVERDON

ARRONDISSEMENT DE YVERDON

ARRONDISSEMENT DE YVERDON

ARRONDISSEMENT DE YVERDON

ARRONDISSEMENT DE YVERDON

1900

L'effort de modernisation des bibliothèques et musées doit être régulièrement soutenu pour qu'ils demeurent des institutions culturelles susceptibles d'intéresser le grand public et non seulement quelques chercheurs de pièces rares. Nous tenons à rendre hommage ici au travail que M. Jean Liniger, ancien directeur des bibliothèques et musées, a accompli avec perspicacité durant ces quinze dernières années, pour augmenter la capacité attractive et compétitive des musées de Neuchâtel. Sous son égide fut agrandi le bâtiment du Musée d'ethnographie; il a permis dès lors d'abriter des expositions aussi variées qu'originales, constituant un facteur important d'éducation populaire.

La Bibliothèque s'est assurée un rayonnement utilitaire qui dépasse les limites de notre cité. Il sera plus évident encore si certaines adaptations peuvent être réalisées, malgré les difficultés que présente le manque de personnel et de locaux.

Le Musée d'histoire naturelle connaît un regain d'activité grâce à un crédit accordé récemment par le Conseil général. Il est possible de travailler maintenant au montage de dioramas et le public pourra revoir dans un cadre nouveau, les animaux de notre pays et d'ailleurs.

C'est ainsi que, dans l'intérêt de tous, nos bibliothèques et musées poursuivent un développement réjouissant qui justifie les sacrifices consentis pour eux.

*Le conseiller communal,
directeur des bibliothèques et musées,
Ph. MAYOR*



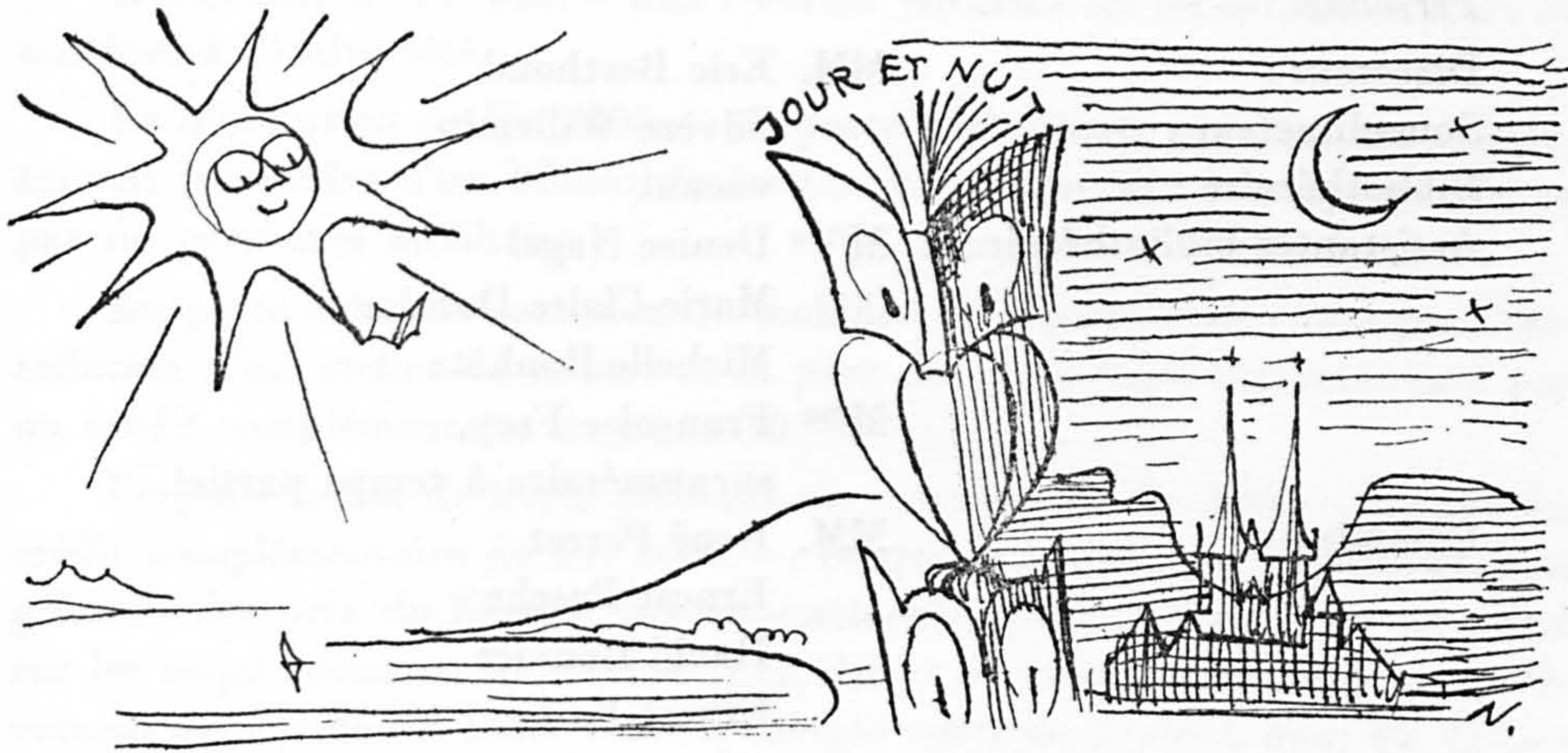
Hôtel de la Banque Place Pury.

Depuis plus d'un siècle, une
nombreuse clientèle trouve auprès
de notre Banque un concours éclairé
en matière financière, ainsi qu'un
service courtois et toujours empressé.

CRÉDIT SUISSE

NEUCHÂTEL

Toute opération de banque



Bibliothèque de la Ville

AUTORITÉS - COMMISSION - PERSONNEL

Autorités. — Quittant sa charge de président du Tribunal I pour celle de conseiller communal, M. Philippe Mayor a été appelé à la tête de la section des Bibliothèques et Musées. Il remplace M. Jean Liniger, qui s'est retiré après seize ans d'activité.

De 1945 à 1960, notre crédit d'achat et de reliure a passé de Fr. 17,000.— à Fr. 36,000.—, l'effectif du personnel de 7 ½ à 11 (+ 4 surnuméraires à temps partiel), et les traitements de Fr. 50,000.— à Fr. 127,000.—.

Si important soit-il, ce progrès ne répond pas encore aux besoins réels de la lecture publique et de la lecture scientifique dans le chef-lieu universitaire du canton. M. J. Liniger a dû s'en remettre à son successeur du soin d'obtenir le crédit nécessaire à l'essor normal des Lectures récréatives sans nuire au fonds général des ouvrages d'étude.

Commission. — Composée comme ci-devant des deux représentants de l'Université, MM. F. Clerc et Z. Estreicher, ainsi que de MM. Ch. Guyot, S. Humbert, A. Labhardt, H. Messeiller, E. Piaget, P. Reymond et F. Uhler, la commission s'est réunie quatre fois. Elle a approuvé les comptes de 1959 et le projet de budget de 1961.

Personnel. — :

Directeur : MM. Eric Berthoud
Sous-directeur : Silvère Willemin
Bibliothécaire : vacant
Assistentes-bibliothécaires : M^{lles} Denise Nagel
Marie-Claire Dornier
Michelle Bonhôte
M^{me} Françoise Frey,
surnuméraire à temps partiel.
Commis : MM. René Perret
Ernest Pasche
David Bouvier
Ernest Favre
Commis surnuméraires à temps partiel (surveillance de la salle de lecture) :
MM. Jean-Marc Bonhôte
Charles Trébos
Henri Piquet
Relieur : M. André Wyss
Collaborateurs scientifiques: M^{lle} Claire Rosselet (Fonds Rousseau)
M. Philippe Gern (Fonds Rott)

Le nouvel horaire de 87 heures par quinzaine, avec un samedi de congé sur deux, a exigé une nouvelle rotation du personnel pour que le prêt demeure ouvert le samedi, matin et après-midi.

M. S. Willemin a été nommé sous-directeur.

L'office de bibliothécaire est resté vacant.

M^{me} F. Frey a remplacé au service des périodiques M. T. Dénes, parti pour Genève.

M^{lle} D. Gardy a été rattachée à plein temps à la Bibliothèque Pestalozzi et remplacée par M^{lle} M.-C. Dornier au service des acquisitions.

M. E. Favre a été engagé au service de prêt.

M^{lle} M. Bonhôte a quitté son emploi le 31 décembre.

Les absences pour cause de maladie ont couvert 73 jours, au lieu de 158 l'année précédente.

La Bibliothèque a été fermée du 11 au 30 juillet, sauf quatre après-midi pour les professeurs et les étudiants des cours de vacances universitaires.

FINANCES ET COMPTES

Les comptes de l'exercice présentent un excédent de dépenses d'environ Fr. 2000.— largement couvert par Fr. 3650.— de crédits complémentaires, le chapitre bibliothèque enfantine ne relevant pas de notre gestion.

L'excédent de Fr. 400.— aux recettes diverses est dû à la fourniture de matériel à l'Université.

La diminution de Fr. 1500.— au poste traitements provient du remplacement provisoire d'un bibliothécaire par une assistante à temps partiel et par du personnel auxiliaire.

Au poste achat et entretien du mobilier, le dépassement causé par l'installation d'un atelier de reliure et la pose de rayonnages est compensé par un crédit complémentaire de Fr. 1650.—.

Le poste achat de livres présente un excédent de Fr. 600.—, malgré un crédit complémentaire de Fr. 2000.—, ce qui se justifie par l'augmentation générale des prix du livre et des abonnements, ainsi que par l'accent porté sur les acquisitions en littérature française et en beaux-arts. Sans un prélèvement de plus de Fr. 1000.— sur le compte vente de doubles, dont Fr. 850.— pour les lectures récréatives, le dépassement eût été beaucoup plus sensible.

Notons enfin que les frais de chauffage et d'éclairage sont d'un millier de francs au-dessous des prévisions.

LOCAUX - MOBILIER - INSTALLATIONS

Un atelier de reliure a été aménagé dans le magasin des ouvrages neuchâtelois et des imprimés Rousseau, transférés ailleurs. Le couloir libéré de l'outillage du relieur a été doté de rayons supplémentaires pour les collections.

Des rayonnages muraux et des épis ont été installés dans notre cave des Terreaux pour les réserves du *Bulletin* et les archives de la Société de géographie.

Environ deux cents fichiers neufs ont pris place à la salle des catalogues et du prêt.

Une nouvelle machine à multocopier a été achetée et le bureau du surveillant de la salle de lecture a été doté d'une chaise tournante.

RELIURE - CONSERVATION - PHOTOCOPIE

Reliure et réparations en ville : 963 (1028) volumes.

A la Bibliothèque : 173 (433) volumes.

Autres travaux principaux :

Brochage, boîtes et portefeuilles : 999 (411).

Étiquettes, titres et cotes, collage, dorure : 1674 (2409).

Fiches et pages multigraphiées, assemblage : 60 177 (93 636).

Coupe étiquettes, fiches, circulaires : 78 700 (67 000).

Photocopie et montage : 343 (145).



Les TROIS LACS jurassiens de Neuchâtel, Morat et Bièvre

auxquels deux canaux confèrent un attrait unique
en Suisse, constituent une région idéale pour les
sorties annuelles de sociétés, contemporains,
entreprises, etc.

Renseignements et prospectus à la

Société de Navigation

sur les Lacs de Neuchâtel et Morat S. A.

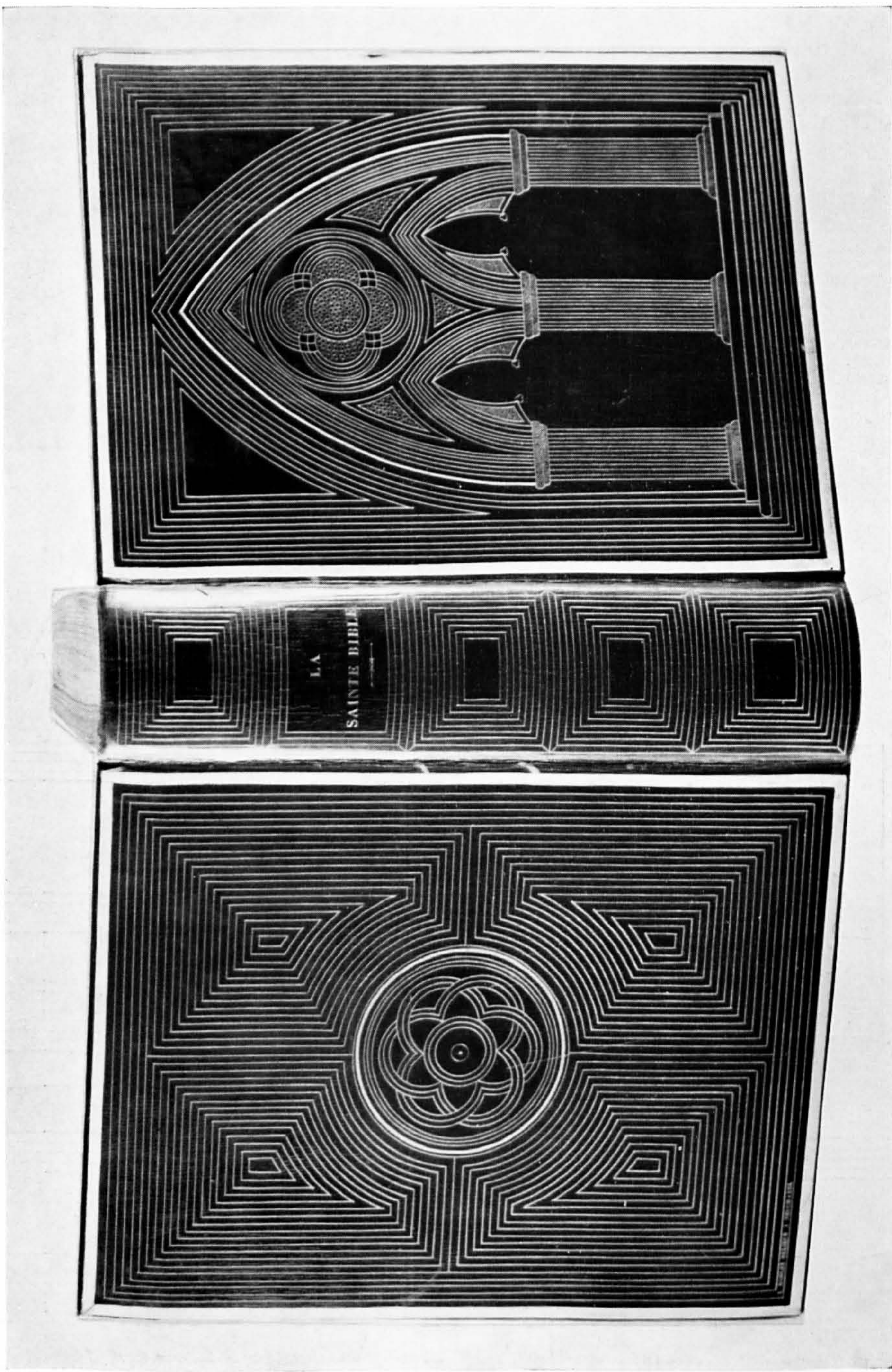
Tél. 038 / 5 40 12 Neuchâtel

CALORIE

NEUCHÂTEL

☎ 038 / 5 45 86 / 87

- CENTRALES THERMIQUES
- CHAUFFAGE
- CLIMATISATION
- VENTILATION



Reliure à décor de filets dorés du type « à la cathédrale », maroquin vert foncé, tranches antiquées et dorées. Signé au bas du plat inférieur en lettres d'or : *L. Kohler relieur à Neuchâtel et à froid : fait à Neuchâtel avant son départ pour l'Amérique, vers 1846.*

Automne

Erik Székely Op. 6 no 1

contralto

Andante e mormoreggiante

piano

ppp *dolciss.*

con corda

Legatiss.

3 3 3

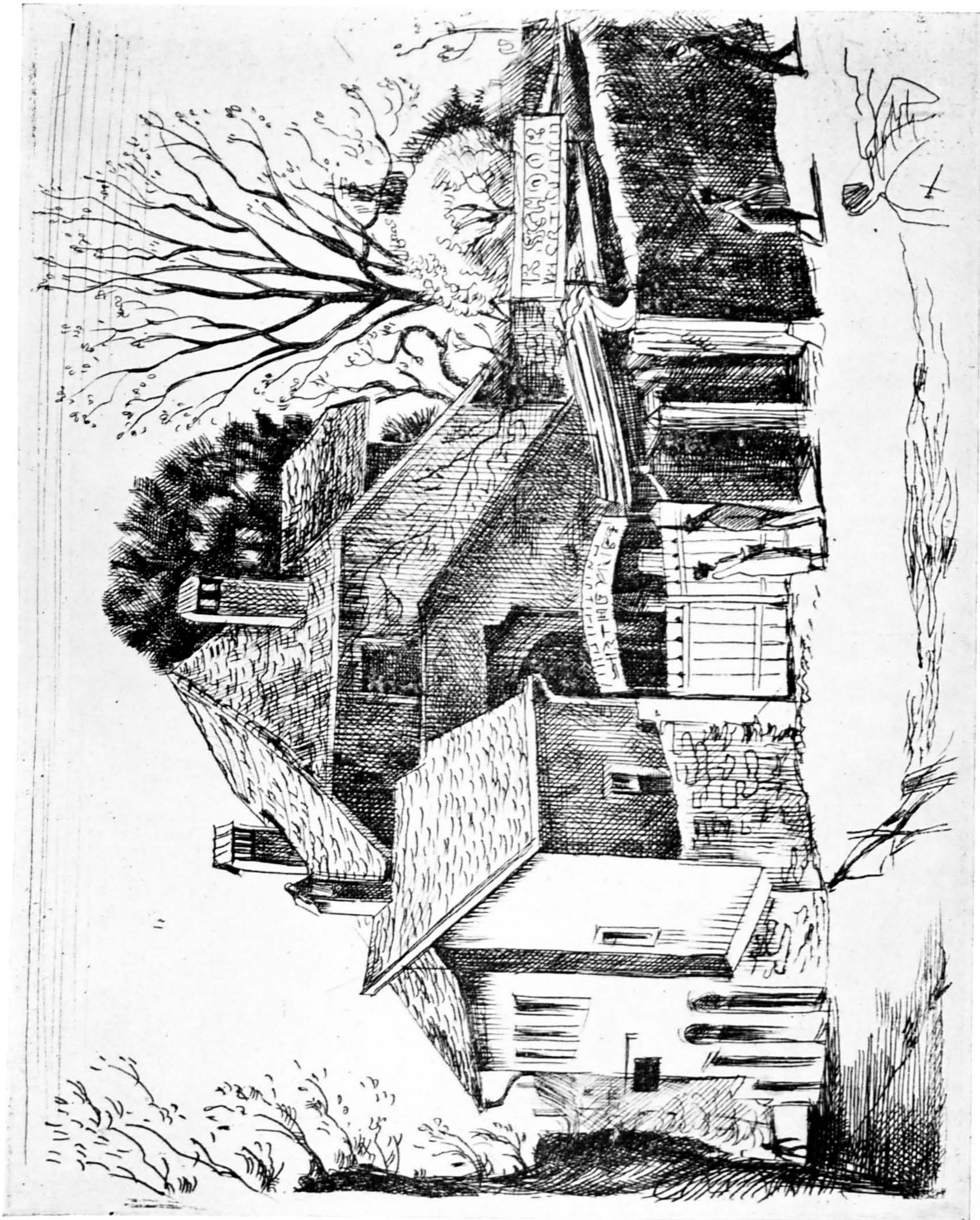
dans le brouillard s'en vont un pay-san ca -

ten.

Poème de Guillaume Apollinaire mis en musique par Erik Székely,
tiré de *A Énide, Les Désolences*, Neuchâtel, impr. P. Attinger, 1959.



Gravure d'Ivan Othenin-Girard pour *L'Automne*, poème de Guillaume Apollinaire, tiré de *A Énide, Les Désolences*, Neuchâtel, atelier d'art W. Wehinger, 1959.



La vieille Boine, eau-forte tirée de M. North, Tout passe, Neuchâtel, La Baconnière, 1960. (Les amis de Mars).

Prochain *CENTENAIRE*

de la *FABRIQUE DE MEUBLES*



J. PERRENOUD & C^{ie}

CERNIER (Ntel)

Nos services spéciaux d'ensembliers
sauront :

créer pour chacun le mobilier original, moderne,
de bon goût;

conseiller le chef d'entreprise lors de l'aménagement et
l'installation de ses bureaux industriels,
de direction, de salles de conseils;

donner avant tout à toute personnalité l'ambiance qui lui
est favorable.

AMBIANCE qui apporte en toutes circonstances
dans les heures de détente

LA JOIE DE VIVRE

dans le travail absorbant

L'AISANCE ET LE SUCCÈS



Votre ÉPARGNE au
**CRÉDIT FONCIER
NEUCHATELOIS**

Société anonyme au capital de fr. 6.000.000.—

La plus ancienne banque du canton spécialisée dans les
PLACEMENTS HYPOTHÉCAIRES

CRÉDITS DE CONSTRUCTION

AVANCES SUR NANTISSEMENT

OBLIGATIONS DE CAISSE

Siège social: **NEUCHATEL** Rue du Môle 6

Agences à LA CHAUX-DE-FONDS et au LOCLE

25 correspondants dans le canton

FONDÉ EN 1863

SÉCURITÉ

DISCRÉTION

ACCROISSEMENT

La Bibliothèque s'est accrue de 1805 volumes (1178)¹, 585 brochures (257), 445 rapports administratifs (344), 36 cartes (33), 16 manuscrits (7), 855 thèses en dépôt (1026) et 59 périodiques (25).

Achats. — Les achats ont porté sur 845 volumes (833) — y compris 413 (450) lectures récréatives — 44 brochures, 36 cartes, 10 manuscrits Rousseau et 19 (9) nouveaux abonnements.

Nos crédits ont été utilisés de la manière suivante :

| | | |
|--------------------------|---------------|--------|
| Ouvrages neufs | Fr. 8.348,24 | 32,5 % |
| Occasions | » 1.174,25 | 4,5 % |
| Suites | » 7.114,25 | 27 % |
| Abonnements | » 7.405,55 | 28,5 % |
| Cotisations | » 1.925,85 | 7,5 % |
| | <hr/> | |
| | Fr. 25.968,14 | 100 % |
| Reliure | Fr. 14.054,88 | |
| Total | <hr/> | |
| | Fr. 40.023,02 | |

Sur les Fr. 16.650,— consacrés aux ouvrages neufs, aux occasions et aux suites (64 % du crédit), Fr. 2680.— ont été réservés aux lectures récréatives.

Les abonnements et les cotisations s'inscrivent pour Fr. 9330.— (36 %).

Parmi les ouvrages les plus coûteux, dépassant les cent francs, exception faite des suites déjà en cours, signalons une œuvre neuchâteloise, Székely et Othenin-Girard, *A Enide, Les Désolences* (mélodies composées autour de cinq poèmes d'Apollinaire, avec gravures originales), Foulché-Delbosc, *Manuel de l'hispanisant*, Longhi, *Piero della Francesca*, une *Histoire générale des religions*, le *Grand Larousse encyclopédique*, l'*Atlante internationale del Touring Club Italiano*, et Lehmann, *Erforschung des Mittelalters*.

Parmi les nouveaux abonnements, citons *Choisir, Ecrits du Canada français, Essays in criticism, Etudes, Le Figaro littéraire, Germanistik, la Neue Zürcher Zeitung* et *Orient*.

Grâce à un crédit complémentaire, nous avons pu acquérir les années 1 (1937)-14 (1951) de la *Modern Law Review*, dont la collection est désormais complète.

¹ Nous renonçons dès 1960 à compter le nombre des fascicules enregistrés pour les périodiques. Le chiffre comparatif donné entre parenthèses pour 1959 a donc été ramené à une commune mesure ; il serait erroné de rappeler celui de 8621 publié dans la statistique de 1959. Pour simplifier, nous supprimons les tableaux statistiques qui alourdisaient le rapport de la Bibliothèque. La clarté exige de nous l'essentiel, avec le moins de chiffres possible au cours de l'exposé.

Dons. — Nous avons enregistré 944 volumes (679 en 1959 sans compter les fascicules) — y compris 300 volumes provenant de la Bibliothèque Pétavel-Olliff et 80 volumes de lectures récréatives — 529 brochures, 445 rapports, 6 manuscrits, 16 volumes et 12 brochures en dépôt, par échange, et 25 (12) périodiques.

Le Fonds J.-J. Rousseau a reçu Fr. 3680.— se répartissant ainsi : Fr. 20.— : Dr J. Barrelet. Fr. 30.— : Marcacci & C^{ie}. Cinq dons de Fr. 50.— : Comina, Nobile & C^{ie} ; DuBois, Jeanrenaud & C^{ie} ; E. Gans-Ruedin, tapis ; Runtal S. A. ; M. M. Vuilleumier, Banque Exel. Huit dons de Fr. 100.— : M. J.-L. Borel (annuel) ; Crédit Suisse ; Banque DuPasquier, Montmollin & C^{ie} ; Madliger et Challandes Ing. S. A. ; Métaux Précieux S. A. ; Piaget & C^{ie}, La Côte-aux-Fées ; Société de Banque Suisse. Fr. 150.— : Aux Armourins S. A. Fr. 200.— : Comité d'organisation de la Fête des Vendanges. Fr. 230.— : Chocolat Suchard S. A. Quatre dons de Fr. 500.— : Câbles électriques de Cortaillod (annuel) ; Edouard Dubied & C^{ie} ; Ebauches S. A. ; M. H. Jéquier, La Lance.

Grâce à cette aide généreuse, pour laquelle la Bibliothèque réitère le témoignage de sa gratitude, les cinq lettres suivantes ont été acquises :

Lettre autographe de J.-J. Rousseau à la marquise de Créqui, ce lundi [22 octobre 1751].

A la même, ce samedi 6 [février 1752].

A la même, ce dimanche matin [1752].

A la même, ce lundi 12 juillet [1773].

Lettre autographe signée à Duchesne, libraire à Paris, Môtiers, le 28 mai 1764.

Les quatre premières pièces viennent enrichir le dossier de M^{me} de Créqui, contenant déjà quatorze lettres de cette dernière à Rousseau et quatre de celui-ci à celle-là.

La lettre à Duchesne s'est jointe aux deux que contenait déjà le fonds.

Grâce en partie aux donateurs, nous avons acheté deux lettres de Rousseau à Dangirard et trois de celui-ci à celui-là (février-mars 1761), contenues dans une plaquette en demi-marquin à coins avec pièce de titre sur le plat.

Les Amis de la Collection neuchâteloise des manuscrits Rousseau nous ont donné une lettre de Rousseau à Séguier de Saint-Brisson, du 15 avril 1765.

Autres donateurs : M^{me} J. Bourquin, Bôle, manuscrit de *Des Portes qui s'ouvrent*, par Julien Bourquin ; M^{lle} B.-S. Houriet, Peseux, cinquante-cinq dessins « mystiques » ; M. M. Dessoulavy, Neuchâtel, manuscrits de trois œuvres musicales d'A. Veuve.

Sans pouvoir citer chaque année les donateurs d'ouvrages, signalons que nous avons reçu de M. Jacques de Chambrier, à Buenos-Aires, un nombre important de documents intéressant les Neuchâtelois et les Indes néerlandaises.

Nous relevons les quelques titres suivants parmi les périodiques nouveaux reçus en don : *L'Ami des châteaux, Cahiers de la Nouvelle Gauche, Canadiana, Construire, Médecine et Hygiène, Le Monteur-électricien, Problèmes soviétiques, Rapport du Fonds national suisse de la recherche scientifique.*

CATALOGUES

Ouvrages catalogués : 3299 (4812), en particulier 104 (63) dans le Fonds Rousseau non coté, 191 (779) provenant de la révision du Catalogue imprimé I-III, 493 (450) lectures récréatives et 405 (67) ouvrages pour la Bibliothèque des pasteurs.

Les reculs sont imputables d'une part au manque de personnel qualifié, d'autre part à l'élimination des cinq sixièmes de l'ancienne Bibliothèque Pétavel-Olliff (sur environ 3000 volumes : 250 catalogués pour la Bibliothèque de la Ville, 269 pour la Bibliothèque des pasteurs). Il a également fallu transférer sous une autre cote 227 (107) ouvrages en 671 volumes. Le retard subi au catalogage provient aussi du temps consacré à la formation d'une assistante-bibliothécaire et au contrôle des notices établies par l'Université, annoncées dans nos catalogues, et en augmentation.

Fiches insérées dans les catalogues : 12 536 (13 883), en particulier 8787 au catalogue collectif (5293 émanant de l'Université, en partie revues, multicopiées et réparties par la Bibliothèque de la Ville), 2042 (2264) au catalogue-matières, 125 (37) au catalogue Rousseau, 525 au catalogue Pétavel-Olliff et 493 au catalogue des Lectures récréatives.

Notices annoncées dans le Bulletin des acquisitions récentes : 2324 (1550), dont 1396 (934) pour l'Université.

Analyses fournies au Bulletin critique de la Bibliothèque pour Tous : 90 (62).

Fiches envoyées par la Bibliothèque :

| | |
|--|-------------|
| Au Catalogue général de la Bibliothèque nationale | 4578 (4537) |
| Aux bibliothèques de l'Université (envoi des fiches rouges interrompu dès avril) | 5526 (8647) |
| A la Bibliothèque des pasteurs | 951 (184) |

Fiches établies par la Faculté des lettres (multicopiées, réparties et fournies par la Bibliothèque jusqu'au mois de septembre) pour 1181 (971) ouvrages 2179 (3975)

Fiches établies par l'Institut de botanique (multicopiées, réparties et fournies par la Bibliothèque) pour 985 (450) ouvrages catalogués à nouveau (révision terminée) 4334 (2131)

Organisation de
BUREAUX
MODERNES

RAMSEYER

NEUCHÂTEL
TERREAUX 1
Téléphone 038 / 5 12 79

Meubles - Machines - Fournitures de bureau

Agence : **OLIVETTI**, Machines à écrire et à calculer - **ERGA**
Meubles acier

Madliger & Challandes ing. S. A.

INGÉNIEURS E. P. F.

ENTREPRENEURS DIPLOMÉS

Entreprise de Travaux publics
et du Bâtiment

Asphaltages et Etanchéités multicouches
Cuvelages



NEUCHÂTEL
☎ 038 / 5 74 31

LA CHAUX-DE-FONDS
☎ 039 / 2 65 01

ÉTUDES

DEVIS

CONSEILS

Eclairage

Elexa

de tous

locaux

Rue du Seyon 10

NEUCHÂTEL

Tél. 038 / 5 45 21

Extension et remaniement des catalogues de la Bibliothèque :

| | |
|-----------------------|-------------------------------------|
| Auteurs | 567 (360) fichiers |
| Matières | 269 (295) fichiers (élagage) |
| Périodiques | 13 (13) fichiers (titres et lieux) |
| Spéciaux | <u>164 (162) fichiers</u> |
| Total | <u>1013 (830) fichiers</u> |

SERVICE DES PÉRIODIQUES

Avec un accroissement de 19 abonnements, 25 dons, 11 échanges et 4 dépôts, le nombre des périodiques en cours s'élève à 1593.

L'augmentation totale est de 7, compte tenu des morts, des échanges et des dons suspendus, ainsi que des dépôts supprimés.

Le nombre des titres en cours se répartit en 261 abonnements, 349 dons, 936 échanges et 47 dépôts.

Le Cabinet des périodiques et journaux de la salle de lecture compte 550 unités, avec une augmentation de 15.

Correspondance : 237 (158) lettres reçues, 209 (122) lettres et 498 (463) cartes envoyées.

DÉPARTEMENT DES MANUSCRITS

Fonds J.-J. Rousseau. — :

Acquisitions. — 11 lettres (8 à R., 3 à R.), dépense totale Fr. 5370.— (Fr. 488.— en moyenne par pièce), répartie ainsi : donateurs Fr. 3680.—, crédit ordinaire Fr. 120.—, complémentaire Fr. 1000.—, Amis de la Collection Fr. 570.—.

Catalogue. — L'inventaire détaillé de la correspondance s'est accru d'une trentaine de fiches.

Consultation. — M. R. A. Leigh (Université de Cambridge) a fini, après un an, de collationner la *Correspondance générale* pour établir le texte de la seconde édition. M. Leigh nous a fait envoyer de Londres un agrandissement sur papier d'un microfilm des cahiers de copies de lettres autographes.

Parmi les autres chercheurs, signalons : MM. J.-D. Candaux (Genève, pour l'éd. B. Gagnebin et M. Raymond de la Pléiade), Th. Bestermann (Genève), H. Gouhier, L. Rothkrug (Paris), J. Voisine (Lille, nouv. éd. Garnier des *Confessions*), J. Joubert (Montpellier, thèse en cours sur *Le rendement stylistique de l'adjectif épithète chez J.-J. Rousseau*) ; M^{lles} I. Burr (Bonn), M. Marucchi et I. Moretti (Florence) ; M. G. V. Ekman (Göteborg, avec un groupe d'élèves en séjour à Chaumont, attirés chez nous par *Neuchâtel, histoire d'une cité*, de M. Ch. Guyot).

- Un travail de qualité
- Un personnel qualifié

**PLATRERIE
PEINTURE
PAPIERS PEINTS**



Stuag

**Entreprise suisse de Construction de routes
et de Travaux publics S. A.**

NEUCHATEL

LA CHAUX-DE-FONDS

Serre 4, tél. (038) 5 49 55

Petites Crosettes 21, tél. (039) 2 51 21

vous avez l'intention de m'inviter à
 venir à Charnant, j'en profite
 pour vous remercier, puis de Charnant
 de descendre sur Valangin. C'est
 une si belle course en plein jour
 que j'aimerais tant j'aurais voulu
 vous faire les honneurs, s'copier que
 vous ne vous rendez plus de votre
 indisposition. Vous auriez pu en
 écrire un mot. Ça aurait été pour
 le moins fait. Moi je vais bien,
 sans que j'ai chaud et que cela me
 rend vite. Meilleure audience

Neuchâtel ce 1^{er} juillet
 Les Claires
 Valangin de la Borne

Nancy M. Vuille

Mon cher ami
 Quelle chaleur! On bout, on
 gâche; on n'y tient plus. Hier
 au soir, nous sommes allés se promener
 au feu d'artifice à la Grève de la
 forêt. J'ai entraîné mes sœurs
 comme d'habitude. Ça allait - et ça
 allait - et ça allait - et ça allait
 chaud! Mon père en écrit aujourd'hui

Fac-similé des pages 1 et 4 d'une lettre de Nancy Vuille (André Gladès) à Edouard Rod
 du 1^{er} juillet 1897. On retrouve dans cette lettre l'inspiratrice de la nouvelle d'E. Rod :
Un nid de vieilles filles publiée dans *Scènes de la vie suisse* en 1896.

COLLECTION

COMPLETE

DES

ŒUVRES

DE

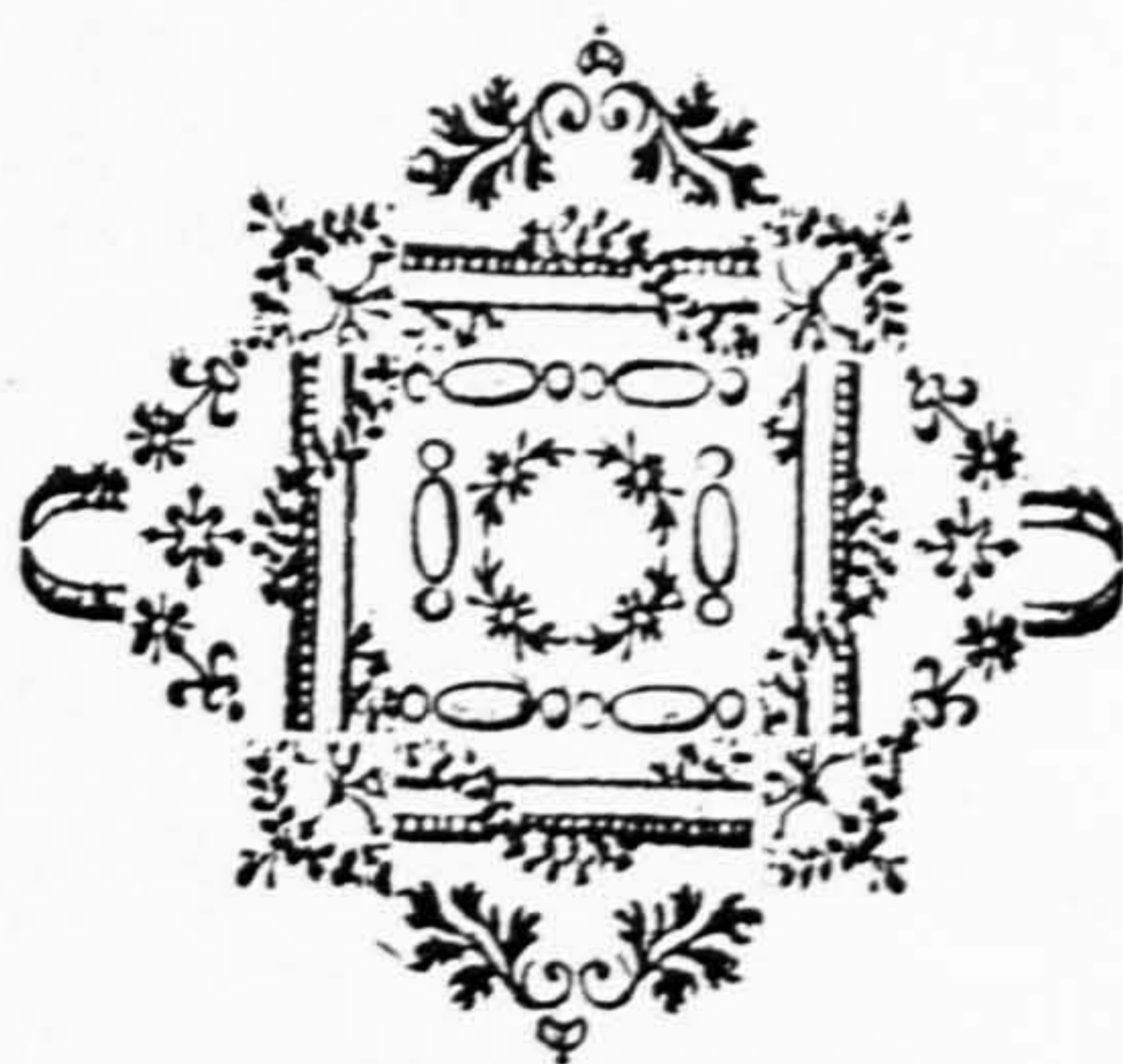
J. J. ROUSSEAU.

Avec Figures en taille-douce.

NOUVELLE EDITION,

Soigneusement revue & corrigée.

—
TOME PREMIER.
—



A NEUCHÂTEL,

De l'Imprimerie de SAMUEL FAUCHE,
Libraire du Roi.

—
M. D. C. C. LXXV.

Œuvres de J.-J. Rousseau imprimées à Neuchâtel en 1775, 11 vol. in-8°.

N° 50 à Môtiers le 28 May 1764.

C'est rendre un vrai service à un solitaire éloigné de tout, de l'avertir de ce qui se passe par rapport à lui. Voilà, Monsieur, ce que vous avez très obligeamment fait en m'envoyant un Exemple de ma prétendue Lettre à M. l'Archevesque d'Auch. Cette Lettre, comme vous l'avez deviné, n'en pas plus de moi que tous les Ecrits pseudonymes qui courent Paris sous mon nom. Je n'ai point vu le Madement auquel elle répond, je n'en ai même jamais ouï parler, et il y a huit jours que j'ignorois qu'il y eut un M. du Siller au monde. J'ai peine à croire que l'Auteur de cette Lettre ait voulu persuader sérieusement qu'elle étoit de moi. N'ai-je pas assez des affaires qu'on me suscite sans m'aller mêler de celles d'autrui? Depuis quand m'a-t-on vu devenir homme de parti? Quel nouvel intérêt m'auroit fait changer si brusquement de maximes? Les Jésuites sont-ils en meilleurs état que quand je refusois d'écrire contre eux dans leurs disgrâces? Quelqu'un me connoît-il assez lâche assez vil pour insulter aux malheureux? Eh! si j'oubliois les égards qui leur sont dus, de qui pourroient-ils en attendre? Que m'importe, enfin, le sort des Jésuites, quel qu'il puisse être? Leurs ennemis se sont-ils montrés pour moi plus tolérans qu'eux? La triste vérité de la vie en-elle plus chère aux uns qu'aux autres, si j'ai qu'ils triomphent ou qu'ils succombent, en serai-je moins persécuté? D'ailleurs, pour peu qu'on lise attentivement cette Lettre qui ne sentira pas comme vous que je n'en fais point l'Auteur? Les maladroites y sont entassées: elle est datée de Neufchâtel où je n'ai pas mis le pied; on y

Fac-similé de la lettre autographe signée de J.-J. Rousseau à Duchesne, libraire à Paris, datée de Môtiers, le 28 mai 1764, acquise par la Bibliothèque de la Ville en 1960.



☎ 038 / 5 12 93

MAURICE ARND, NEUCHÂTEL

CONSTRUCTION MÉTALLIQUE - SERRURERIE

NOS SPÉCIALITÉS :

VITRINES ET PORTES DE MAGASINS

VITRINES MURALES ET D'EXPOSITION

SÉPARATIONS DE BUREAUX

Vous trouverez

la lustrerie de bon goût

chez

CLAUDE DUCOMMUN

ÉLECTRICITÉ

Orangerie 4

☎ 038 / 5 28 00

Neuchâtel

Au Miroir

M. SCHLEPPY

Terreaux 7

Neuchâtel

☎ 038 / 5 21 68

ENCADREMENTS
ARTICLES D'ART

Vous y trouverez des idées pour vos cadeaux

ENTREPRISE

PIZZERA

BOUDRY-NEUCHATEL

MAÇONNERIE - CARRELAGES

PLÂTRERIE - PEINTURE

TERRAZZO

Autres fonds. — :

Acquisitions. — 5 manuscrits modernes en don.

Consultation. — Remis à la Bibliothèque en 1919 pour être ouvert le 1^{er} janvier 1960, le dossier de la correspondance Nancy Vuille-Edouard Rod a été étudié par M^{me} C. Delhorbe (Lausanne).

M. G. Bonnant (Genève), qui élabore une histoire de l'imprimerie et de la librairie genevoise au XVIII^e siècle, en particulier dans ses rapports avec la péninsule Ibérique, est venu consulter les lettres des correspondants espagnols et portugais de la Société typographique.

M. J. La Rue (Université de New-York) nous a demandé un microfilm des œuvres musicales manuscrites des années 1740-1810, en vue d'établir un répertoire thématique des symphonies, concertos et œuvres de musique de chambre du XVIII^e siècle.

Les papiers de M^{me} de Charrière ont été consultés par : M^{lle} M. A. Tellegen (Pays-Bas), M. et M^{me} H. Lanrezac (Nancy), M. R. van Luttervelt, conservateur au Musée national d'Amsterdam, pour préparer une exposition *Mme de Charrière et son temps*, à Paris, Amsterdam et Neuchâtel, en 1961.

BIBLIOTHÈQUE ROTT

Le décès de Louis Thévenaz, survenu le 5 août, a privé le comité de l'un des derniers survivants du premier comité désigné par Edouard Rott pour gérer sa bibliothèque, cédée par testament à la ville de Neuchâtel en 1924. Succédant à Pierre Favarger, décédé le 11 septembre 1956, Louis Thévenaz assumait la présidence jusqu'à la fin.

Dans la séance du 21 juin, consacrée en partie à l'examen des comptes et à l'achat de deux ouvrages, le comité a décidé de confier le dépouillement et l'inventaire des papiers Rott à M. Philippe Gern, licencié de l'Université de Neuchâtel et professeur d'histoire au Collège latin. Ce choix a paru d'autant plus heureux que le jeune chercheur élabore, sous la direction de M. Louis-Edouard Roulet, professeur à l'Université, une thèse sur *Le renouvellement de l'alliance de 1777 entre la France et les ligues confédérées*.

Sur présentation d'un premier rapport, le 20 septembre, M. Ph. Gern a été engagé temporairement par la Bibliothèque de la Ville dès le début d'octobre.

Le travail a été suivi périodiquement par une commission composée de MM. Ed. Bauer, L.-E. Roulet, A. Schnegg et du directeur de la Bibliothèque.

L'entreprise se poursuivra en 1961 jusqu'au printemps 1962, la Ville participant au tiers de la dépense et le Fonds national suisse de la recherche scientifique aux deux tiers.

INSTALLATIONS SANITAIRES
TRANSFORMATIONS - RÉPARATIONS
TRAVAUX DE FERBLANTERIE
BAUERMEISTER & C^{IE}
BUREAU TECHNIQUE Maison fondée en 1883
Place d'Armes 8 - NEUCHÂTEL - Tél. 517 86

DECOPPET FRÈRES
MENUISERIE
CHARPENTE
NEUCHÂTEL

RELIURE - ENCADREMENTS

O. BRUN
SEYON 28
NEUCHÂTEL
Tél. 5 19 43

*Exécution de tous travaux
de reliure et d'encadrements*

*Grand choix de
Tableaux - Gravures
Cadres pour photos.*



La Neuchâtoise
ASSURANCES

AGENT GÉNÉRAL :

WILLY GUGGER

Rue du Seyon 6

NEUCHÂTEL

Ø 038 / 5 49 53

LECTURE PUBLIQUE

En 1923, le premier catalogue imprimé des Lectures populaires annonçait 1550 titres et le prêt atteignait 6444 volumes. C'était le résultat d'une première réforme, qui avait coûté en tout Fr. 3000.—, y compris Fr. 426.— pour les achats, Fr. 1760.— pour la reliure et les réparations, le reste pour l'impression du catalogue. L'effort fut récompensé en 1924 par un prêt de 11 242 volumes.

Il a fallu attendre 1944 pour obtenir un crédit d'achat de Fr. 1000.—, porté à Fr. 2000.— dès 1953.

De 17 528 qu'il était en 1945, le prêt des Lectures récréatives (ce qualificatif est apparu avec le catalogue des acquisitions de 1938 à 1944, le terme de « populaire » ayant malheureusement pris un sens péjoratif alors) est allé en augmentant pour atteindre le maximum en 1953 : 39 279.

Cette année-là, le catalogue présentait 3585 ouvrages, grâce à un crédit de Fr. 4000.— obtenu l'année précédente pour renouveler le fonds.

La troisième révision est intervenue en 1958, à l'aide d'un crédit complémentaire de Fr. 5000.—, ce qui a permis de présenter au public un nouveau catalogue de 4080 titres. Avec les suppléments de 1959 et 1960, le total des titres est de 4918.

Malgré la réforme de 1958, le prêt a diminué, tombant à 37 454, 35 769 et 34 470 ces trois dernières années.

Il ne semble plus possible de s'en tenir aujourd'hui à un crédit annuel de Fr. 2000.— et à un fonds d'environ 5000 romans. La Chaux-de-Fonds avec un crédit de Fr. 28,000.— et Bienne avec Fr. 57,000.— nous permettent de situer le rang auquel devrait accéder Neuchâtel.

L'usure de notre système paraît avoir atteint son maximum.

On ne saurait mettre en cause la qualité même des acquisitions faites entre 1900 et 1960. En effet, notre dernier catalogue des Lectures récréatives continue d'annoncer depuis 1923 des « classiques » tels que Bazin, Bordeaux, Bourget, T. Combe, Gotthelf, La Brète, Olivier, Ribaux, Rod et Vallotton.

A ces auteurs sont venus se joindre Cendrars, Cesbron, Chamson, Gagnon, Pagnol (celui des souvenirs d'enfance), Prestre, Queffélec, Ramuz, G. Roy, Zermatten et Zimmermann par exemple. On aura noté la place attribuée aux Romands et aux Canadiens français, ce qui se concevrait difficilement dans une Bibliothèque de lecture publique en France même, où l'on arrête le domaine linguistique aux frontières politiques.

L'orientation de notre public n'a donc pas varié visiblement depuis le début du siècle, si l'on se réfère à nos seuls catalogues. Mais d'autres besoins se font jour depuis une vingtaine d'années, auxquels répondent d'autres moyens de distraction, d'évasion ou de culture, obligeant les bibliothèques à aller au-devant des lecteurs, dans la rue.

La notion même de lecture « récréative », trop étroite, doit se renouveler à Neuchâtel, comme cela s'est déjà fait ailleurs. Aux œuvres romanesques viendra s'ajouter un choix d'ouvrages en sciences religieuses, philosophie, droit, linguistique et littératures, histoire et géographie, beaux-arts et sciences.

La mise à notre disposition d'un local au rez-de-chaussée, aménagé et équipé pour le libre accès aux rayons (selon un projet auquel l'autorité donnera corps aussitôt qu'un local spacieux sera disponible), fera naître un véritable service de lecture publique, plus commodément distinct du service de la lecture d'étude proprement dite. Bibliothèque publique d'un côté, Bibliothèque de caractère universitaire de l'autre, telle apparaîtra la distinction nécessaire rendant possible une nouvelle politique d'achat, une meilleure répartition des charges communale et cantonale.

En attendant que s'instaure le libre accès aux rayons, en attendant aussi qu'un Hôpital des Cadolles rénové nous permette d'y étendre notre activité, une cinquantaine de livres à double ont été déposés à l'Hôpital Pourtalès. Satisfaction était ainsi donnée à un malade qui s'était plaint d'être dépourvu de lecture enrichissante.

Signalons enfin que le prêt aux dépôts de Serrières et La Coudre pour la saison 1959-1960 a atteint 1471 (1371) volumes, l'augmentation étant le fait de La Coudre. Il semble que le changement de local à Serrières, avec l'obligation de monter au collège, suffise à rendre compte d'un certain recul dans ce quartier, pourtant en plein développement.

EXPOSITIONS - VISITES - RECHERCHES DANS LE FONDS DES IMPRIMÉS

15 octobre-14 novembre. — *Exposition du 75^e anniversaire de la Société neuchâteloise de géographie, 1885-1960* (hall du Collège latin).

Prêts à d'autres expositions. — :

Manuscrits et éditions, *Exposition Jean-Paul Zimmermann*, Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds, 21-22 mai ; portrait de Guillaume Farel, exposition *La Réforme au Pays de Montbéliard*, Musée Beurnier, Montbéliard, 22 octobre-13 novembre ; portrait d'Emer de Vattel, *Exposition polono-suisse*, château de Rapperswil, prolongation pour 1960 et 1961.

Visiteurs - Recherches. — :

M. Madjid Farhang, directeur de la Bibliothèque municipale de Tauris (Iran), en voyage d'étude pour réorganiser les bibliothèques de sa ville, s'est renseigné pendant deux jours sur l'administration de la Bibliothèque de Neuchâtel, de la Bibliothèque Pestalozzi et de la Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds. Deux étudiantes de Goettingue, M^{lles} H. Weber et H. Jahr, sont venues relever les confessions de foi dans notre collection des Psaumes de

David du XVI^e siècle, en vue de remanier l'ouvrage de E. F. K. Müller, *Die Bekenntnisschriften der reformierten Kirche*, Leipzig, 1903.

Les visites de classes, avec initiation à l'usage de nos instruments de recherche, se sont poursuivies activement.

RELATIONS AVEC L'UNIVERSITÉ ET LES SOCIÉTÉS

L'heureux développement des bibliothèques universitaires s'est traduit par une extension correspondante du catalogue collectif, comme l'atteste le *Bulletin des acquisitions récentes*, où la part de l'Université couvre 60 % des titres annoncés. La réorganisation de la bibliothèque de l'Institut de botanique et le nombre accru d'ouvrages acquis par la Faculté des lettres, en particulier, expliquent un aussi précieux apport.

Les fiches de cette double provenance, correctement établies, ont été revues rapidement avant leur insertion au catalogue collectif, complétées parfois et munies des renvois nécessaires. Ce contrôle, important pour la bonne tenue et l'unité du catalogue, a porté sur 2739 fiches, dont 573 renvois. Il est à noter que dès le mois de septembre la Faculté des lettres a utilisé la machine à multicopier acquise par l'Université, ce qui a sensiblement allégé la nôtre.

Notre service a également revu 1501 notices établies par les deux assistantes-bibliothécaires qui se sont succédé à l'Institut de botanique, à la Faculté de droit, au Séminaire des sciences économiques et au Séminaire de mathématiques. La dernière venue de ces assistantes, non diplômée, a fait de rapides progrès en cataloguement ; il faut l'en féliciter.

La collaboration avec l'Université s'est également poursuivie dans l'harmonie des achats. En histoire, les séances mensuelles de coordination ont fait appel dès l'automne à la Bibliothèque des pasteurs.

La Bibliothèque de la Ville a mis, comme de coutume, ses locaux à la disposition de diverses sociétés et elle a participé, en particulier, aux manifestations suivantes :

11 mars : Assemblée générale de la Société du livre contemporain, à la Bibliothèque.

12 juin : Réunion des bibliothécaires romands, à La Chaux-de-Fonds.

10-11 septembre : Assemblée annuelle de l'Association des bibliothécaires suisses, à Sion.

8 octobre : Assemblée générale des Amis de la Collection Rousseau et rencontre avec les Ecrivains neuchâtelois et jurassiens chez M^{me} E. de Coulon, à Bellevue sur Cressier (conférence de M. H. Gouhier, professeur à la Sorbonne : *La lettre de J.-J. Rousseau à Christophe de Beaumont d'après les manuscrits de Neuchâtel*).

C. BUSSI & FILS

Neuchâtel

Plâtrerie

Peinture

Papiers

Peints

Un beau carrelage... Un revêtement de qualité...

VIÉNA S.A.



Un asphaltage étanche...



NEUCHÂTEL

PLACE DE LA GARE



TÉLÉPHONE 5 33 20 - 5 33 80

Membre importateur de l'Union des Coopératives suisses
des Commerces de Carrelages (U. C. S. C. C.)

ÉBÉNISTERIE

D. TÖDTLI

AGENCEMENTS
DE MAGASINS

Crêt Tacconnet
Place de la Gare

NEUCHÂTEL

Téléphone 5 31 12

FERBLANTERIE - APPAREILLAGE
INSTALLATIONS SANITAIRES

M. MENTHA & C^{ie}

NEUCHÂTEL, Seyon 17
Tél. 038 / 5 12 06

BOUDRY
Tél. 6 41 46

BUREAU TECHNIQUE PROJETS DEVIS

15-16 octobre : Commémoration du 75^e anniversaire de la Société neuchâtoise de géographie.

La Bibliothèque a continué de collaborer à la mise à jour du Livre d'Or de Belles-Lettres, a pris part à l'organisation des séances de la Société d'histoire et d'archéologie, section de Neuchâtel, et en tant que centre bibliographique du canton, a orienté dans leurs recherches quelques chargés de cours à l'Université populaire neuchâteloise.

CONSULTATION ET PRÊT

Le total des prêts, 57 478, dont 34 470 pour les Lectures récréatives, a diminué d'environ 2400.

Ce recul affecte 1299 lectures récréatives (au lieu de 1685 en 1959), 207 ouvrages de la Société du livre contemporain (baisse de 317 en 1959) et 824 prêts à la salle de lecture (contre 324 l'année précédente).

A signaler, en revanche, une augmentation d'une centaine de prêts à domicile pour le fonds général, et une soixantaine de présences en plus à la salle de lecture, où les usuels, revues et journaux se sont accrus d'environ 200, ce qui porte les usuels au nombre de 4288 et les périodiques de libre consultation à 550.

Le prêt interurbain s'est ralenti : 621 envois à d'autres bibliothèques, au lieu de 705, mais 237 volumes en provenance de l'Université, au lieu de 139 ; 867 emprunts à d'autres bibliothèques, au lieu de 1009 en 1959. Le prêt à l'étranger a atteint 37 (20) volumes.

Fluctuation du prêt. — 1945 : 46 622 — 1950 : 68 172 — 1953 : 68 946 (maximum) — 1960 : 57 478.

La baisse du prêt total depuis 1953 tient à des causes générales déjà analysées ces dernières années : le public s'est renouvelé, avec ses exigences et ses distractions ; la psychologie de l'acheteur a étendu aux bibliothèques l'habitude de se servir librement et rapidement dans des locaux clairs et accueillants, avec un minimum de formalités administratives. La remarque a été faite surtout pour la Lecture publique, mais elle vaut aussi, de plus en plus, pour l'ouvrage d'étude, grâce en partie au retour en honneur des bourses.

Les causes particulières demeurent liées aux servitudes du bâtiment (1838) : escalier monumental, espace noblement perdu, hautes travées d'accès difficile et dangereux, communications et transports malaisés entre les caves et les combles, magasins servant encore de lieu de travail pour le personnel, ce qui entrave la libre consultation des professeurs et des étudiants.

Il est juste de constater, néanmoins, que le recul des Lectures récréatives et du Livre contemporain est moins accentué qu'en 1959. En outre, il est réjouissant de faire observer qu'une forte baisse du prêt à la salle de lecture

est compensée par un sensible accroissement des usuels et des périodiques de libre accès, un nombre accru de présences et une nette hausse du prêt à domicile pour le fonds général des ouvrages d'étude. Le ralentissement même du prêt interurbain et des emprunts à d'autres bibliothèques suisses doit également être compris comme un signe favorable : on trouve plus souvent sur place à Neuchâtel ce qu'il fallait faire venir d'ailleurs naguère. Cela mérite d'autant plus d'être signalé que la seule augmentation des emprunts à l'extérieur concerne une centaine d'ouvrages provenant de l'Université, dont une douzaine déposés par la Bibliothèque de la Ville. Notons enfin que cette dernière a prêté à l'étranger une vingtaine de volumes de plus que l'année précédente.

Le directeur :
Eric BERTHOUD



TRAVAUX
SOIGNÉS

GYPSERIE - PEINTURE
PAPIERS PEINTS - ENSEIGNES

DEMARTA & Fils

NEUCHÂTEL

Favarge 54

☎ 5 24 22 - 5 41 52

MARCEL BRETSCHER

Maison fondée en 1900

D O R U R E
I N D U S T R I E L L E

Reliure d'art

Téléphone (038) 5 17 37

NEUCHÂTEL

Faubourg de l'Hôpital 74

ENTREPRISE DE
MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE - AGENCEMENTS

ADRIEN ANTONIETTI

NEUCHÂTEL

Louis-Favre 14

Tél. 5 27 95

DROGUERIE



Burkhalter
PARFUMERIE

ANGLE RUES ST MAURICE - HÔTEL DE VILLE NEUCHÂTEL

MARTIN OPTIQUE PHOTO CINÉ

LUTHER MAITRE - OPTICIEN
Maison fondée en 1852

1852-1961

NEUCHÂTEL PLACE PURY 7
TÉLÉPHONE 5 13 67

H. MARTI

Ing. S. A. **Entreprise de Travaux publics**

NEUCHÂTEL

4, ROUTE DE BOURGOGNE - TÉL. BUREAU: 8 24 12 - TÉL. DOMICILE: 5 22 12

Routes, Ponts

Maçonnerie

Drainage

Canalisations

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MENUISERIE
FABRICATION DE MEUBLES SUR COMMANDE
RÉPARATION DE MEUBLES

L. RITZ & FILS

NEUCHÂTEL * ÉCLUSE 72 * TÉLÉPHONE 5 24 41

BALOISE-VIE
BALOISE-ACCIDENTS

Agence générale de Neuchâtel

Av. de la Gare 1

L. FASNACHT, Agent général

Téléphone : 5 35 44

ASSURANCES

Vie, Populaires, Accidents
Responsabilité civile
Rentes

Portefeuille : Incendie, vol,
eaux, glaces, bris de machines.



TAPISSIER
DÉCORATEUR

Chavannes 12

NEUCHÂTEL

☎ 5 43 18

MEUBLES REMBOURRÉS
DÉCORATION
TISSUS ORIGINAUX

SERRURERIE ET
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
EN TOUS GENRES

CHARLES ROTH

NEUCHÂTEL

ATELIER : ÉCLUSE 74 - ☎ 5 30 84

DOMICILE : CONCERT 2 - ☎ 5 56 36

SABLES ET GRAVIERS DU LAC

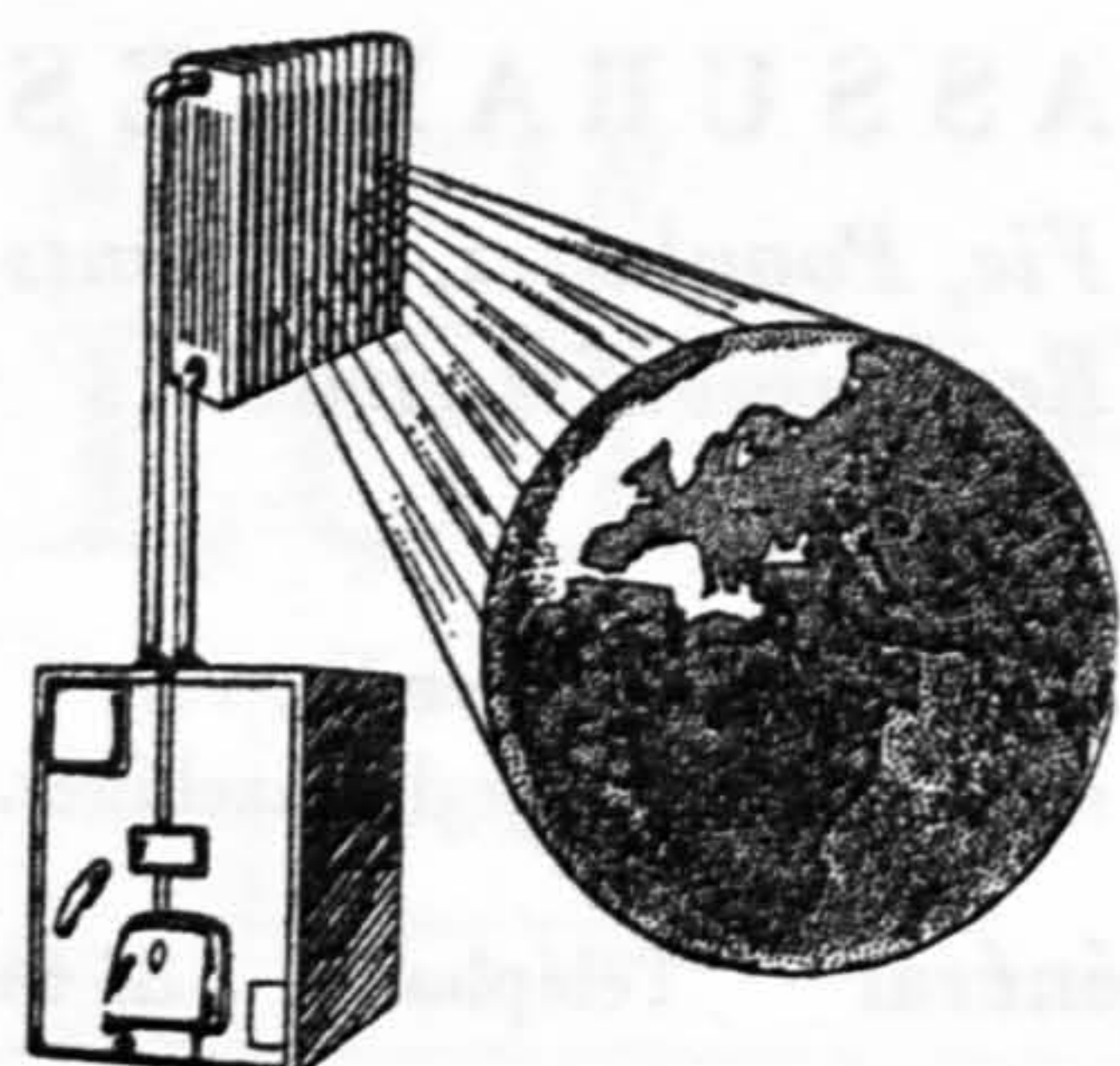
Travaux d'excavation par pelles mécaniques

BÜHLER & OTTER

NEUCHÂTEL

Bureau : Maladière, ☎ 038 / 5 24 18

Chantiers : Maladière, Serrières, Marin



Chauffage PRÉBANDIER S. A.

Chauffages centraux

Brûleurs à mazout

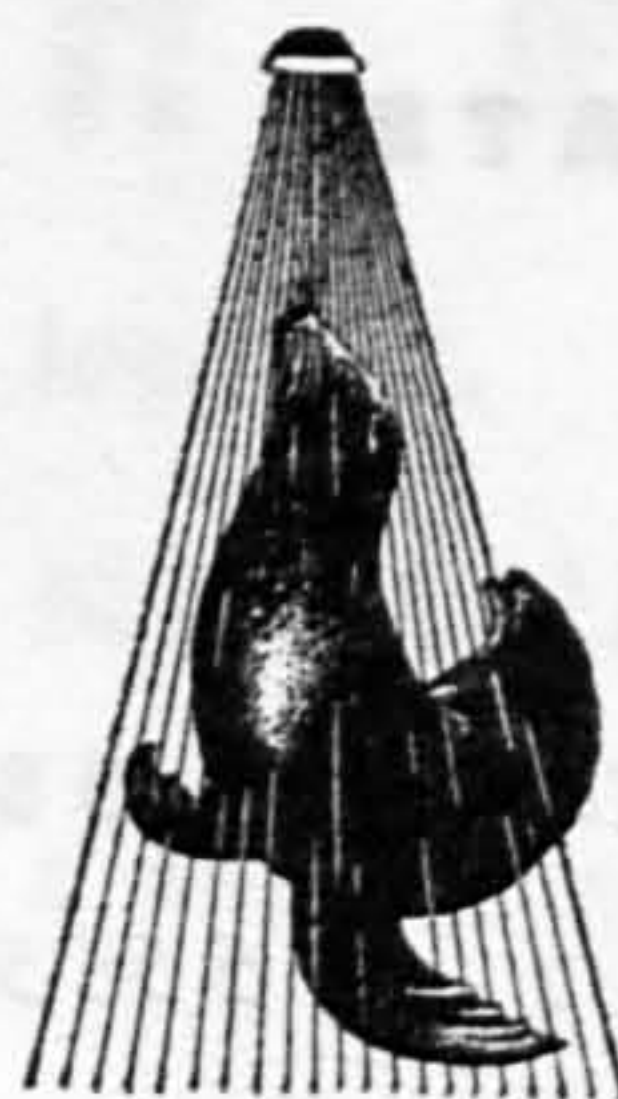
Pompes de circulation

Chauffages par aérothermes

NEUCHÂTEL - Tél. 5 17 29

MENUISERIE
Chs & Em. SCHRÄY
NEUCHÂTEL

Côte 11
Téléphone 5 16 41



HILDENBRAND & CIE S. A.

Sanitaire - Ferblanterie

NEUCHÂTEL

COQ-D'INDE 3 TÉL. 5 66 86

Gypserie - Peinture - Papiers peints - Décoration

Joseph QUADRONI & Fils

NEUCHÂTEL

Atelier et bureau : Faubourg de l'Hôpital 19 Ø 5 37 18

Domiciles : Rue des Beaux-Arts 15 Ø 5 37 19

Rue Pourtalès 8 Ø 5 63 20

Bibliothèque Pestalozzi

(Institution subventionnée par la Ville de Neuchâtel)

COMITÉ

M^{me} B. Junier, présidente
M. W. Perret, vice-président
M. S. Engdahl, trésorier
M^{me} R. Godet, secrétaire
M^{me} M. Mosset, présidente de la Commission de lecture

| | | |
|------------------------------|-----------------------------|---------------------------|
| M. J.-P. Aubert | M. C. Brandt | M. A. Ischer |
| M. J. Bandelier | M. N. Evard | M. R. Porret |
| M. E. Berthoud | M ^{me} T. Garnier | M. E. Regard |
| M ^{me} J.-P. Blaser | M ^{me} R. Gilibert | M ^{me} Ch. Urech |

Nous saluons l'arrivée parmi nous de M. N. Evard, directeur des écoles primaires ; sa présence facilitera les contacts de la Bibliothèque Pestalozzi avec l'école en général et nous fera connaître l'opinion du corps enseignant en particulier.

Au cours de l'année, M^{me} A. Sandoz, quittant Neuchâtel, nous faisait ses adieux. Nous l'avons très vivement remerciée pour l'aide précieuse et tout le travail qu'elle a apportés à notre Bibliothèque depuis de nombreuses années. M^{me} M. Mosset a bien voulu accepter de la remplacer.

| <i>Statistiques</i> | 1959 | 1960 | <i>Augmentation</i> |
|-----------------------------------|--------|--------|---------------------|
| Nombre de lecteurs | 12 254 | 16 527 | 34 % |
| Nombre de livres prêtés | 18 556 | 23 682 | 28 % |
| Nouveaux lecteurs | 368 | 653 | 80 % |
| Achats de livres | 336 | 440 | 31 % |
| Dons de livres | 225 | 170 | — 22 % |
| Livres reliés | 240 | 285 | 20 % |

La forte augmentation des lecteurs et des livres prêtés est en relation directe avec l'ouverture à temps complet de nos locaux dès le 1^{er} décembre 1959.

A tour de rôle, 25 classes de 4^e et 5^e primaires et 20 classes de 1^{re} classiques et modernes ont passé une heure à la Bibliothèque Pestalozzi, accompagnées de leurs maîtres, ce qui a provoqué de nombreuses inscriptions.

L'augmentation de la fréquentation nous a amené à acheter et à faire relier davantage de livres. L'édition moderne a fait de grands progrès et compte actuellement des collections fort bien présentées, au texte aéré, aux illustrations artistiques, aux couvertures attrayantes. Les cartonnages, dans certains cas, sont assez résistants pour éviter la reliure ou pour attendre, avant de la faire, qu'ils aient circulé plusieurs fois chez nos lecteurs. C'est ce qui explique la différence minime dans la statistique des livres reliés et nous a permis d'augmenter le budget des acquisitions en proportion de l'économie réalisée sur celui de la reliure.

Pour les ouvrages reçus en don, nous aimerions dire notre reconnaissance à M^{me} L. Ballard, M^{me} Benoît, M^{me} R. de Coulon, M^{me} R. Gacond, M^{me} J. Kiehl, M^{me} Rossier, M. et M^{me} H. Vuille, M. Ph. Sjöstedt. M. M. Nicoulin nous a offert deux brochures qu'il a éditées et Tristan Davernis ses « Itinéraires neuchâtelois ». Notre reconnaissance va également à l'entreprise Coloral qui s'est chargée de repeindre bénévolement tous nos radiateurs.

La Commission de lecture a examiné 480 ouvrages neufs, soit 70 de plus que l'an dernier et nous remercions ici les personnes dévouées qui nous aident dans cette tâche particulièrement importante et délicate.

Activités diverses. — Au cours de cette année, la Bibliothèque Pestalozzi a organisé plusieurs séances pour les jeunes : *Heures musicales*, grâce au concours de M^{me} Ch. Rivier, *Promenades en forêt*, sous la direction de M. A. Ischer et *Quatre entretiens sur les sciences naturelles* avec la collaboration de M^{me} F. Marti, MM. A. Quartier, E. Brodbeck et J.-L. Richard.

Les séances d'échange de *timbres-poste* ont continué régulièrement grâce à M. H. Clerc, et merci à M. H. Wydler pour son don de timbres.

Les spectacles de *marionnettes* organisés par M^{me} F. Liniger et M. J.-P. Chabloz ont eu le succès habituel et nous constatons que les enfants ne se lassent jamais d'entendre de belles histoires surtout si bien dites et illustrées.

Le local que nous louons à la *Garderie* a accueilli de nombreux enfants et rend les plus grands services.

Nous rappelons enfin que nous avons une *Bibliothèque des parents*, fondée par le Cartel neuchâtelois des Intérêts éducatifs, qui se compose d'une centaine d'ouvrages, prêtés gratuitement aux adultes que les questions d'éducation intéressent.

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL

Donateurs.

| | |
|--|-------------------------------------|
| Anonyme | Pro Juventute |
| Banque Cantonale Neuchâteloise | M ^{me} Charles Rivier |
| Caisse cantonale d'assurance populaire | La Ruche (en liquidation) |
| Crédit Suisse | Société de Banque Suisse |
| M. J.-V. Degoumois | Société coopérative de consommation |
| Ed. Dubied & C ^{ie} S. A. | Société des libraires et éditeurs |
| Ebauches S. A. | Studio S. A. |
| Fondation Haldimann L'Hardy | Loterie Romande |

Société des amis de la Bibliothèque. — Les « Amis de la Bibliothèque Pestalozzi », au nombre de 900 environ, se recrutent principalement parmi les parents de nos lecteurs, qui nous soutiennent par le versement régulier de la cotisation fixée à *Fr. 3.—* (minimum). Cette cotisation n'est pas obligatoire et il est bien entendu que le prêt des livres et la fréquentation de la salle de lecture restent entièrement gratuits pour les enfants. Nous remercions une fois de plus nos « Membres Amis » de leur aide et de l'intérêt qu'ils manifestent pour notre œuvre.

Il convient d'ajouter que la Ville de Neuchâtel prend aussi à sa charge le traitement complet de notre bibliothécaire.

Nous remercions les autorités communales de leur appui indispensable et cette année, pour la première fois, l'Etat de Neuchâtel participe à notre développement.

Que nos donateurs fidèles et généreux, ainsi que nos « Membres Amis » sachent que, grâce à leur aide, la Bibliothèque Pestalozzi contribue à l'éducation de la jeunesse en mettant à sa disposition des livres modernes et choisis. Le succès grandissant de notre institution prouve que les enfants aiment lire et que nous devons poursuivre nos efforts afin d'atteindre un public toujours plus étendu.

LE COMITÉ.

P. HESS

PATISSERIE

CONFISERIE

Salon de Thé au premier étage

Rue de la Treille 2

Neuchâtel

☎ 038 / 5 19 91

SPÉCIALITÉ DE GATEAUX AU BEURRE

MONTANDON

ORDONNANCES
SPÉCIALITÉS
PARFUMERIE
DROGUERIE

PHARMACIEN
NEUCHÂTEL
ÉPANCHEURS 11
PLACE PURY
TÉL. 038 / 5 49 09

Photo - Ciné ATTINGER

Place Piaget 7

NEUCHÂTEL

Ø 5 15 76

PRISES TECHNIQUES - PHOTOCOPIE
PORTRAITS - PASSEPORT - REPORTAGES
APPAREILS - FILMS - ACCESSOIRES

ERNEST GEIGER

+ Maîtrise fédérale +

FERBLANTERIE - APPAREILLAGE - TRAVAUX EN PLASTIQUE
TOUS TRAVAUX DE RÉPARATIONS

21, Rue des Chavannes - NEUCHÂTEL
Ø 038 / 5 71 77 - Domicile 5 71 78



Commerce de

Volailles, Gibier et Poissons

LEHNHERR Frères

NEUCHÂTEL et MARIN

Société Coopérative de Menuiserie - Ebénisterie

Vallon du Seyon - Neuchâtel - Tél. 038 / 5 14 09

Agencement de Magasins, Restaurants et Hôtels

Spécialités :

FENÊTRES : doubles vitrages, basculantes
couissantes, accordéons, guillotines

GRAVIREX - B. Calmelet

GRAVURES INDUSTRIELLES

Grands Pins 5

NEUCHÂTEL

Tél. 5 26 45

Toutes vos **LETTRES** et **CHIFFRES**
dans toutes les dimensions
bruts - vernis - bronzés

Tous genres de **CARACTÈRES**
PLAQUES DE PORTES
ENSEIGNES

Un billet...

Une chance...

Un bienfait...

LOTÉRIE ROMANDE

Secrétariat à Neuchâtel : Fbg du Lac 2 - Tél. (038) 5 48 20 - Chèques postaux IV 2002

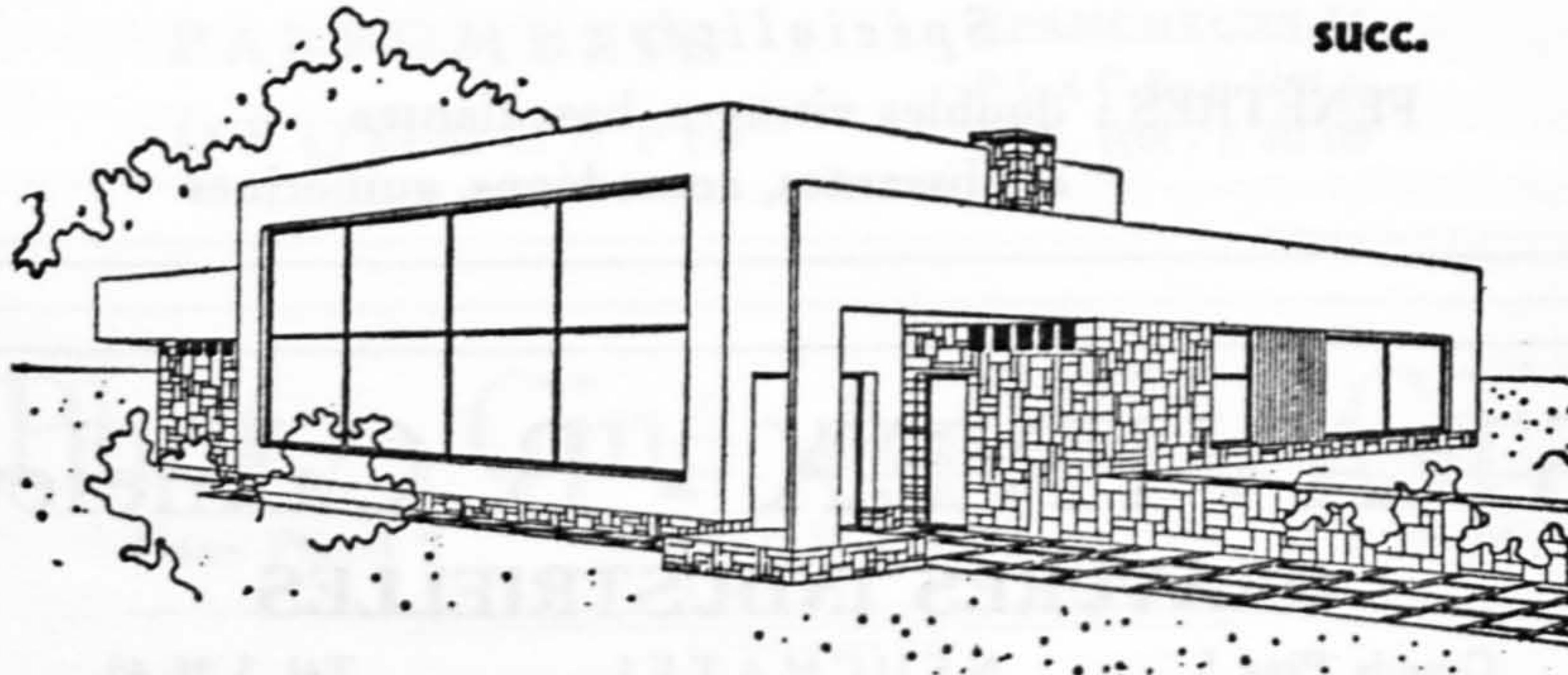
A. BIANCHI

Pommier 5 - Tél. 5 15 79
NEUCHÂTEL

Gypserie
Peinture
Papiers peints

ENTREPRISE ARTHUR BURA **ALLANFRANCHINI & Cie**

SUCC.



MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ
CARRELAGE - TRANSFORMATION

NEUCHÂTEL

Mallefer 32

☎ 038 / 5 15 28

BURA & LINDER

S. A.

Poudrières 43

NEUCHÂTEL

☎ 038 / 5 21 64

Travaux de

PLATRERIE - PEINTURE

DÉCORATION - ENSEIGNES

Musée des Beaux-Arts

Les salles de l'annexe est, dont nous pouvons disposer pour des expositions temporaires sans trop bousculer l'aménagement du Musée, nous auront été cette année fort utiles. Et elles auront permis de montrer au public des œuvres bien différentes les unes des autres, aussi bien d'esprit que de technique.

Au début de l'année, ce fut d'abord M. l'abbé André Gaudillière, curé de la petite paroisse de Boyer, près de Tournus, qui mit à notre disposition la très remarquable collection de photographies qu'il a constituée en parcourant — à pied, s'il le fallait — « sa » Bourgogne, d'une église romane à l'autre. L'abbé Gaudillière n'est pas un simple photographe, amateur de jolies prises de vues ; c'est un passionné de l'art roman qui sait voir les ensembles architecturaux comme les détails d'un chapiteau, et qui sait les mettre en valeur. C'est dire l'intérêt unique de sa collection de documents : exposés selon l'ordre chronologique, ils deviennent une magnifique leçon d'histoire de l'art. Et c'est cette leçon que tentèrent de dégager soit l'abbé Gaudillière, soit le conservateur au cours de quelques visites commentées.

Quelques semaines plus tard, avec le concours du *Schweizer. Institut für Kunstwissenschaft* de Zurich, dirigé par M. Marcel Fischer, et du *Verein zur Verbreitung guter Kunst*, de Zurich également, notre Musée inaugurait une nouvelle exposition, qui groupait un bel ensemble d'œuvres de Barthélemy Menn. Cet ensemble avait été présenté déjà dans quelques musées de Suisse allemande, mais Neuchâtel fut la seule ville de Suisse française à le présenter.

Disposées elles aussi selon la chronologie, les toiles de Menn permettaient de suivre une évolution extrêmement significative, puisqu'elle partait de l'académisme qui était de règle vers le milieu du XIX^e siècle pour passer par Corot et aboutir à une espèce d'impressionnisme très réfléchi et toujours solidement construit.

M. Jura Bruscheiler, spécialiste de Barthélemy Menn à qui il vient de consacrer un ouvrage, voulut bien se charger de présenter l'exposition au public du vernissage — et de quelques autres jours.

Si beaucoup d'œuvres exposées provenaient de musées suisses ou de collections particulières, la plupart, il va de soi, avaient été prêtées par le Musée d'Art et d'Histoire de Genève, lequel possède une quantité considérable de tableaux ou d'études de Menn, une quantité si considérable même, qu'il ne

peut en exposer qu'un choix restreint et qu'il laisse en dépôt de très bons tableaux ou des études, plus ou moins poussées, mais souvent excellentes. Aussi avons-nous demandé à M. Pierre Bouffard, conseiller administratif de la Ville de Genève et directeur du Musée d'Art et d'Histoire, si nous pourrions envisager un accord selon lequel Genève déposerait dans notre musée quelques-unes de ces œuvres. L'accord fut fort aisément trouvé, et nous en remercions M. Bouffard : une de nos salles, qui présentait déjà un tableau et trois études de Menn, se trouve ainsi enrichie d'une très bonne petite toile et de quelques études qui représentent fort bien le peintre genevois.

Dans le courant du printemps, une de nos salles (qui peut se fermer à clef sans interrompre le circuit) fut mise à la disposition de l'Etat de Neuchâtel pour deux concours successifs : la décoration de la cage de l'escalier de l'Université, et celle du bar du Gymnase cantonal. Après les délibérations des jurys, les œuvres présentées à ces deux concours furent exposées ensemble dans les salles de l'annexe ouest.

Tôt après, ces mêmes salles furent offertes encore à l'Etat de Neuchâtel, pour un nouveau concours à soumettre au jury d'abord, à présenter au public ensuite : un concours d'architecture, cette fois, pour la future annexe du Gymnase cantonal.

Et c'est l'architecture encore qui clôtura cette série, avec les projets présentés au concours organisé par la Ville de Neuchâtel pour un centre scolaire aux Charmettes.

Il va sans dire que cette activité n'a pas empêché les divers travaux d'aménagement interne — et plus ou moins visible — qui font la vie d'un musée.

Nous avons dénombré quelque 1500 entrées aux deux expositions du début de l'année ; à quoi s'ajoutent les entrées « ordinaires » et gratuites, soit environ 25 200.

Nous ne terminerons pas ce bref rapport sans adresser un hommage à celui qui fut pendant de longues années le directeur des Musées de la Ville, M. le conseiller communal Jean Liniger. Sa direction attentive et très ouverte a valu à tous nos musées un regain de vie dont le public neuchâtelois est, évidemment, le premier à bénéficier.

Acquisitions. — Le Fonds Maximilien de Meuron nous a donné dans le cours de cette année trois œuvres d'artistes neuchâtelois :

Georges Froidevaux, *Le soc*, huile sur toile, 75 × 100 cm.

Jean-François Favre, *Domaine de la Terre-chaude*, huile sur toile, 54 × 65 cm.

Roger Huguenin, *Siméon*, médaille de bronze, diamètre 10 cm.

La Commission du Musée, pour sa part, a procédé aux achats suivants :

Anne Monnier, *Le port de la Maladière*, huile sur toile, 53 × 81 cm.

Denyse Röthlisberger, *Fleurs*, huile sur carton, 64,5 × 52 cm.

Ugo Crivelli, *La forêt enchantée*, huile sur toile, 150 × 100 cm.

Carlo Baratelli, *Terroir*, huile sur toile, 60 × 120 cm.

Blaise Jeanneret, *Composition*, 39 × 51 cm.

Condé (André Affolter), *Les pas*, ébène, 68,5 × 84 cm.

Steiger, *forme plastique*, fer, 50 × 115 cm.

Le conservateur :

DANIEL VOUGA.



MARCEL PAULI

*Beau-Rivage
Neuchâtel*

Atelier de Reliure

E. VOGEL

Rue du Musée 4

NEUCHÂTEL

☎ 5 26 35

DUBOIS JEANRENAUD & C^{IE}

PLACE D'ARMES 5
NEUCHÂTEL
Téléphone 5 63 63



COMBUSTIBLES
SOLIDES ET LIQUIDES

FERS — MÉTAUX — APPAREILS SANITAIRES

SCIERIE, RABOTERIE
COMMERCE DE BOIS

JEAN DEBROT

SAINT-MARTIN (NE)

☎ 038 / 7 13 21

livre rapidement :

tous Sciages et Rabotages,
Charpente sur listes, Coffrages, etc.
Lames en tous genres
Panneaux forts « Tavapan », Grisotex,
Bois croisés Atex - Béton

MAISON CENTENAIRE

INSTALLATION MODERNE

JEAN REZZONICO

Entreprise générale de Bâtiments
et de Travaux publics

Béton armé

NEUCHÂTEL

Bureaux : Champréveyres 17 ☎ 5 35 07

Domicile : Observatoire 24 ☎ 5 50 69

Musée d'Histoire

Les visiteurs ont été nombreux, à peu près dans les mêmes proportions que l'année précédente.

Les collections de céramique ont provoqué un intérêt accru, grâce à l'essai, que nous avons fait, d'éclairer à l'électricité l'intérieur des deux grandes vitrines, contenant les plus belles pièces de la collection ; l'effet était surprenant et nous espérons pouvoir compléter cette innovation en 1961.

Nous avons prêté à la Société de géographie divers objets pour une exposition à la Bibliothèque de la Ville.

Automates Jaquet-Droz. — Ils continuent à jouir de la faveur du public ainsi qu'en témoignent les chiffres ci-après :

Nombre de séances : 132, dont 122 spéciales et 10 mensuelles (en 1959 : 140 et 11).

Les visiteurs ont été au nombre de 4963 (4136 en 1959), soit 4078 adultes (3410) et 885 enfants (726).

Un accident survenu au mécanisme de l'Écrivain a nécessité une longue réparation : la chaîne a sauté. Nos techniciens ont pu la réparer et lui assurer une durée temporaire, mais le problème de son remplacement se pose. Ceci nous rappelle combien les mécanismes des automates sont délicats et qu'ils ont plus de 180 ans d'âge.

Les visiteurs étrangers sont toujours nombreux, venus de près ou de loin. Ils nous donnent la preuve que nos automates ne sont pas ignorés dans leurs pays. Voici quelques chiffres suggestifs quant à leur origine : Anglais 391 (486), Français 383 (236), Américains 351 (292), Allemands 60 (2), Russes 26, Italiens 25 (85). Nous avons en outre dénombré des représentants, en quantités plus faibles, d'autres nationalités : Katangais, Belges, Hollandais, Portugais, Mexicains, Canadiens, Australiens, Irlandais et deux représentants du Guatemala.

Le conservateur :
PAUL DE PURY.

PLATRERIE - PEINTURE

HANS ALIOTH

PAPIERS - PEINTS

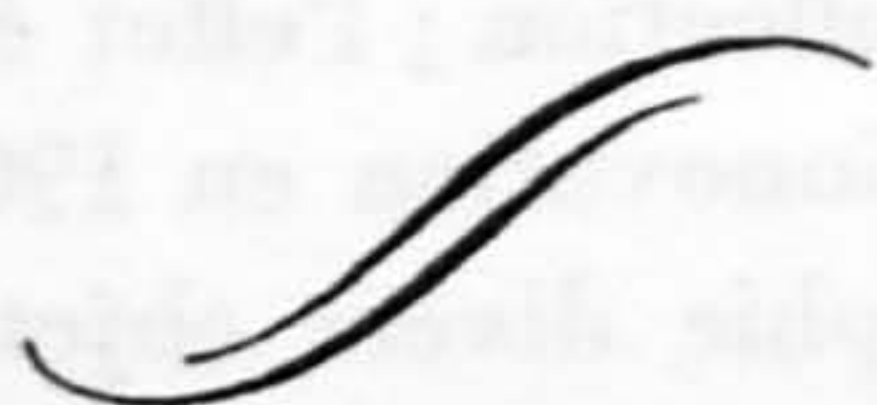
PLASTIQUE CELLOSIT ET AU PISTOLET, lavables

Avenue des Alpes 78

NEUCHÂTEL

Téléphone 038 / 5 48 43

MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE



André MOREL

NEUCHÂTEL

Atelier : 107, Favarge ☎ 5 58 30

Domicile : 4, Favarge ☎ 5 58 63



Epicerie fine

ZIMMERMANN S.A.

Neuchâtel et environs — 20 magasins de vente

Une renommée : « Café Comptoir » toujours frais

FROMAGE premier choix - BEURRE - YOGHOURTS

**Pompes
pour
tout
usage**

Emile Egger & Co. S.A.,
Fabrique de pompes
et de machines
Cressier/NE 038/77217

EGGER

Le Restaurant SAINT-HONORÉ

(Anciennement Brasserie Strauss)



en plein centre de la ville de Neuchâtel

pour **Dîners, Réceptions, Banquets**
Repas de noces

W. GIGER, Restaurateur

MARCACCI & C^{ie}

ENTREPRENEURS

MAÇONNERIE

BÉTON ARMÉ

CARRELAGES

Téléphone N° 5 14 79

NEUCHÂTEL

R. & P. OUDIN

SCULPTEURS

12, AVENUE DUBOIS

NEUCHÂTEL

TÉL. 038 / 5 31 32

PIERRE, MARBRE ET GRANIT



Faites confiance aux spécialistes

en commandant vos

COMBUSTIBLES

solides et liquides

chez

HAEFLIGER & KAESER S.A.

Seyon 6

Neuchâtel

Tél. 5 24 26



CLICHÉS NUSSBAUMER

Neuchâtel

Tél. 038 / 5 27 59

Talens Rembrandt
couleurs à l'huile



TOUTES LES
FOURNITURES
POUR LA

PEINTURE
M. THOMET

ÉCLUSE 15 NEUCHÂTEL

MENUISERIE

RÉPARATIONS
DE MEUBLES

F. GALLAND

NEUCHÂTEL

Bercles 1^a

Ø 5 38 23
Domicile Ø 5 29 20

SERRURERIE

FERRONNERIE

MARCEL GUILLOT

Ecluse 21



Neuchâtel

Musée d'Histoire naturelle

C'est au début de juin 1960 que la Commission du Musée a chargé le soussigné d'assurer la continuité de la direction du Musée ensuite de l'absence de M. Gacond. Ce rapport ne concerne donc que la période s'étendant du début de juin jusqu'à la fin de l'année 1960.

La Commission du Musée m'avait fixé trois tâches précises : étudier et si possible commencer de réaliser les dioramas des salles 1 et 2 ; organiser l'exposition de mycologie ; aménager l'ancienne salle des maîtres en auditoire de sciences naturelles.

I. *Aménagement des dioramas.* — Avant d'entreprendre la réalisation de quelque diorama que ce soit, il convenait d'évacuer les salles 1 et 2 qui étaient encombrées d'innombrables animaux, ainsi que d'une pesante collection de fossiles et de moulages topographiques. Pour atteindre ce but, un tri sévère a été effectué dans l'ancienne collection Challande qui occupait toute une salle du haut. Les animaux rares ou disparus qui faisaient partie de cette collection ont été démontés, nettoyés et conservés, les animaux banaux éliminés. Tous les groupes ont été photographiés, afin de conserver un souvenir iconographique de cette collection. Ce tri nous a permis de disposer d'un local qui a reçu les grands Mammifères exotiques entreposés dans la salle 2. Les fenêtres de ce nouveau local de réserve ont été obscurcies, et une désinfection générale a été effectuée. La collection de fossiles a été montée dans une autre salle supérieure du Musée. Les futures salles 3 et 4 destinées aux dioramas d'Oiseaux étaient encombrées de toute une ménagerie de Mammifères, d'Oiseaux, de Reptiles, de Batraciens et de Poissons, tous posés à même le sol. Pour loger toutes ces pièces, il a fallu construire des étagères dans le réduit s'ouvrant sur les escaliers : Poissons, Batraciens et Reptiles y furent logés. Grâce aux peintres venus de l'Hôpital des Cadolles, il fut possible d'achever le local pour le dépôt des collections des petits Mammifères, qui purent être ainsi évacués des salles 3 et 4. Enfin les Oiseaux logés dans ces salles, de même que ceux qui étaient déposés dans la salle des Insectes, furent tous réunis dans le grand magasin d'Oiseaux. Pour continuer sur cette lancée, on a achevé ce premier regroupement des collections du Musée en triant et reclassant aussi ce qui se trouvait dans les deux caves. Ces transports et aménagements divers

permirent d'évacuer complètement les 4 futures salles de dioramas et d'introduire un premier ordre dans le Musée. Ces travaux fastidieux prirent passablement de temps, car il s'agissait d'épousseter et de transporter une quantité de pièces du haut en bas du Musée.

En accord avec la Commission du Musée, il fut décidé que les salles 1 et 2 seraient consacrées aux Mammifères et les salles 3 et 4 aux Oiseaux, étant bien entendu qu'il s'agit de Mammifères et d'Oiseaux faisant partie de la faune suisse. Il fut également entendu qu'on ne voulait pas exposer toutes les espèces indigènes, car la distinction entre eux des petits Insectivores, des petits Rongeurs ainsi que des Chéiroptères est affaire de spécialistes et n'intéresse pas le grand public.

Il fut alors possible d'établir les plans définitifs des dioramas de la salle 1 qui doit recevoir les Carnivores, les Rongeurs et les Insectivores. Sur ces bases, on put commencer la réalisation des premiers dioramas et à la fin de l'année, une demi-douzaine de ceux-ci étaient terminés. D'autre part, la construction des cuves ainsi que de la charpente destinée à recevoir les autres étaient bien avancées. Ainsi la réalisation des dioramas a passé au stade de l'exécution, et il suffit maintenant d'aller de l'avant.

II. Exposition de mycologie. — Organisée en étroite collaboration avec la Société de mycologie, cette exposition s'est ouverte le 1^{er} septembre et s'est fermée le 15 du même mois. Le Musée avait mis à la disposition des mycologues les nombreuses vitrines qu'il possède dans le hall du Collège latin ainsi que deux de ses locaux. Notre préparateur et notre menuisier étaient également à disposition pour aider à la présentation des pièces exposées.

Conçue sur des bases très larges par la Société de mycologie, cette exposition a remporté un grand succès, car elle présentait tous les aspects de la biologie des champignons, de même que l'utilisation de ces végétaux par l'homme. Les espèces utiles ou nuisibles n'étaient pas oubliées, et durant toute l'exposition des spécialistes se tinrent à la disposition du public pour répondre aux questions qui étaient posées.

Des champignons frais, des champignons factices, une vaste iconographie, permettaient de se faire une bonne idée sur ce monde qu'est la mycologie. La collection de champignons factices a été déposée au Musée qui en prendra soin et la tiendra à disposition de la Société de mycologie.

Ce don vient encore diminuer les frais relativement modestes consentis par le Musée pour réaliser cette exposition : en effet, c'est une somme de Fr. 1147.45 qui a été dépensée, ceci grâce, il faut bien le dire, à la compétence et au dévouement des membres de notre Société de mycologie.

III. Transformation de la salle des maîtres. — La réalisation d'un auditoire de sciences naturelles à la salle des maîtres doit être abandonnée pour

le moment, car il est beaucoup plus urgent d'ouvrir au public des salles d'exposition. D'autre part, il faudra pousser le classement de diverses collections pour que l'on puisse avoir facilement sous la main les objets d'histoire naturelle propres à illustrer des causeries ou des conférences. Il est pour le moment exclu d'effectuer ce travail, tout le personnel du Musée étant occupé à la réalisation des dioramas.

IV. *Autres travaux effectués dans le Musée.* — Comme chaque année, la désinfection et l'entretien des collections ont eu lieu, et ce travail se fait désormais selon un plan bien établi qui nous permet de garder le contrôle des collections et de lutter contre les ravageurs.

Pour le montage des dioramas, notre préparateur M. Gehringer, a monté 10 petits Rongeurs ainsi que 2 Insectivores ; 8 Oiseaux ont également été montés, et de nombreux autres animaux ont été mis en peau, ou préparés pour le montage.

Pour terminer je tiens à remercier nos deux collaborateurs, MM. Gehringer et Gaillet, qui ont montré une bonne volonté constante pour accomplir des travaux parfois ingrats et salissants. D'autre part, divers services communaux alertés par la Direction des musées nous ont apporté une aide efficace pour la solution des problèmes des transports et d'évacuation qu'il nous était impossible de résoudre avec les moyens du seul Musée. Enfin, du point de vue administratif, le secrétariat de la même direction nous a permis de résoudre au mieux les questions administratives et comptables.

A.-A. QUARTIER.

AU CŒUR DE LA VILLE

armourins
neuchâtel

Eric MOSER

MAITRE - PEINTRE

Succ. d'EDMOND MOSER

Atelier : Fbg de l'Hôpital 26, Neuchâtel

Bureau : Maladière 25 - ☎ 5 54 64

Plâtre - Peinture

Décoration

©

Papiers peints
et toutes Spécialités

Garages Apollo et de l'Evole S.A.

Agences et services officiels :

Citroën - D. K. W.

MÉCANIQUE ET SERVICE

CARROSSERIE

Faubourg du Lac 19

NEUCHÂTEL

☎ 038 / 5 48 16

Evole 8^a

menuiserie
sergé piana

Cristal



Les Spécialistes
SOLLBERGER & C°
PLACE DU MARCHÉ NEUCHÂTEL

Au port de Neuchâtel



Beaulac

Neuchâtel, ☎ (038) 5 88 22
☎ BEAULACOTEL



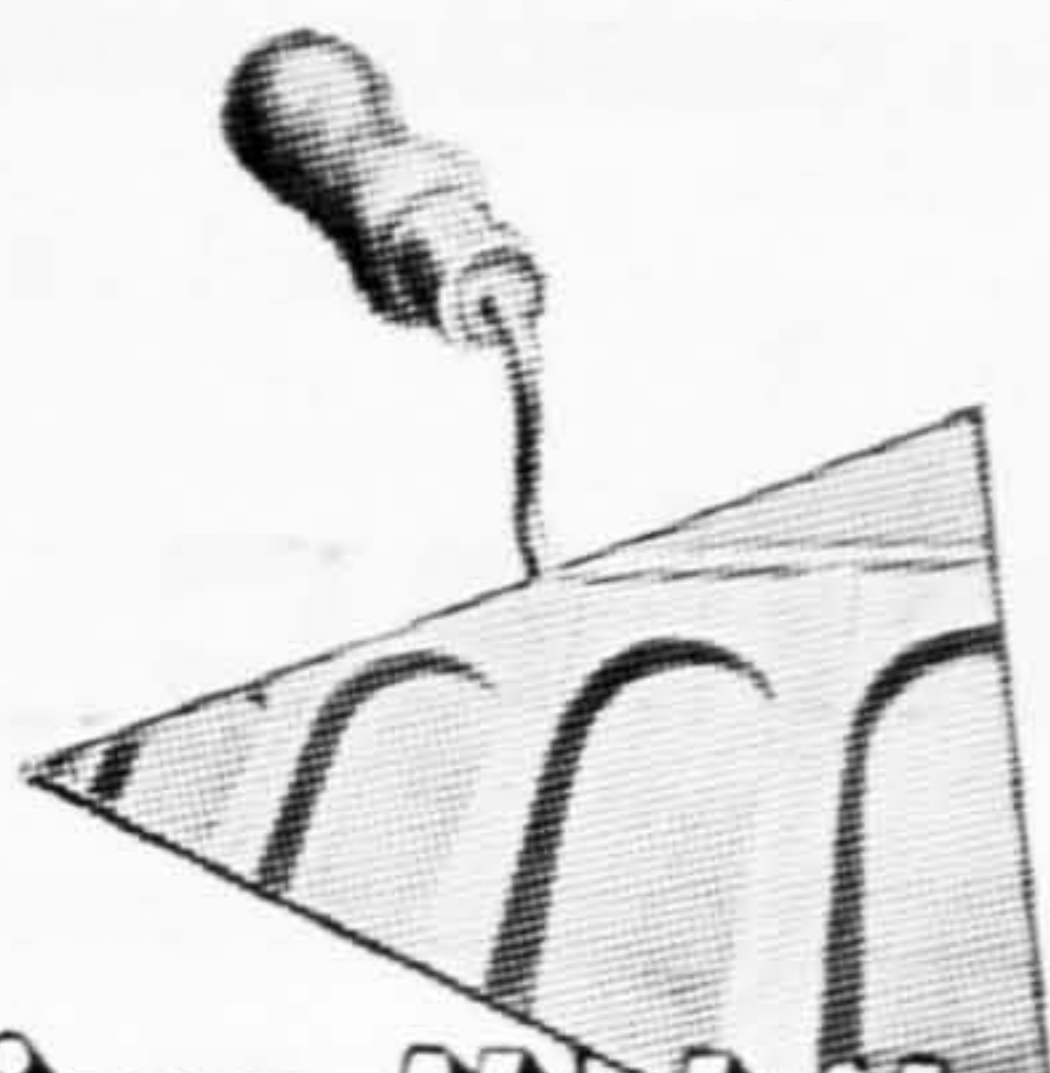
L'hôtel sur l'eau

**FORCE
CUISSON
ECLAIRAGE
TELEPHONE**

Voillomenet
 & C^oS.A
 ELECTRIQUES
 INSTALLATIONS NEUCHÂTEL

Toutes les constructions
 Tout pour la construction

Bureau technique



Comino Nobile & Cie

Entreprise générale

FONDEE EN 1897



C. COMINA
 entrepreneur diplômé

R. NOBILE
 maître-plâtrier, peintre diplômé

Chèques postaux IV. 1693

Saint-Aubin : Place de la Gare - Téléphone 038 / 6 71 75

Neuchâtel : Terreaux 9 - Téléphone 038 / 5 27 18



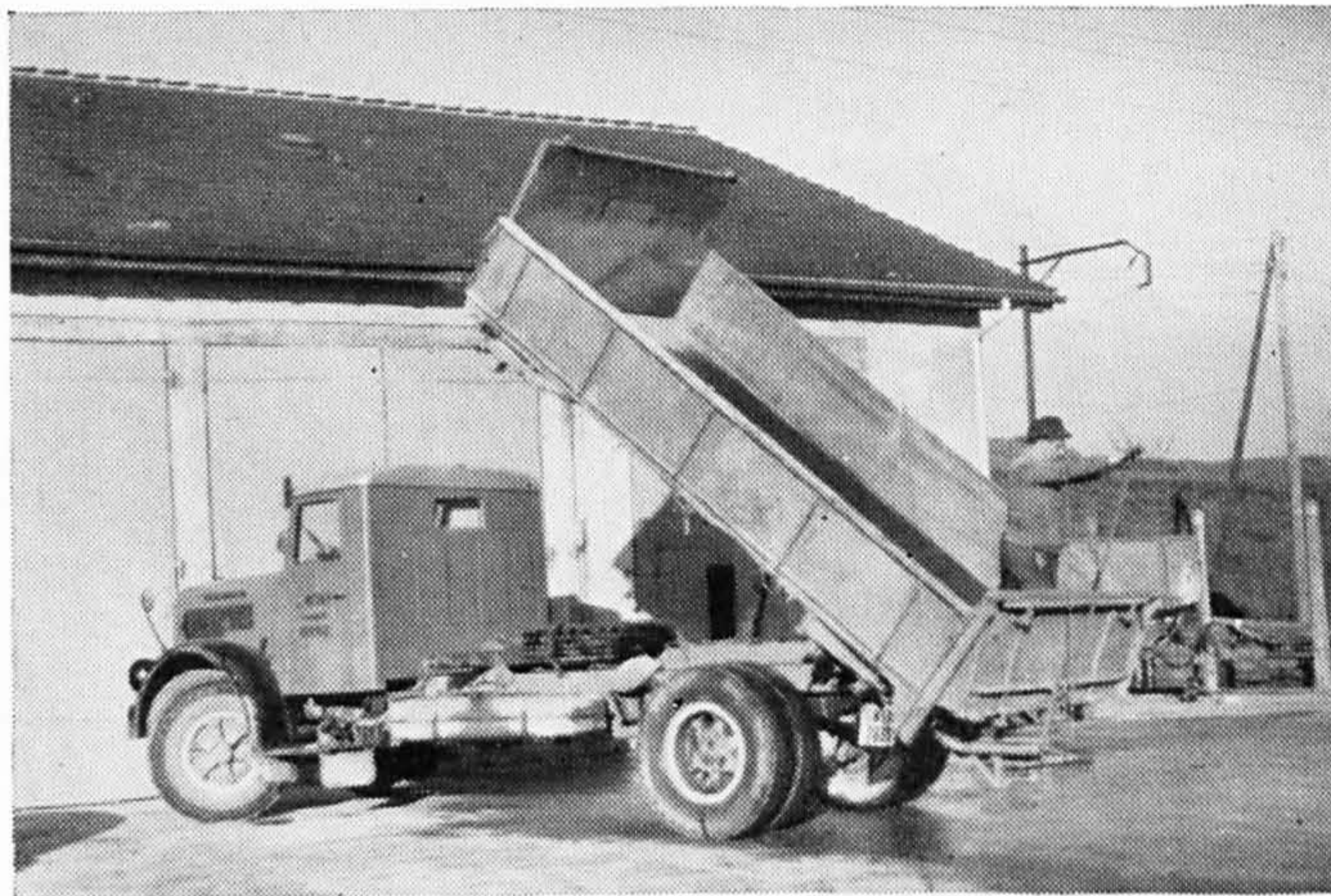
SON BAR
SA BRASSERIE
SON RESTAURANT

**Une cuisine très soignée
dans une cave authentique**



Terreaux 7
NEUCHATEL
☎ 038 / 5 85 88

Georges Jacot
Restaurateur



JULES MATTHEY
ENTREPRISE DE TRANSPORTS

Fondée en 1912

G A R A G E

RÉPARATIONS

Maladière 59

NEUCHATEL

☎ 5 24 67 - 5 93 22

Suchard



DE RENOMMÉE
MONDIALE

Notes sur l'écologie et l'éthologie du lièvre dans le canton de Neuchâtel

1. Introduction

Le lièvre n'est pas un véritable Rongeur comme les rats, souris, écureuils, etc., mais avec son voisin le lapin, le lièvre a été rangé par Brandt, en 1865, dans un ordre spécial de Mammifères, celui des Lagomorphes qui, en Suisse, comprend trois formes différentes : le Lapin de garenne, le Lièvre changeant ou Lièvre des neiges et enfin le Lièvre ordinaire ou Lièvre brun (*Lepus europaeus* Pallas 1778). Seule cette forme existe dans notre canton, et c'est uniquement d'elle que je parlerai ici. Il peut arriver que des lapins échappés de clapiers se promènent dans la nature, ils sont parfois pris pour des lièvres, bien qu'il soit facile de distinguer les deux formes : le lièvre a les oreilles plus longues que la tête et leur extrémité est noire, tandis que le lapin a des oreilles plus courtes que la tête et leur extrémité n'est pas noire (fig. 1).

Les services officiels qui sont chargés de l'administration de la chasse contiennent dans leurs archives une quantité de documents pouvant donner des renseignements originaux sur les mœurs et coutumes de plusieurs espèces animales. Ces renseignements sont particulièrement abondants pour le lièvre

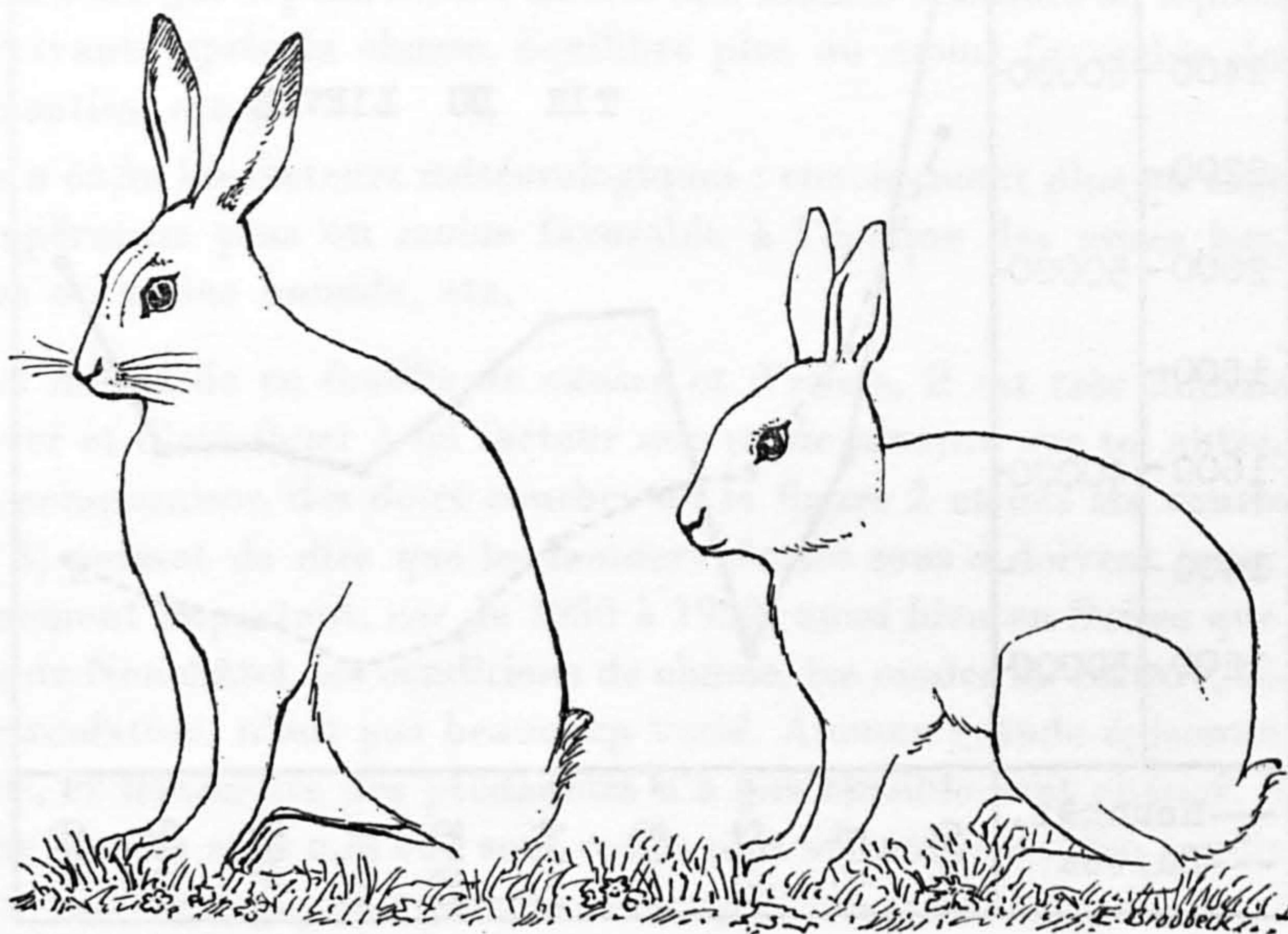


FIG. 1.

qui est l'objet d'une très grande sollicitude de la part des chasseurs, et dans ce petit travail j'aimerais donner quelques exemples d'utilisation et d'interprétation de ces documents.

2. Valeur de la statistique de chasse

Toute administration de chasse qui se respecte tient à jour une statistique de chasse : à la fin de chaque saison, les chasseurs retournent une feuille individuelle qui leur a été distribuée avec le permis, et sur laquelle ils doivent indiquer le nombre de bêtes qu'ils ont tirées. Il suffit d'additionner les résultats pour savoir combien de lièvres ont été tirés dans tel ou tel district du canton, ou dans tel ou tel canton suisse. Les avis diffèrent quant à la valeur de ces statistiques, il y a pourtant un moyen bien simple d'en connaître la valeur : c'est d'en comparer deux entre elles. Si les résultats donnés par les chasseurs sont purement fantaisistes, les deux courbes ne montreront aucun point commun ; par contre si les chasseurs donnent des valeurs correspondant à quelque chose de réel, les deux courbes doivent présenter une certaine analogie.

A titre d'exemple, j'ai pris pour une décennie, soit de 1950 à 1959, le nombre de lièvres tirés chaque année, en Suisse d'une part, et dans le canton de Neuchâtel d'autre part (fig. 2). L'examen de ce graphique montre une coïncidence remarquable de ses deux courbes sauf pour l'année 1953. Comme

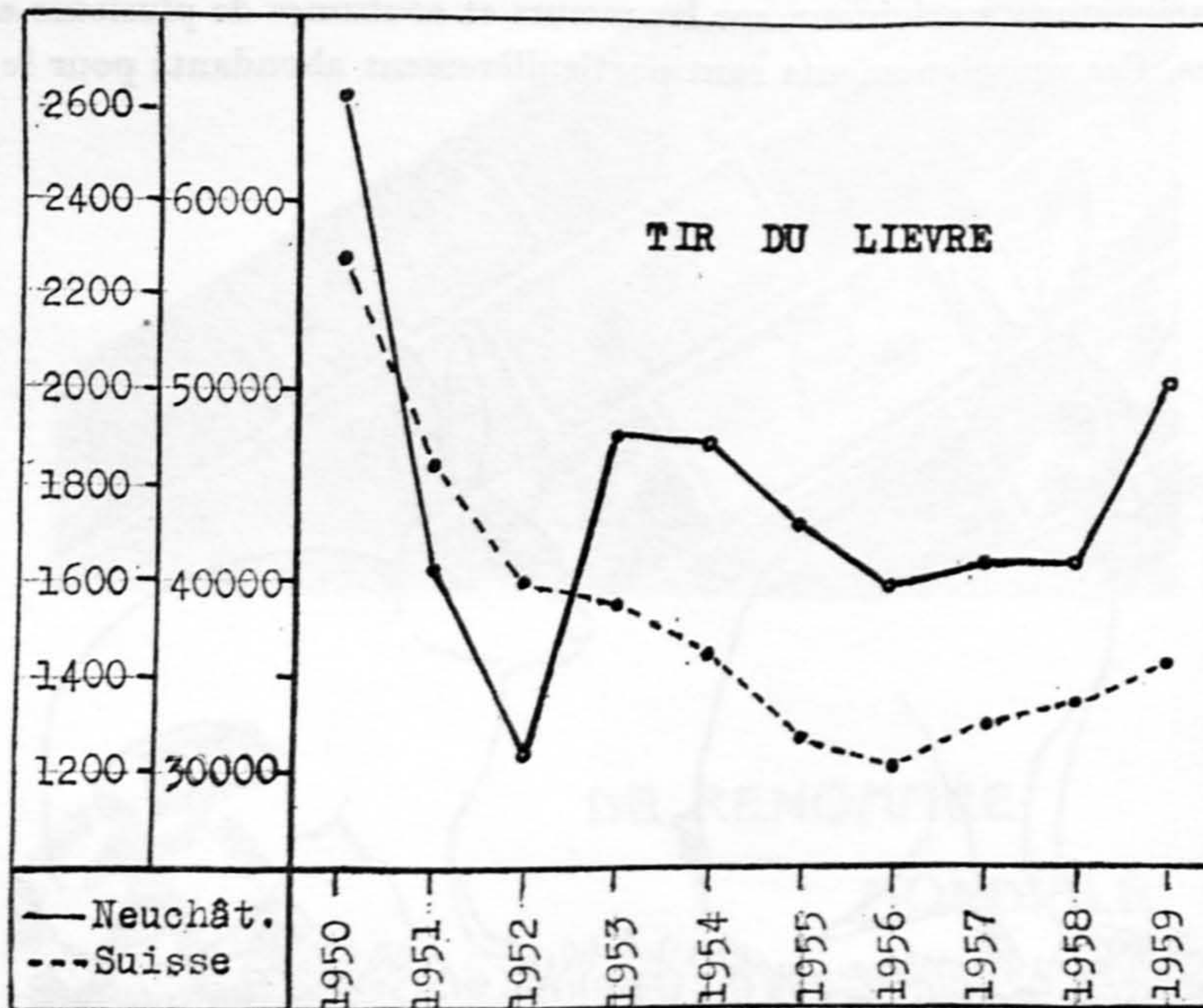


FIG. 2.

il est impossible que 9 coïncidences sur 10 soient dues au hasard, on en peut conclure que les statistiques de chasse sont utilisables scientifiquement, pour autant qu'elles portent sur des nombres assez grands et qu'elles restent comparables d'une année à l'autre. Ceci est confirmé par la comparaison des résultats obtenus dans les 6 districts du canton de Neuchâtel : sans qu'il soit besoin d'effectuer l'analyse mathématique, on voit que les courbes présentent des coïncidences remarquables (fig. 3). Il serait facile de multiplier les exemples, mais je pense que ceux donnés ici suffisent pour établir la valeur de notre statistique de chasse.

3. *Facteurs qui influencent le tir du lièvre*

Si l'on admet que le nombre de lièvres tirés durant une saison de chasse est plus ou moins proportionnel au nombre de lièvres qui se trouvaient sur le terrain, le nombre des lièvres tirés dépendra en définitive des facteurs qui influencent la prolifération ou la raréfaction des lièvres. Ces facteurs sont innombrables :

- a) il y a ceux qui dépendent de la chasse : méthodes de chasse, nombre de chasseurs, conditions météorologiques durant la chasse, dispositions légales, etc. ;
- b) il y a ceux qui dépendent du milieu biologique : nombre de prédateurs, carnivores et rapaces ; influence des engrais chimiques ou des insecticides ; accidents causés par la circulation ou les faucheuses, etc. ;
- c) il y a ceux qui dépendent des lièvres eux-mêmes : nombre de reproducteurs survivants après la chasse, équilibre plus ou moins favorable des sexes, épizooties, etc. ;
- d) il y a enfin les facteurs météorologiques : enneigement plus ou moins long, température plus ou moins favorable à l'époque des mises bas, temps plus ou moins humide, etc.

Au milieu de ce fouillis de causes et d'effets, il est très difficile de s'y retrouver et d'attribuer à tel facteur une prédominance sur tel autre. Toutefois la comparaison des deux courbes de la figure 2 et des six courbes de la figure 3, permet de dire que les facteurs classés sous *d* doivent jouer un rôle extrêmement important, car de 1950 à 1959, aussi bien en Suisse que dans le canton de Neuchâtel, les conditions de chasse, les modes de culture, l'intensité de la circulation, n'ont pas beaucoup varié. Aucune grande épizootie n'a été signalée, et le nombre des prédateurs n'a pas sensiblement changé. Ainsi les facteurs classés sous *a*, *b* et *c* sont restés plus ou moins stables, tandis que les facteurs météorologiques varient beaucoup d'une année à l'autre, et ceci aussi bien en Suisse que dans notre canton.

TIR DU LIEVRE DANS LES DISTRICTS

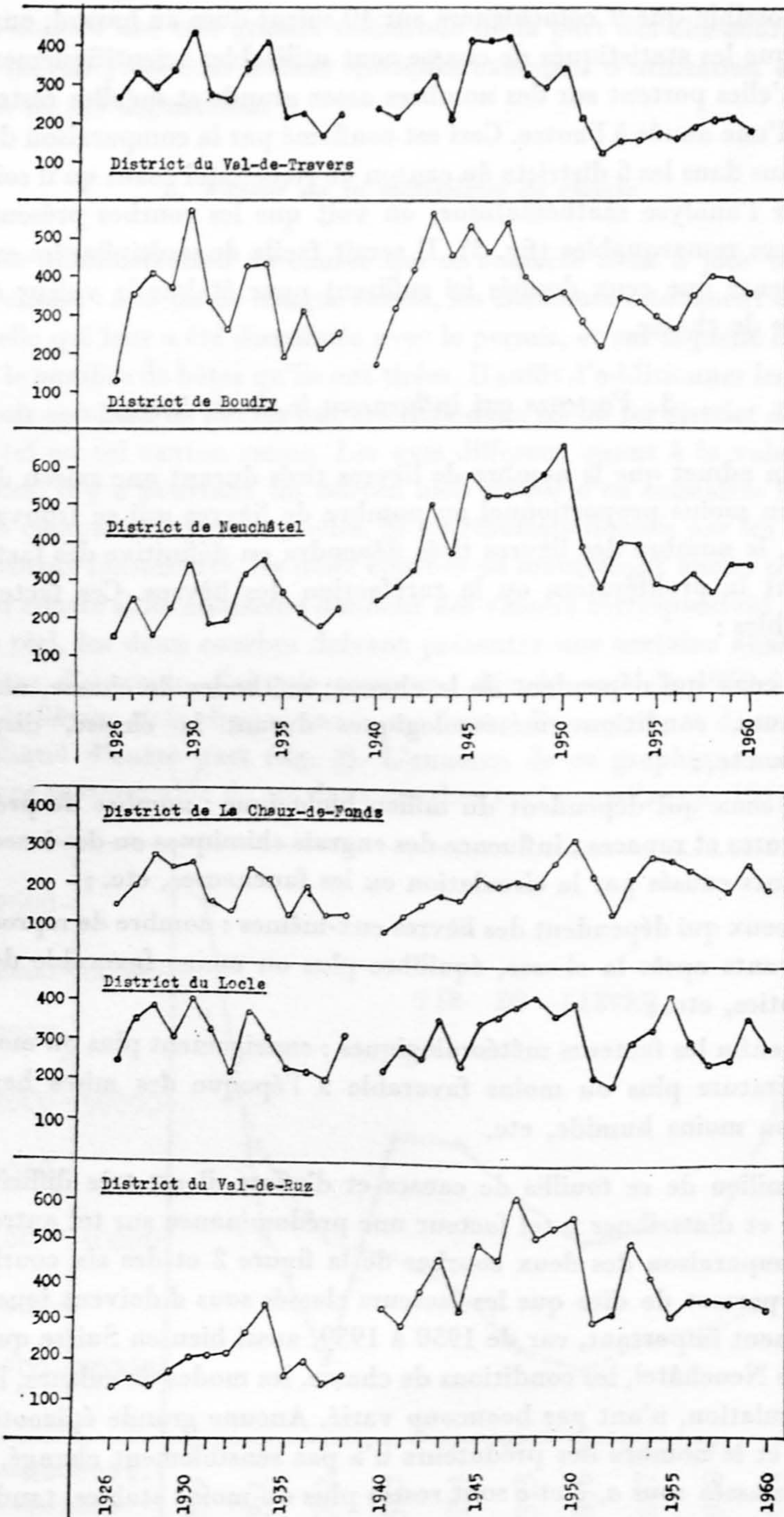


FIG. 3.

Si ce point de vue est juste, on en peut conclure que le nombre des lièvres sur le terrain dépend avant tout de conditions qui nous échappent, parce que météorologiques. Il serait intéressant d'entreprendre l'étude détaillée de ce problème, mais cela dépasse le cadre fixé pour ce travail.

4. Nombre de lièvres tirés dans le canton de Neuchâtel

Dans le canton de Neuchâtel on peut résumer de la manière suivante les caractéristiques du tir du lièvre :

Surface du canton (moins les lacs) : 71 597 ha, soit en gros 72 km².

Lièvres tirés (période 1926-1960) :

- maximum 2712 en 1947, soit presque 4 lièvres au km² ;
- moyenne 1790, soit 2,5 au km² ;
- minimum 1068 en 1926, soit 1,5 lièvre au km².

On voit (fig. 4), que suivant les années la quantité de lièvres *tirés* varie plus que du simple au double. On peut penser que la quantité de lièvres existant sur le terrain varie dans les mêmes proportions.

Il est intéressant de noter que les cantons de Berne, Zoug, Fribourg et Zurich, ont également une moyenne qui se situe entre 2 et 3 lièvres tirés au km². Ceci confirme une fois de plus la valeur des statistiques de chasse.

Comment peut-on augmenter le nombre de lièvres existant sur un territoire donné? A cette question on peut apporter autant de réponses qu'il y a de causes de destruction des lièvres, et les mesures à prendre peuvent se

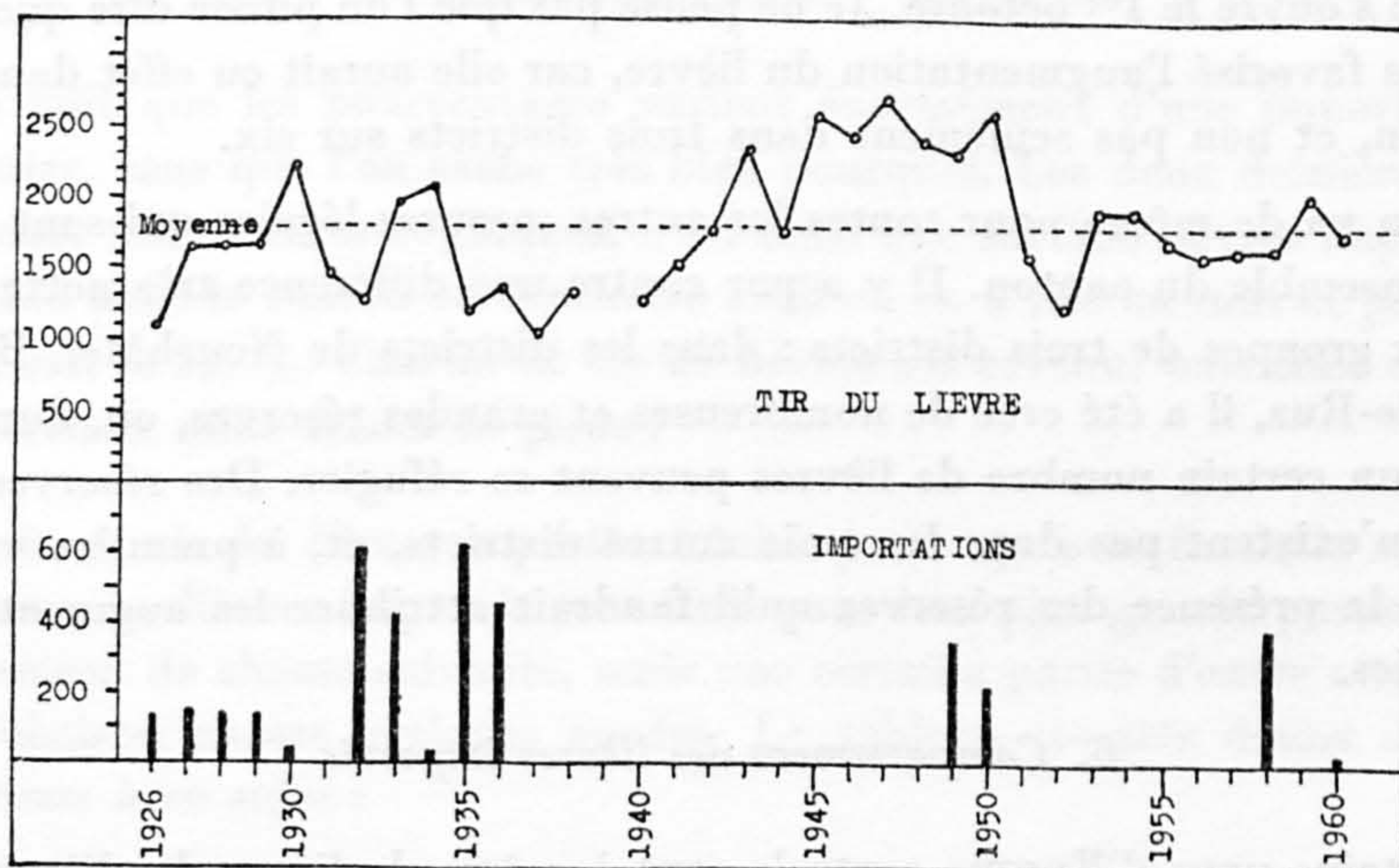


FIG. 4.

classer sous diverses rubriques : lois sur la chasse tendant à protéger l'espèce ; enrichissement du cheptel par le lâcher d'animaux provenant soit de l'étranger, soit de parties du canton riches en lièvres, soit d'élevage ; protection indirecte du lièvre par la destruction des animaux nuisibles.

Dans le canton de Neuchâtel nous avons fait différentes expériences dans tous ces domaines et il est possible de tirer quelques conclusions quant à la manière de favoriser la prolifération du lièvre.

5. Influence de mesures légales

On peut dire que le lièvre est en lente augmentation dans le canton de Neuchâtel. Le tableau numérique suivant en fait foi : si l'on calcule pour deux périodes d'égale longueur, soit 13 ans, la moyenne des lièvres tirés dans les six districts on obtient les chiffres suivants :

| | N | B | VT | VR | L | CF | |
|-------------|------|-----|-----|------|-----|-----|------|
| 1926-1938 | 235 | 325 | 289 | 188 | 300 | 187 | 1524 |
| 1940-1952 | 443 | 389 | 288 | 419 | 318 | 198 | 2055 |
| Différences | +208 | +64 | -1 | +231 | +18 | +11 | +529 |

On voit que des progrès importants ont été réalisés dans les districts de Neuchâtel (N), Boudry (B) et Val-de-Ruz (VR), tandis que les districts du Val-de-Travers (VT), du Locle (L) et de La Chaux-de-Fonds (CF) sont restés pratiquement stables.

Durant la période 1926-1938 la chasse au lièvre s'ouvrait dans la dernière quinzaine de septembre, tandis que durant la période 1940-1952 la chasse au lièvre s'ouvre le 1^{er} octobre. Je ne pense pas que l'on puisse dire que cette mesure a favorisé l'augmentation du lièvre, car elle aurait eu effet dans tout le canton, et non pas seulement dans trois districts sur six.

Il en va de même pour toutes les autres mesures légales qui sont prises pour l'ensemble du canton. Il y a par contre une différence très nette entre les deux groupes de trois districts : dans les districts de Neuchâtel, Boudry et Val-de-Ruz, il a été créé de nombreuses et grandes réserves, où, durant la chasse, un certain nombre de lièvres peuvent se réfugier. Des réserves semblables n'existent pas dans les trois autres districts, et, à première vue, ce serait à la présence des réserves qu'il faudrait attribuer les augmentations constatées.

6. Comportement des lièvres importés

Certains pays d'Europe centrale sont à même de livrer des lièvres aux chasseurs d'Europe occidentale et très souvent de tels lièvres ont été importés

chez nous. Dans notre canton, il semble que les premières importations eurent lieu en 1924-1925. A ce sujet, j'ai retrouvé les chiffres suivants :

| | |
|-----------|--------------------------------|
| 1924-1925 | 163 lièvres lâchés |
| 1925-1926 | « des lâchers sont effectués » |
| 1926 | 135 lièvres lâchés |
| 1927 | 149 » » |
| 1928 | 147 » » |
| 1929 | 144 » » |

C'est à partir de 1930 que les lièvres importés sont marqués et c'est donc à partir de cette année qu'il est possible de se faire une idée au sujet du devenir de ces lièvres étrangers.

a) *Pourcentage des lièvres tirés.* Le tableau suivant résume la situation :

| | | |
|------------------------------|--------|------------------|
| importation de décembre 1930 | 34,5 % | de lièvres tirés |
| » de janvier 1932 | 41,1 % | » » » |
| » de décembre 1932 | 42,5 % | » » » |
| » de décembre 1933 | 48,8 % | » » » |
| » de décembre 1934 | 27,8 % | » » » |
| » de mars 1935 | 22,0 % | » » » |
| » de novembre 1935 | 26,5 % | » » » |
| » de novembre 1936 | 26,6 % | » » » |
| » de décembre 1949 | 42,2 % | » » » |
| » de décembre 1950 | 8,0 % | » » » |
| » de décembre 1958 | 5,5 % | » » » |

On voit que les pourcentages varient énormément d'une importation à l'autre, sans que l'on sache très bien pourquoi. Les deux dernières expériences furent catastrophiques, c'est ainsi que sur 380 lièvres importés et lâchés dans le canton en décembre 1958 on en a tiré en tout et pour tout 21, soit le 5,5 %. Chacun de ces 21 lièvres est revenu, tous frais compris, à environ mille francs la pièce !

b) *Durée de vie des lièvres importés.* Lâchés juste après la fin de la saison de chasse, les lièvres importés sont tirés pour leur plus grande partie lors de la saison de chasse suivante, mais une certaine partie d'entre eux réussit à subsister encore quelques années. Le tableau ci-après donne des indications à ce sujet :

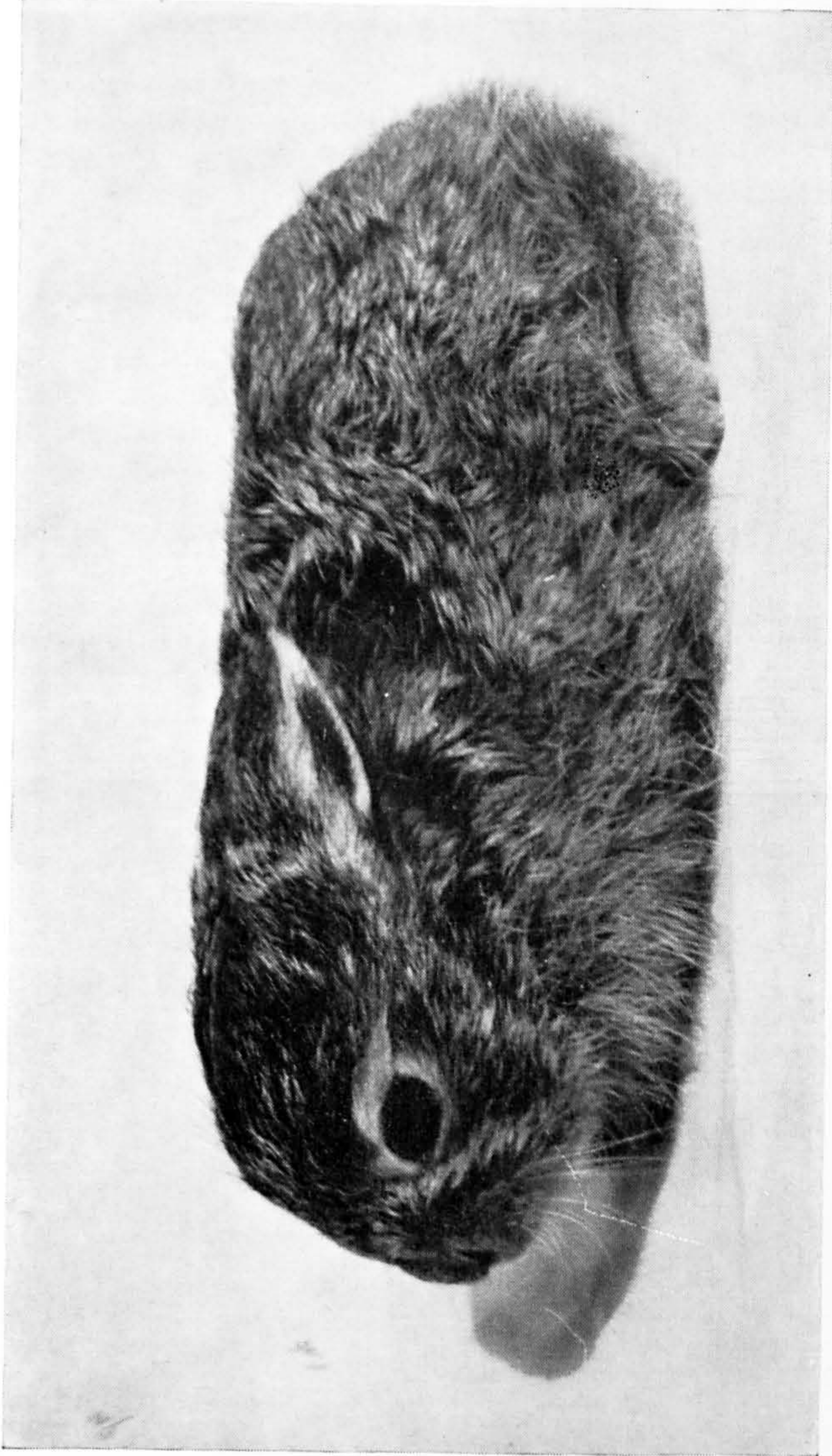
| Importation de | Lièvres tirés après | | | | |
|----------------|---------------------|----|----|---|---------------------|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 saisons de chasse |
| janvier 1932 | 101 | 20 | 4 | 2 | 0 |
| décembre 1932 | 106 | 14 | 2 | 2 | 1 |
| décembre 1933 | 174 | 11 | 7 | 1 | 2 |
| décembre 1934 | 23 | 3 | 2 | 0 | 0 |
| novembre 1935 | 119 | 15 | 12 | 0 | 0 |
| novembre 1936 | 96 | 17 | 3 | 1 | 1 |

Ce tableau montre qu'il ne faut pas trop compter sur les rescapés de la première saison pour assurer le repeuplement : la très grande partie des lièvres importés se fait fusiller lors de la première saison de chasse.

- c) *Déplacements des lièvres importés.* Si l'on connaît le lieu du lâcher et le lieu du tir on peut se faire une idée au sujet des déplacements effectués par un lièvre. Bien entendu, il s'agit de la distance mesurée entre les deux points sur une carte et l'on ignore tout du chemin réel parcouru par l'animal pour aller de l'un à l'autre de ces points :

l'importation de décembre 1950 a montré que sur 18 lièvres dont on connaît le lieu de lâcher et le lieu de tir, 6 n'avaient pratiquement pas bougé ; 7 avaient effectué des déplacements de moins de 1 km ; deux des déplacements compris entre 2 et 3 km ; et enfin 3 lièvres ont fait des déplacements compris entre 3 et 4 km. Le maximum est un déplacement de 4 km. Pour la plupart de ces animaux, il s'est écoulé dix à onze mois entre le moment du lâcher et celui du tir. A noter qu'un de ces lièvres, lâché le 15 décembre 1950, et tiré en novembre 1952, n'était qu'à 1 km de son lieu de lâcher. L'importation de décembre 1949 confirme ces données : sur 49 animaux, 19 ont effectué des déplacements de moins de 1 km ; et 19 également des déplacements compris entre 1 et 5 km. Les 11 autres animaux ont effectué des déplacements plus longs, le maximum étant ici de 15 km. On voit que les lièvres importés se déplacent assez peu, et restent dans la plupart des cas là où on les a mis.

- d) *Influence générale des lièvres importés.* La figure 4 permet de comparer d'un coup d'œil le tir du lièvre dans le canton avec les importations qui ont été faites. De 1926 à 1936, il y eut des importations régulières et souvent massives, surtout vers la fin de la période. On voit que c'est durant cette période que le tir du lièvre a donné les moins bons résultats ; on constate le même phénomène avec les importations de 1949 et 1950 qui sont elles aussi suivies d'une baisse spectaculaire. Par contre, l'importa-



Leveraut âgé de quelques jours.



Georges Hegelbach

RADIESTHÉSISTE

Membre de la Société internationale de Radiesthésie,
des Congrès internationaux de Paris 1954, de Locarno 1956
et de Kreuznachbad 1960

Villa Fleurie

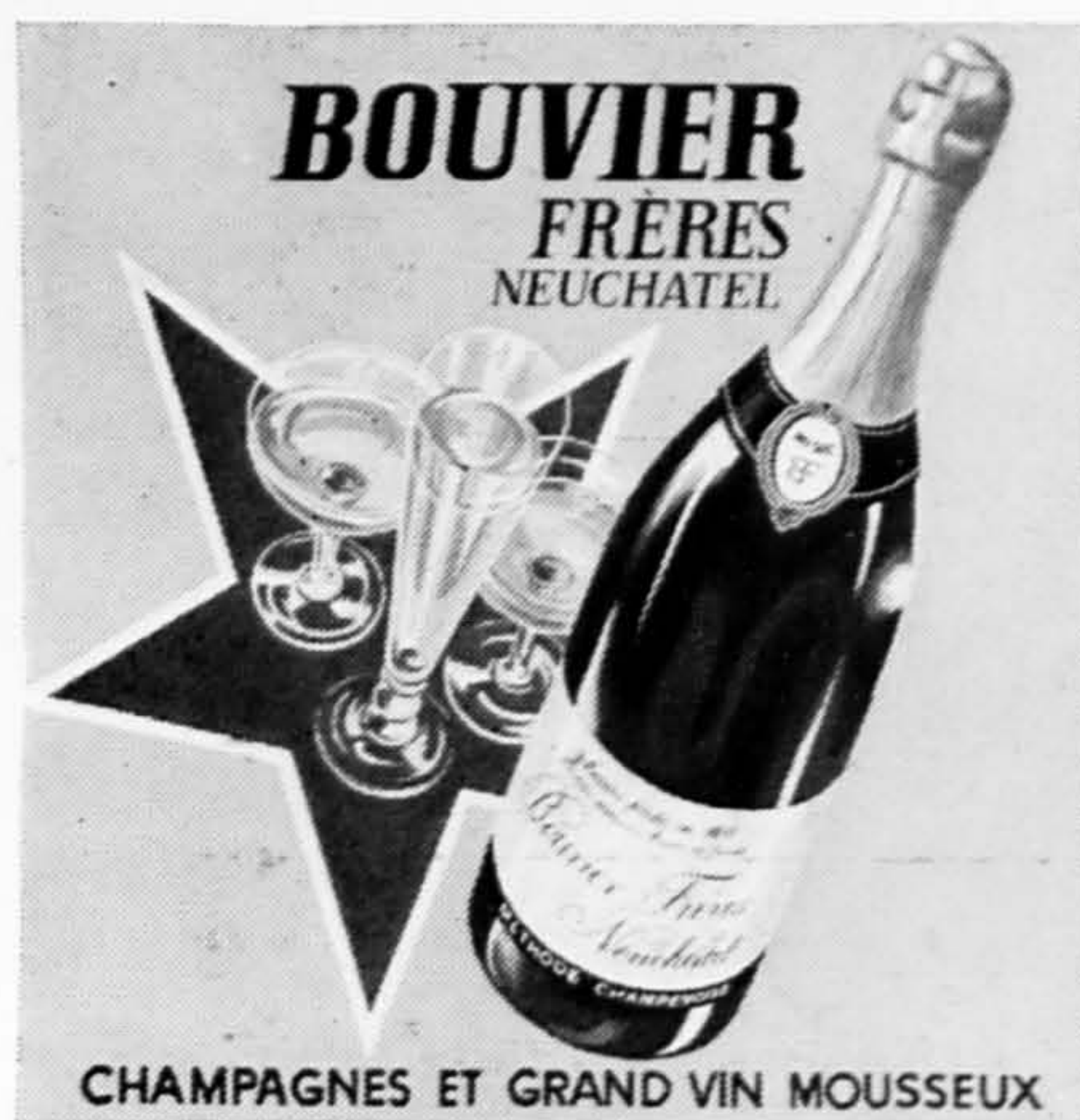
BOLE/NE

Tél. 038 / 6 38 32

MÉTAPSYCHIQUE
TÉLÉRADIESTHÉSIE
AUTHENTICITÉ DE DOCUMENTS
SYNTONISATION

Recherches générales

REÇOIT SUR RENDEZ-VOUS



Champagne et Grand Vin mousseux
depuis 1811

Samuel Châtenay

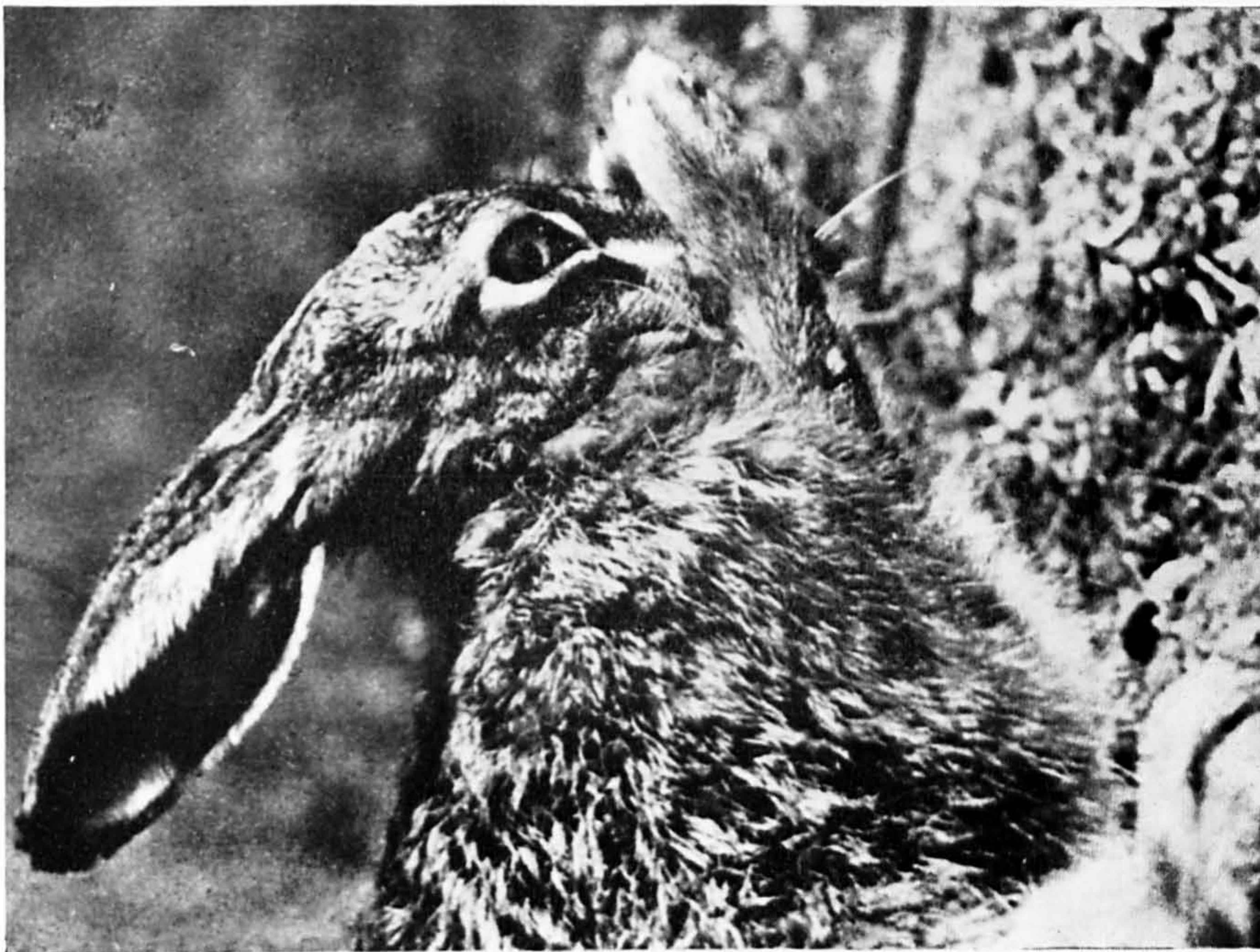
VINS FINS DE NEUCHÂTEL

Neuchâtel



Les Halles

LE BON RESTAURANT
DE NEUCHÂTEL



Deux attitudes caractéristiques de levrauts.



Neuchâtel

Plan 21

☎ 038 / 5 50 74

*Installations au mazout - Modifications
Installations - Révisions*

V E S S A Z & F I L S

SERRURIERS - CONSTRUCTEURS



38, rue des Amandiers

NEUCHÂTEL

☎ 038 / 5 26 93



ENCADREMENTS

DORURE - TABLEAUX

GRAVURES ANCIENNES

DANIEL COSTE

Succ. d'Otto Grimm

NEUCHÂTEL

☎ 038 / 5 44 48

Rue du Château 2 et 4



maître opticien

Ne pas le perdre de vue !

Hôpital 17, Neuchâtel

tion de 1958, qui a donné les résultats lamentables que l'on sait, est suivie d'une légère hausse du tir du lièvre.

C'est au vu de ces résultats que l'on peut se demander s'il est vraiment utile d'importer des lièvres étrangers et ce sont ces résultats qui permettent de dire : « Plus on importe moins on tire, moins on importe plus on tire. » Ceci est confirmé par le fait que nos meilleures années à lièvres vont de 1943 à 1949, époque pendant laquelle aucun lièvre étranger ne fut lâché dans le canton.

7. Reprises de lièvres du pays

Cette méthode consiste à établir des réserves dans des endroits favorables ; il faut trouver des biotopes qui conviennent le mieux aux lièvres, et si l'on veut obtenir des résultats satisfaisants, il convient que ces réserves soient surveillées, pour éviter la destruction d'un trop grand nombre de lièvres par les nuisibles. L'établissement de ces réserves suppose l'organisation de traques régulières pour capturer les lièvres au moyen de filets. Les animaux sont relâchés en d'autres endroits du canton, moins favorables, où ils renforcent les effectifs existants. Ces lièvres du pays présentent deux grands avantages par rapport aux lièvres importés : ils sont adaptés aux conditions locales, et le risque d'introduire de nouvelles maladies est éliminé.

C'est en 1929 que les premières reprises de lièvres furent effectuées en diverses régions du Vignoble. La liste suivante donne une idée de l'importance de ces reprises :

| | |
|-------------|---------------------|
| 1929-1930 : | 32 lièvres capturés |
| 1930 : | 90 » » |
| 1931 : | 23 » » |
| 1932 : | 42 » » |
| 1933 : | 43 » » |

Cette manière de faire a été reprise dernièrement avec des résultats comparables à ceux d'autrefois. Une observation intéressante a pu être faite lors des reprises qui eurent lieu en 1959 dans une réserve d'une surface de 36 ha, située au bord du lac entre Cortaillod et Bevaix. Lors d'une reprise, environ 80 lièvres furent levés, une cinquantaine d'entre eux furent capturés : 80 lièvres sur 36 ha, cela donne environ 2 lièvres à l'ha, soit 200 au km².

Il est bien entendu que toute chasse est interdite sur cette réserve et qu'elle est bien surveillée par un bon garde. Presque toute la réserve est en vigne, et l'on voit qu'il ne semble pas que les produits utilisés en viticulture pour lutter contre les divers parasites soient nocifs pour les lièvres, car le peuplement atteint dans la réserve était fort important et en cinq ans nous n'avons jamais observé de mort suspecte.

NAGEL

NEUCHÂTEL

CHAUFFAGE CENTRAL

VENTILATION

INSTALLATION SANITAIRE

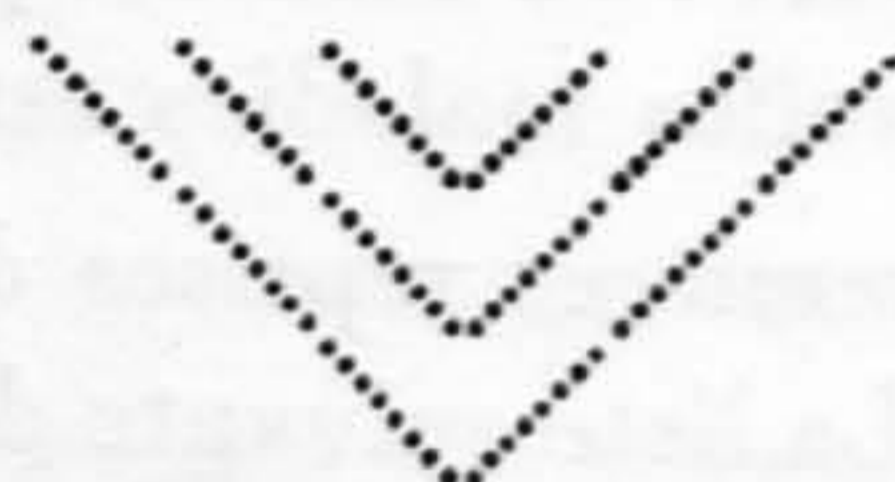
STOPPA & CARAVAGGI

ENTREPRENEURS

Saint-Nicolas 26

NEUCHÂTEL

☎ 038 / 5 27 21



Constructions - Réparations

Transformations - Carrelages

Revêtements

TRANSPORTS INTERNATIONAUX

LAMBERT & C^{IE}

NEUCHÂTEL

DÉMÉNAGEMENTS - GARDE-MEUBLES

Expéditions pour tous pays

Comme le nombre des animaux capturés dans les vignes et relâchés est assez faible, il est assez difficile de se faire une idée sur le pourcentage des réussites. Je puis donner ci-dessous 3 valeurs qui montrent que là aussi les résultats sont assez variables :

traque du 6 décembre 1958 : 10 % de lièvres tirés
traque du 5 décembre 1959 : 22,4 % » » »
traque du 12 décembre 1959 : 61,5 % » » »

Pour effectuer des reprises dans de bonnes conditions il est nécessaire d'avoir de bons filets. Ceux que nous utilisons donnent toute satisfaction, c'est pourquoi je donne ici leurs caractéristiques : il s'agit de filets tramailés dont la toile du centre a des mailles de 50 mm. Il y a 25 mailles dans le sens de la hauteur et 800 dans le sens de la longueur. Les nappes de contremailles entre lesquelles se trouve la toile du centre ont des mailles de 250 mm de côté ; il y en a 4 dans le sens de la hauteur et 160 dans celui de la longueur.

Le fil synthétique utilisé pour la toile du centre se dénomme de la manière suivante : K 20 s/18 - 3 LP ; le fil synthétique utilisé pour les contremailles se dénomme K 20 s/36 - 3 LP, il a été trempé dans une solution spéciale à base de goudron pour créer une certaine rigidité. Le filet, qui mesure environ 40 m de long, est monté sur une drisse de 3 mm en nylon tressé.

8. *Elevage de lièvres en parc*

Cette méthode d'élevage qui avait régulièrement échoué à cause des épizooties de coccidiose qui se déclaraient toujours au bout de deux ou trois ans, a été reprise sur d'autres bases. L'expérience a été faite par le service cantonal de la chasse dans un parc de 4,5 ha situé à Praz s/Boudry. A l'alimentation des lièvres, on a ajouté des remèdes contre la coccidiose et il semble bien que cette terrible maladie a pu être vaincue. Déjà à trois reprises on a pu procéder à la capture de lièvres dans le parc pour les relâcher en divers endroits du canton. Cette expérience a fait l'objet de diverses publications et si j'en parle ici c'est parce qu'elle a permis de se rendre compte de l'extraordinaire peuplement en lièvres que l'on peut obtenir sur une surface restreinte, pour peu que l'on élimine le danger de coccidiose. Dans le parc il y a normalement de 30 à 40 lièvres, ce qui fait 10 lièvres à l'ha, ou 1000 lièvres au km².

La clôture empêche l'accès des nuisibles à quatre pattes, par contre, le danger aérien subsiste en partie, car les abris sont un peu maigres. Une nourriture d'appoint est fournie pendant l'hiver, non pas tellement pour nourrir les lièvres, mais pour les obliger à prendre le remède contre la coccidiose.

Ici aussi il est trop tôt pour savoir comment se comportent sur le terrain

Au lieu de vous énerver ainsi



choisissez les papiers de marque
unanimentement appréciés :

Jura Cyclostyle mi-fin sans bois

Jura Print pour multigraphe
avec bois

Jura Alco pour appareils à alcool,
deux qualités spéciales,
sans bois et avec bois

des

Papeteries de Serrières S.A.

Serrières-Neuchâtel
Téléphone 038 / 5 75 75

Depuis 1477 :
tradition, expérience, qualité

ALBINO TURUANI

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS

NEUCHÂTEL

DRAIZES 75

TÉLÉPHONE 8 19 13

les lièvres du parc, car on n'a pu travailler que sur de petits nombres. Pour l'instant, on a obtenu des résultats de 12,5 et 21,4 % des lièvres relâchés mais ceci sur des quantités qui n'excèdent pas une quinzaine d'animaux.

9. Conclusions principales

Si l'on résume maintenant brièvement les principales conclusions de ce petit travail, je crois que l'on peut admettre les points suivants :

1. les statistiques de chasse peuvent être utilisées scientifiquement ;
2. la prolifération ou la raréfaction du lièvre dépend avant tout de facteurs météorologiques ;
3. l'établissement de réserves de chasse semble avoir un effet bénéfique ;
4. l'importation même massive de lièvres étrangers ne se répercute pas sur le nombre de lièvres tirés, ce serait même plutôt le contraire ;
5. le lièvre est un animal assez sédentaire qui ne s'éloigne pas beaucoup de l'endroit où il a été lâché ;
6. le peuplement d'un territoire donné dépend énormément des conditions de protection :
 - a) sur un terrain ouvert à la chasse et mal surveillé on arrive à tirer au maximum 4 lièvres au km² ;
 - b) dans une réserve fermée à la chasse et bien surveillée, on arrive à une densité de 200 lièvres au km² ;
 - c) dans un parc clôturé où les lièvres sont traités contre la coccidiose, on arrive à une densité de 1000 lièvres au km².

Beaucoup de points resteraient à étudier, en ce qui concerne l'écologie du lièvre. L'élevage en parc peut rendre de très grands services dans ce domaine, et notre intention est d'entreprendre maintenant des observations suivies dans le parc de Praz s/Boudry.

Pour terminer je remercie MM. J. Grisoni et D. Fraguglione qui ont bien voulu me prêter les clichés qui illustrent ce texte, ainsi que M. E. Brodbeck qui est l'auteur de la figure 1. Je remercie également M. Pierre Huser, de Lausanne, qui m'a donné les renseignements techniques concernant les filets destinés à capturer les lièvres.

A.-A. QUARTIER

V^{ve} Carl DONNER & Fils

Constructions métalliques légères

Serrurerie en bâtiments

Portes et Devantures de magasins

Barrières et Clôtures

Bellevaux 8

NEUCHÂTEL

Tél. 5 31 23

PIERRE BARBIER

ENTREPRENEUR

NEUCHÂTEL

Saars 131

Tél. 5 20 27

FERBLANTERIE - INSTALLATIONS SANITAIRES
PLASTIQUE - TRAVAUX EN TOUS GENRES
POÊLES A MAZOUT

Georges SYDLER

+ Maîtrise fédérale +

Bureau : ☎ 038 / 5 15 15

Atelier : ☎ 038 / 5 63 93, rue du Tertre 30

NEUCHATEL

WYSS

REVÊTEMENTS DE SOLS
TAPIS ET RIDEAUX

Linoléum
Plastofloor
Sucoflor
Kenflex
Colovinyl
Tarkett
Tapis d'Orient
Tapis machine
Rideaux

J. WYSS S. A., NEUCHATEL

6, Place-d'Armes

☎ 038 / 5 21 21

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE VITRERIE

V^{ve} Pierre CHIARA

**BÉTON ARMÉ
TRANSLUCIDE**

VERRES

GLACES

VITRAUX D'ART

Côtes-de-Montbenon 12

LAUSANNE

☎ 021 / 22 34 76

NEUCHATEL

Ecole Supérieure de Commerce

Enseignement moderne
des branches commerciales et des langues

Diplôme - Maturité

En été : Cours de vacances de français

Le directeur : JEAN GRIZE

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES



NEUCHATEL - Place d'Armes 1, Téléphone 5 18 36

Lustrerie de choix
Appareils de qualité

Musée d'Ethnographie

SOMMAIRE

Introduction, p. 65.

Chronologie de l'année, p. 66.

Collections, p. 67.

Services du Musée :

Bibliothèque, p. 88.

Musicologie, p. 88.

Laboratoire de photographie, p. 90.

Expositions, p. 91.

Missions scientifiques, p. 103.

Conférences, p. 108.

Légendes des illustrations, p. 109.

Illustrations, pl. I à XVI.

INTRODUCTION

L'année 1959 fut un retour au terrain — pour nous le Sahara — en deux missions : mission ethno-musicologique de Z. Estreicher, mission ethnographique de J. Gabus et J.-Cl. Müller. Cette double enquête fut possible grâce aux subventions du Fonds national suisse de la recherche scientifique. L'enquête s'orienta essentiellement vers la recherche, en abandonnant ainsi — ou presque — la collection matérielle. En effet, les 8 missions précédentes nous avaient permis de disposer d'un ensemble assez représentatif de la culture matérielle (près de 3000 objets).

Le terrain encore, mais dans son sens muséologique cette fois-ci, en Afghanistan : de juillet à octobre, nous dirigeons la troisième mission de l'Unesco pour la réorganisation du Musée national de l'Afghanistan, à Kabul.

En fin d'année et sur le même plan en somme, nous prenions contact avec

le Maroc par trois conférences données à l'Université de Rabat et à Casablanca. C'était une introduction à l'étude de deux expositions, l'une concernant le Sahara — que nous devons organiser et présenter à Rabat, ce qui fut exécuté en février 1960 — l'autre qui concerne le Maroc serait de type international et s'ouvrirait à Neuchâtel en 1962 sous le titre « Les Trésors d'Art et d'Histoire du Maroc ».

Il y eut enfin deux expositions, mais différentes de celles des années précédentes. Nous désirions et devons un jour ou l'autre présenter au public et en particulier à la Ville de Neuchâtel, l'essentiel de nos acquisitions récentes. Ce fut donc le titre de la première exposition : « Nos acquisitions récentes ». La seconde exposition fut d'une autre nature. Une classe de jeunes filles du Collège classique s'était intégrée à un réseau international d'échanges entre élèves de l'enseignement secondaire, échanges dont l'Unesco avait favorisé la constitution dans une quarantaine de pays. Par conséquent, nous avons ouvert nos portes, afin d'accueillir cet effort et cette réalisation : « La Thaïlande ». La jeune reine Sirikit de Thaïlande fut touchée par ce geste de 24 collégiennes et vint inaugurer l'exposition qui s'ouvrit par un spectacle de danses siamoises.

Pour conclure, il nous paraît que si la tâche des musées comporte la conservation, la recherche et les relations publiques, ce dernier secteur, comparativement aux années précédentes a été réduit faute d'exposition de grand format, mais ce fut à l'avantage de la recherche avec ce qu'elle implique, plus tard, de publications.

CHRONOLOGIE DE L'ANNÉE

5 novembre 1959

au 15 mars 1960 Mission Z. Estreicher à Gouré (Niger).

16 novembre 1959

au 25 fév. 1960 Mission J. Gabus et J.-Cl. Müller au Sahara (Mauritanie, Mali, Niger).

24 avril

Présentation du Musée d'ethnographie, par J. Gabus, à la Société suisse des officiers.

27-28 avril

Voyage J. Gabus à Paris : visite de la collection Monot.

11 novembre

Inauguration de l'exposition « Siam » en présence de S. M. la reine Sirikit, de Thaïlande.

23 novembre

Commission du Musée.

25 novembre

Visite du Musée par le « Lions Club » de La Chaux-de-Fonds, présentation J. Gabus.

4 juin

Présentation de la collection de jouets offerte par l'ambassade d'URSS à notre Musée.

- 23 juin Visite du Musée par les Jeunes Radicaux, présentation J. Gabus.
- 13 juillet Départ J. Gabus : Kabul, troisième mission Unesco pour la réorganisation du Musée national d'Afghanistan et du Service des antiquités.
- 4 octobre Retour J. Gabus de Kabul.
- 12 octobre Inauguration de l'exposition « Nos acquisitions nouvelles ».
- 1-6 décembre Voyage J. Gabus : Maroc.
Trois conférences à Rabat (Université) et Casablanca sous les titres « Fonctions sociales et culturelles d'un Musée », « L'ethnographie du Sahara ».
- 10 décembre Visite du Musée par l'Aspan (Association suisse pour le plan d'aménagement national), présentation J. Gabus.

COLLECTIONS

AFRIQUE

Sahara

Résultats de la mission J. Gabus, J.-Cl. Müller et Z. Estreicher au Sahara
1959-1960

- 60-1-1 à 60-1-2 Bagues filigranes d'argent avec imitation perle - Tombouctou.
ø 2,1 cm - Achat J.-Cl. Müller.
- 60-1-3 Bague filigrane d'argent - Tombouctou - ø 2 cm -
Achat J.-Cl. Müller.
- 60-1-4 Pendentif en argent ciselé avec pierre rouge - Tahoua - haut. 5 cm,
larg. 2,5 cm - Achat J. Gabus.
- 60-1-5 Echantillon de gomme - Tahoua - Achat J. Gabus.
- 60-1-6 Coquillage taillé au couteau - Kidal - haut. 5,5 cm -
Achat J.-Cl. Müller.
- 60-1-7 Pendentif cuir et coquillages en forme de losanges - Kidal -
haut. 4 cm, larg. 3,8 cm - Achat J.-Cl. Müller.
- 60-1-8 Bracelet de coude avec inscription en tifinar - Tahoua,
Ioulliminden de l'Ouest - ø 12,5 cm - Achat J. Gabus.
- 60-1-9 Chevillère en cuivre - Kidal - larg. 11 cm - Achat J.-Cl. Müller.
- 60-1-10 Chevillère en cuivre - Niamey - haut. 15 cm, ø 34 cm -
Achat J.-Cl. Müller.
- 60-1-11 Epée avec fourreau - Tahoua, Ioulliminden de l'Ouest -
long. 37 cm - Achat J. Gabus.
- 60-1-12 Marteau à sucre en cuivre jaune et rouge ciselé - Tahoua -
long. 24,5 cm - Achat J. Gabus.

- 60-1-13 à 60-1-14 Bracelets de cuir ornés de perles multicolores - Tahoua - Achat J. Gabus.
- 60-1-15 Bague en argent - Tombouctou/Songhaï - ø 2,5 cm - Achat J. Gabus.
- 60-1-16 Vêtement d'enfant - Oualata - 137,5 × 83 cm - Achat J. Gabus.
- 60-1-17 Chapeau ; fut porté par un Peul wodabé, fraction Soudoussoukaïl - Kâbi/Niger (Cercle de Gouré) - haut. 30 cm - Achat Z. Estreicher.
- 60-1-18 Pipe en terre cuite rouge - Kelakam, Peuls Aboré - long. 7 cm - Achat Z. Estreicher.
- 60-1-19 Pipe en terre - Kelakam, Peuls Aboré - long. 5,5 cm - Achat Z. Estreicher.
- 60-1-20 Bracelet avec anneaux - Peuls wodabé - ø 6 cm - Achat Z. Estreicher.
- 60-1-21 2 bagues et 9 anneaux d'orteils - Peuls wodabé - ø 2,2, 1,6 et 2 cm - Achat Z. Estreicher.
- 60-1-22 à 60-1-23 Chevillères cuivre ciselé - Peuls - Don Ifan Niamey.
- 60-1-24 à 60-1-29 Bracelets de verre de couleur achetés à Kelakam, Sud-Est du Niger - Manga ou Haoussa, Nigéria - Achat Z. Estreicher.
- 60-1-30 Calebasse pyrogravée, intérieur oiseaux stylisés - Haoussa Kano/Nigéria - haut. 17,5 cm, ø 33,5 cm - Achat J. Gabus.
- 60-1-31 Selle de chameau « tahiaast » - Kidal - haut. 65 cm - Achat J.-Cl. Müller.
- 60-1-32 Plat en bois, style sarakholé, Arroudguij - Oualata - haut. 33,5 cm, ø 33 cm - Achat J. Gabus.
- 60-1-33 Plat à pied « faieha » utilisé dans les grandes occasions - Oualata - haut. 33 cm, ø 48,5 cm - Achat J. Gabus.
- 60-1-34 Plat creux « gassar » - Oualata - haut. 12 cm, ø 42 cm - Achat J. Gabus.
- 60-1-35 Planchette coranique - Oualata - 31,5 × 17 cm - Achat J. Gabus.
- 60-1-36 Cadenas de bois, ancien « legfol » - Oualata - 40 × 32 cm - Achat J. Gabus.
- 60-1-37 Plat en bois (bois de yetta) ancien nommé « faieha » (ce qui est plat) - Oualata - haut. 6 cm, ø 27 cm - Achat J. Gabus.
- 60-1-38 Encrier cylindrique - Oualata - long. 8 cm, ø 7 cm - Achat J. Gabus.
- 60-1-39 Canari ancien à anses - Oualata - haut. 23 cm, ø col 10 cm - Achat J. Gabus.
- 60-1-40 Brûle-parfum - Oualata - haut. 17 cm - Achat J. Gabus.
- 60-1-41 Lance nemadi - Oualata - long. 110 cm - Achat J. Gabus.
- 60-1-42 Couteau employé dans toute la Mauritanie « Giro dias 108 » - long. 18 cm - Achat J. Gabus.

- 60-1-43 Théière maure de pacotille - Oualata - haut. 15,5 cm - Achat J. Gabus.
- 60-1-44 à 60-1-48 Ustensiles émaillés polychromes de Hong-Kong - Oualata - Achat J. Gabus.
- 60-1-49 Sandales de jeune fille noble « Tembaten », fabricante : Nana Aïcha, de Oualata - Oualata - long. 21,5 cm - Achat J. Gabus.
- 60-1-50 Coussin « courmia » en cuir - Oualata - ø 21 cm - Achat J. Gabus.
- 60-1-51 Selle de chameau miniature « rhala », fabricant : Ba qsabba, de Oualata - Oualata - haut. 12 cm - Achat J. Gabus.
- 60-1-52 à 60-1-55 Portefeuilles de Hartania, fabricante : Nana Aïcha, Oualata - Oualata - Achat J. Gabus.
- 60-1-56 Blague à tabac « beït mouneïdjé », fabricante : Nana Aïcha de Oualata - Oualata - 18 × 5,5 cm - Achat J. Gabus.
- 60-1-57 Collier de tête, fabricante : Nana Aïcha, de Oualata - Oualata - 21 cm - Achat J. Gabus.
- 60-1-58 Amulette « ktab taala ilah » (amulette de « viens ici »), fabriquée par Khdeïja mint Tbaba, de Oualata - Oualata - 2 × 1,3 cm - Achat J. Gabus.
- 60-1-59 Amulette « glad Ichir » pour garçons, fabriquée par Khdeïja mint Tbaba, de Oualata - Oualata - haut. 25 cm - Achat J. Gabus.
- 60-1-60 Pipe « toba », fabriquée par Khatriq Mahjoub - Oualata - long. 13 cm - Achat J. Gabus.
- 60-1-61 Chameau « jmel » jouet - Oualata /Nemadi - haut. 15 cm - Achat J. Gabus.
- 60-1-62 Brûle-parfum en terre cuite, fabriqué par Aïé mini Sibrou - Oualata - haut. 12 cm - Achat J. Gabus.
- 60-1-63 L mes mek noufer Houïlé - Oualata - haut. 5,5 cm - Achat J. Gabus.
- 60-1-64 L mes mek Houïlé - Oualata - haut. 7 cm - Achat J. Gabus.
- 60-1-65 L mes mek Caabé - Oualata - haut. 5 cm - Achat J. Gabus.
- 60-1-66 L mes mek Bé guegnou - Oualata - haut. 7,5 cm - Achat J. Gabus.
- 60-1-67 L mes mek béguégnou - Oualata - haut. 5,5 cm - Achat J. Gabus.
- 60-1-68 L mes mek amjouna, matrice à bijoux - Oualata - haut 7 cm - Achat J. Gabus.
- 60-1-69 L mes mek MENCHÂA - Oualata - haut. 6 cm - Achat J. Gabus.
- 60-1-70 L memmek jemour - Oualata - haut. 3,5 cm - Achat J. Gabus.
- 60-1-71 Jujubes pour jouer au krour - Oualata - Achat J. Gabus.
- 60-1-72 Œuf d'autruche orné par Khdeïja mint Tbaba - Oualata - 18 cm - Achat J. Gabus.
- 60-1-73 Coquille mhara (emharies) - Oualata - 3 cm - Achat J. Gabus.
- 60-1-74 znad - Tahoua - 10 cm - Achat J. Gabus.
- 60-1-75 Terre rouge pour décoration « Tin laghman » - Oualata - J. Gabus.

- 60-1-76 Terre jaune pour décoration « Tin lasfar » - Oualata - J. Gabus.
60-1-77 Argile blanche pour décoration maisons et poterie « Tin Ali » - Oualata - J. Gabus.
60-1-78 Terre blanche pour décoration « Tin Tem nenga » - Oualata - J. Gabus.
60-1-79 Sel de Fort Goureau - Oualata - J. Gabus.
60-1-80 Louenkel (pierres que l'on chauffe, dont on fait une pâte qui rougit les bijoux d'or si on l'enduit et qu'on chauffe) - Oualata - J. Gabus.
60-1-81 Saladier de faïence - Oualata - ø 29 cm - Achat J. Gabus.
60-1-82 Théière maure - Oualata - 14 cm - Achat J. Gabus.
60-1-83 Verres maures - Oualata - haut. 6,5 cm - Achat J. Gabus.
60-1-84 Poupée de cire fabriquée par Bollo Maïga - Tombouctou - haut. 22 cm - Achat J. Gabus.
60-1-85 à 60-1-86 Œufs d'autruche - Oualata - Achat J. Gabus.
60-1-87 Sucre - Oualata - Achat J. Gabus.
60-1-88 Coquille coulée « Heddera » - Oualata - J. Gabus.
60-1-89 Pions pour jouer au sieg : chevaux, coqs, tambours - Oualata - 67 pièces - Achat J. Gabus.
60-1-90 à 60-1-93 Poupées en argile fabriquées par Moulati - Oualata.
60-1-94 à 60-1-107 Cavalier et monture - Oualata - haut. 15 cm - Achat J. Gabus.
60-1-108 à 60-1-111 Chameau - Oualata - Achat J. Gabus.
60-1-112 Cavalier et monture - Oualata - haut. 4 cm - Achat J. Gabus.
60-1-113 à 60-1-114 Chameaux - Oualata - Achat J. Gabus.
60-1-115 à 60-1-118 Autruches - Oualata - Achat J. Gabus.
60-1-119 Trappe à souris « Dar faro » - Oualata - 14 × 6 × 6,5 cm.
60-1-120 Camion en terre cuite peinte - Oualata - 18,5 × 10 × 9 cm.
60-1-121 Jeep en terre cuite peinte - Oualata - 24 × 10 × 15 cm.
60-1-122 Poupée stéatopige - Oualata - haut. 16 cm - Achat J. Gabus.
60-1-123 à 60-1-124 Maisons de poupées - Oualata.
60-1-125 2 silos pour maison de poupée - Oualata - haut. 3 cm, ø 2,5 cm - Achat J. Gabus.
60-1-126 2 figurines stéatopiges - Oualata - haut. 4 cm ; haut. 3,5 cm - Achat J. Gabus.
60-1-127 Panier avec couvercle pour maison de poupées - Oualata - haut. 2 cm - Achat J. Gabus.
60-1-128 Récipient avec couvercle - Oualata - haut. 3,5 cm - Achat J. Gabus.
60-1-129 à 60-1-131 Récipients pour maison de poupées - Oualata - Achat J. Gabus.
60-1-132 Sandales japonaises - Oualata - long. 25,5 cm - Achat J. Gabus.

COLLECTION C.-E. MONOT

COTE-D'IVOIRE

Cette collection fut présentée au public et inaugurée le 12 octobre. Les commentaires de cette exposition sont mentionnés dans le chapitre « Expositions ».

- 60-7-1 à 60-7-21 Masques de danse pour rites animistes ou pour festivités, collectionnés de 1911 à 1914, n'ayant rien de commun avec des copies fabriquées pour vente aux touristes - Côte-d'Ivoire, région de Korhogo (ancien royaume de Kong) - 47 cm ; 39,5 cm ; 30,5 cm ; 44 cm ; 48 cm ; 47 cm ; 40 cm ; 30 cm ; 34,5 cm ; 36 cm ; 32 cm ; 38 cm ; 28,5 cm ; 35 cm ; 33 cm ; 27,5 cm ; 26 cm ; 42 cm ; 46 cm ; 40 cm ; 45 × 26 × 22 cm.
- 60-7-22 Masque à deux cornes - Côte-d'Ivoire (Korhogo) - 60 × 20 × 20 cm.
- 60-7-23 à 60-7-31 Statuettes-fétiches sexuées, bois noirci - Côte-d'Ivoire (Korhogo).
- 60-7-32 Cavalier et cheval en acajou (2 pièces) - Côte-d'Ivoire (Korhogo) - long. cheval 35 cm, haut. cavalier 31,5 cm.
- 60-7-33 à 60-7-40 Cuillers en bois noir surmontées d'une tête - Côte-d'Ivoire (Korhogo).
- 60-7-41 à 60-7-42 Pots à beurre, outillage de la coiffeuse, ce beurre étant destiné à oindre les chevelures ; bois sculpté, 4 pieds, 4 anses latérales prises dans la masse, couvercle surmonté d'un oiseau - Côte-d'Ivoire (Korhogo).
- 60-7-43 Siège de chef en bois genre acajou, 6 pieds, dont 4 représentent des personnages : deux hommes, deux femmes sexués - Côte-d'Ivoire (Korhogo) - haut. 63 cm, larg. 46 cm, prof. 28 cm.
- 60-7-44 Siège de chef - Côte-d'Ivoire (Korhogo) - haut. 65 cm, larg. 43,5 cm, prof. 25 cm.
- 60-7-45 à 60-7-47 Tam-tams pour réjouissances ou cortèges, petits modèles se tenant serrés sous le bras, pression pouvant être exercée sur les cordes pour varier la tonalité - Côte-d'Ivoire (Korhogo).
- 60-7-48 Instrument de musique en bois : sistre avec disques en écorce de calabasse, utilisé par les jeunes filles lors des cérémonies de l'excision pour que le bruit couvre les cris de douleur des excisées - Côte-d'Ivoire (Korhogo) - haut. 58,5 cm.
- 60-7-49 Instrument de musique utilisé dans quelques villages seulement dans la région comprise entre Korhogo et Mankono ; calabasse-gourde, entourée d'un filet garni de cauris, employé uniquement

- par les jeunes filles, lors de certaines festivités à elles réservées par la coutume - Côte-d'Ivoire (Korhogo) - haut. 58 cm.
- 60-7-50 Siège bas, pour palabres ou pour vendeuse au marché, orné d'une tête de femme peule, coiffée en cimier. Acajou, pièce rare, introuvable actuellement - Côte-d'Ivoire (Korhogo) - long. 61 cm, haut. 19 cm.
- 60-7-51 à 60-7-52 Bracelets métal jaune avec grelots utilisés pour chevilles d'enfants - Côte-d'Ivoire (Korhogo).
- 60-7-53 1 paire de bracelets, cuivre torsadé - Côte-d'Ivoire (Korhogo) - \varnothing 7,5 cm.
- 60-7-54 Bracelet cuivre surmonté d'un caméléon - Côte-d'Ivoire (Korhogo) - \varnothing 5 cm.
- 60-7-55 à 60-7-56 Bracelets aluminium ciselé - Côte-d'Ivoire (Korhogo).
- 60-7-57 à 60-7-61 Bracelets en paille multicolore - Côte-d'Ivoire (Korhogo).
- 60-7-62 4 bagues cuivre torsadé - Côte-d'Ivoire (Korhogo) - \varnothing 3 cm.
- 60-7-63 à 60-7-64 Bracelets pour homme, cuir orné de cauris - Korhogo.
- 60-7-65 Sabre, fourreau cuir orné garnitures métalliques étain, trois gros glands cuir, poignée ornée peau de caïman - Côte-d'Ivoire (Korhogo) - 89 cm.
- 60-7-66 Sabre, fourreau recouvert garnitures métal découpé - Côte-d'Ivoire (Korhogo) - 92 cm.
- 60-7-67 à 60-7-68 Lampes en fer forgé, godet pour contenir huile ou graisse, avec petite cuiller fer rattachée par une chaîne pour enlever du godet les débris de la mèche. Destinées à être fichées en terre - Côte-d'Ivoire (Korhogo).
- 60-7-69 Double coupe en bois, d'une seule pièce, taillée dans un bloc de bois ; pour condiments ou sauces - Côte-d'Ivoire, Korhogo - larg. 24 cm, haut. 6 cm.

BAOULÉ

- 60-7-70 à 60-7-71 Masques pour cérémonies animistes, acajou très légèrement bruni, ramenés en 1911, spécimens très rares - Côte-d'Ivoire, région du Baoulé.
- 60-7-72 Bracelets cuivre portés aux chevilles par les femmes baoulées ; creux et pesant cependant 1 kg chacun. Ils sont rivés aux chevilles et les femmes ne peuvent plus les enlever ; elles en portent toujours deux - Côte-d'Ivoire, Baoulé - \varnothing 14,5 cm.
- 60-7-73 à 60-7-74 Balances à poudre d'or, fléaux et plateaux cuivre, suspension des plateaux par fils de coton - Côte-d'Ivoire, Baoulé.
- 60-7-75 à 60-7-84 Poids à poudre d'or, cuivre fondu - Côte-d'Ivoire, Baoulé.

- 60-7-85 Monnaie de fer appelée « sombé » en usage dans la basse Côte-d'Ivoire il y a un demi-siècle. Il fallait 20 à 25 sombés pour faire un franc - Côte-d'Ivoire, Baoulé.
- 60-7-86 Coutelas utilisé pour sacrifices humains, lame de forme très spéciale de 13 cm de largeur, 36 cm de longueur, poignée acajou. Fourreau cuir épais recouvert d'une peau très fine, que l'on prétendait être de la peau humaine - Côte-d'Ivoire, Baoulé - 13 × 36 cm.
- 60-7-87 à 60-7-102 Cuivres coulés cire perdue - Côte-d'Ivoire, Baoulé.
- 60-7-103 Coffret cuir repoussé noir dans lequel on place les mouchoirs de tête - Sikasso - 26,5 × 10,5 × 11 cm.
- 60-7-104 Garniture de la coiffure, très haute, en forme de cimier, portée exclusivement par les femmes dioulas de Mankono : 4 rectangles de peau de caïman sur cuir rouge - Mankono - long. 69 cm.
- 60-7-105 Bracelet de cheville de forme incurvée, en gondole, porté exclusivement à Mankono - long. 16,5 cm.
- 60-7-106 Poignard lô, fourreau cuir, poignée acajou - Lô, vallée de la Sasandra - long. 33 cm.

BOBO-DIOULASSO ET BOUCLE DE LA VOLTA

- 60-7-107 Balafon : xylophone, lamelles acajou, résonance par Calebasses de diverses grandeurs, 15 lamelles, longueur de l'instrument 1 m 70, sélectionné parmi un certain nombre d'autres en 1911 - région Bobo-Dioulasso et Boucle de la Volta.
- 60-7-108 Tam-tam usagé, belle patine, ayant servi à festivités et cérémonies animistes, ramené en 1911.
- 60-7-109 Instrument de musique pour chasse et tam-tam ; bois, ligaturé cuir, tuyau de 70 cm avec anses latérales prises dans la masse - région Bobo-Dioulasso et Boucle de la Volta - long. 70 cm.
- 60-7-110 à 60-7-111 Canes de tam-tam ornées de cuir de couleurs différentes - région de Bobo-Dioulasso et Boucle de la Volta.
- 60-7-112 à 60-7-113 Canes de tam-tam en bois surmontées d'un personnage - région de Bobo-Dioulasso et Boucle de la Volta.
- 60-7-114 à 60-7-116 Arcs bois dur, corde faite d'une tige de bambou amincie, ornés de lanières cuir - Bobo-Dioulasso et Boucle de la Volta.
- 60-7-117 à 60-7-119 Carquois recouverts de cuir, ornés de peau de caïman, remplis de flèches, pointes fer, autre extrémité ornée peau de serpent - Bobo-Dioulasso et Boucle de la Volta.
- 60-7-120 Pointes de flèches - Bobo-Dioulasso et Boucle de la Volta - 162 pièces.
- 60-7-121 à 60-7-125 Casse-tête, manches pyrogravés - Bobo-Dioulasso et Boucle de la Volta.

- 60-7-126 Arme d'estoc en fer, très rare, en usage dans certaines tribus voltaïques. Forme permettant d'être portée à l'épaule, pour des hommes nus n'ayant aucune ceinture ni baudrier - Bobo-Dioulasso et Boucle de la Volta - 83 cm.
- 60-7-127 à 60-7-130 Sacoques de chasse, cuir multicolore, très délicatement ouvragées, franges - Bobo-Dioulasso et Boucle de la Volta.
- 60-7-131 Sifflet de chasse en bois - Bobo-Dioulasso et Boucle de la Volta - haut. 7,7 cm.
- 60-7-132 à 60-7-133 Poignards, fourreaux encerclés de fines lanières de cuir sur toute la longueur - Bobo-Dioulasso et Boucle de la Volta.
- 60-7-134 à 60-7-158 Statuettes cuivre coulées à la cire perdue, découvertes en 1910 - Bobo-Dioulasso et Boucle de la Volta.
- 60-7-159 à 60-7-168 Sonnettes cuivre surmontées d'un animal - Bobo-Dioulasso.
- 60-7-169 Fourneau de pipe, cuivre cire perdue, orné du couple humain sexué - Bobo-Dioulasso et Boucle de la Volta - \varnothing 4 cm.
- 60-7-170 Idem - avec manche - \varnothing 4 cm.
- 60-7-171 à 60-7-172 Fourneaux de pipe, terre cuite ornementée - Bobo-Dioulasso et Boucle de la Volta.
- 60-7-173 Fourneau de pipe, terre cuite ornementée et tuyau bois croisé, support fer forgé, permettant de fumer, la pipe déposée sur le sol - Bobo-Dioulasso et Boucle de la Volta - \varnothing 12,5 cm.
- 60-7-174 à 60-7-175 Fétiches cuivre représentant le couple humain sexué, pour être suspendus au cou des enfants dans certaines tribus voltaïques - Haute-Volta.
- 60-7-176 à 60-7-179 Fétiches divers : réduction de fers, volatiles - Bobo-Dioulasso et Boucle de la Volta.
- 60-7-180 à 60-7-183 Cache-sexe pour fillette, tissu coton indigène, tissés en bandes étroites, teints indigo, ceinture fils coton avec glands, rabat décoratif brodé soies d'Alger multicolores - Bobo-Dioulasso et Boucle de la Volta.
- 60-7-184 Pagne indigo, tissu d'origine européenne brodé en bordure et avec un motif central, soies d'Alger multicolores. Porté uniquement par les femmes dioulas de la région de Bobo-Dioulasso - Bobo-Dioulasso - 190 \times 136 cm.
- 60-7-185 Corbeille, forte vannerie, grosses pailles multicolores, bordure et fond protégés par cuir. Le fond est carré, le haut rond ; aux 4 angles au-dessous, un gros cauris est fixé - Bobo-Dioulasso et Boucle de la Volta - haut. 23 cm, \varnothing 40 cm.
- 60-7-186 à 60-7-188 Paniers en fibres de palmier, en séries, s'emboîtant exactement les uns dans les autres. La base des paniers est carrée,

coins protégés par un cuir noir, le haut est rond, bordé de cuir noir. Un certain nombre de séries devait obligatoirement faire partie de la dot donnée par l'époux à l'épouse, dans certaines tribus voltaïques - Haute-Volta.

60-7-189 Chapeau d'homme, pailles multicolores, forme rappelant celle des canotiers - Mossi.

SOUDAN

60-7-190 à 60-7-192 Couvertures de Ségou, très réputées dans tout le Soudan et la haute Côte-d'Ivoire. Coton de la région filé à la main, teint à l'indigo végétal. Tissage à la main en bandes, chaque bande divisée en carrés alternativement blancs et bleus. Les bandes sont ensuite cousues ensemble, en opposant les carrés blancs aux bleus de façon à ce que la couverture se présente comme un damier blanc et bleu - Ségou (Soudan).

60-7-193 à 60-7-197 Fusils à pierre, provenance européenne - Sikasso.

60-7-198 à 60-7-202 Sabres malinkés, lames et fourreaux confectionnés de 1909 à 1911 par des artisans de Samory, fourreaux cuir très ornés, ciselés et ornés de fines lanières multicolores.

60-7-203 Poignard, fabrication analogue aux sabres - Samory - 52 cm.

60-7-204 à 60-7-207 Lances malinkées, entièrement en fer, large fer en feuille de sauge - Malinké.

60-7-208 à 60-7-211 Carquois remplis de flèches - Sikasso.

60-7-212 à 60-7-213 Arcs bois très dur, corde faite d'une tige de bambou - Sikasso.

60-7-214 Bride pour cheval, cuir avec mors fer forgé - Sikasso - 234 cm.

60-7-215 à 60-7-232 Fers de lance - Sikasso.

60-7-233 à 60-7-238 Fers de sagaie - Sikasso.

60-7-239 à 60-7-252 Ornaments de cuir pour cheval de selle (collier) - Sikasso.

60-7-253 Bottes de cavalier, brodées soies d'Alger multicolores, ouvrage d'un cordonnier de Samory (1910) - Samory - haut. 44 cm.

60-7-254 Babouches d'homme, semblables aux bottes - Samory - long. 29 cm.

60-7-255 Babouches de femme peule, brodées soies d'Alger multicolores, ornées de pompons, semelles épaisses de 6 cm, faites d'épaisseurs superposées de cuirs de couleurs différentes - Samory - long. 26 cm.

60-7-256 Turban, coton indigène filé à la main, tissu en bandes, teinture indigène indigo - Sikasso - 200 × 68,5 cm.

60-7-257 Culotte de cavalier, cotonnade de provenance européenne brodée soies d'Alger, broderies ajourées - Sikasso - haut. 85 cm, larg. 110 cm.

60-7-258 Gandourah d'homme, cotonnade blanche de provenance européenne brodée soie d'Alger blanche, par un brodeur de Samory (1909) - Samory - haut. 123 cm, larg. 162 cm.

- 60-7-259 Boubou, coton indigène filé main, brodé soie d'Alger blanche, par brodeur de Samory (1909) - Samory - haut. 117 cm, larg. 160 cm.
- 60-7-260 à 60-7-262 Boubous, tissu provenance européenne, brodés soie d'Alger blanche, par un brodeur de Samory (1909).
- 60-7-263 à 60-7-264 Chapeaux de cavaliers pour s'abriter de la pluie - région de Sikasso.
- 60-7-265 à 60-7-273 Vanneries, corbeilles en paille très fine - région de Sikasso.
- 60-7-274 à 60-7-275 Couvre-plats, vannerie recouverte entièrement de cauris - Sikasso.
- 60-7-276 à 60-7-280 Eventails, fibres de palmier, rectangulaires, à manche bois - Sikasso.
- 60-7-281 Serrure pour porte de case en bois avec clé bois et fer. Objet curieux introuvable de nos jours - Sikasso, long. 37 cm.
- 60-7-282 à 60-7-286 Aiguilles à coiffer en cuivre et aluminium - Sikasso.
- 60-7-287 à 60-7-288 Baguettes cuivre ciselé pour appliquer l'antimoine aux yeux - Sikasso.
- 60-7-289 Etui à aiguilles, bois recouvert cuir ornementé, avec cauris en pendeloques - Sikasso - haut. 13,5 cm.
- 60-7-290 Guitare, bois creusé, dessus en peau de bœuf - Sikasso - haut. 62,5 cm.
- 60-7-291 Copie manuscrite du Coran, en caractères arabes, faite par un Noir bambara. Couverture cuir, étui ouvragé - Sikasso/Bambara - 12,5 × 11 cm.
- 60-7-292 Idem sans étui - 12 × 11,5 cm.
- 60-7-293 à 60-7-294 Maquettes de pirogue du Niger, faites comme les grandes pirogues : pièces de bois assemblées par des cordes, calfatage chiffons, 2 rames - Songhaï/Tombouctou - long. 81 cm.
- 60-7-295 Haute canne, bois et cuivre, de notable de Tombouctou - 154 cm.
- 60-7-296 Pipe de femme songhaï, petit fourneau terre cuite, tuyau bois orné filigrane argent - Songhaï/Tombouctou - long. 28,5 cm.
- 60-7-297 Chaussures de femmes, brodées soies d'Alger multicolores - Songhaï/Tombouctou - long. 25,5 cm.
- 60-7-298 à 60-7-307 Corbeilles, forte vannerie polychrome - Songhaï/Tombouctou.
- 60-7-308 à 60-7-312 Couvre-plats, fine vannerie polychrome - Songhaï/Tombouctou.
- 60-7-313 à 60-7-316 Vanneries décoratives, forme plate, ronde, multicolore, pailles extrêmement fines enroulées autour d'une armature de fibres enroulées - Songhaï/Tombouctou.

- 60-7-317 à 60-7-318 Boucliers peau, ornements et clochettes - Touareg/
Tombouctou.
- 60-7-319 à 60-7-324 Lances entièrement en fer avec incrustations cuivre -
Touareg/Tombouctou.
- 60-7-325 à 60-7-333 Sagaies, hampe bois dur, fer incrusté cuivre - Touareg/
Tombouctou.
- 60-7-334 à 60-7-341 Poignards de bras, poignée ornée, fourreau cuir avec
embout cuivre - Touareg/Tombouctou.
- 60-7-342 à 60-7-343 Etriers de cavalier, cuivre ornementé - Touareg/
Tombouctou.
- 60-7-344 Boucles de sangle, cuivre, ornementées, pour selle de cheval -
Touareg/Tombouctou - 7,5 × 4,5 cm.
- 60-7-345 Selle de méhari, bois et cuir, ornée cuivre, clochettes, pommeau
surmonté de la croix ; sangle tressée, poils de chameau, boucle de
sangle fer et cuivre - Touareg/Tombouctou - haut. 75 cm, larg.
65,5 cm.
- 60-7-346 à 60-7-347 Brides de méhari avec mors cuivre - Touareg/
Tombouctou.
- 60-7-348 à 60-7-350 Grandes sacoches cuir pour vêtements, destinées à être
attachées sur les flancs du méhari - Touareg/Tombouctou.
- 60-7-351 à 60-7-355 Fétiches de guerrier, cuir, se portant suspendus au cou -
Touareg/Tombouctou.
- 60-7-356 Ceinture de guerrier faite de fétiches assemblés - Touareg/Tom-
bouctou - 90 cm.
- 60-7-357 à 60-7-360 Petits sachets cuir ciselé se portant suspendus au cou,
pour hommes et femmes - Touareg/Tombouctou.
- 60-7-361 Idem brodé soie d'Alger - 8,5 × 9,5 cm.
- 60-7-362 Sac utilisé par les femmes imochar pour leurs objets de toilette,
forme très spéciale, cylindre se terminant vers le bas par un cône
à degrés étagés ; vannerie rigide entièrement recouverte de cuir
avec franges cuir, se suspend à la selle du méhari. Très rare -
Touareg/Tombouctou - haut. 64,5 cm.
- 60-7-363 Bague d'argent avec croix targuie - 7,5 × 5 cm.
- 60-7-364 Violon monocorde de femme targuie, avec archet - Touareg/
Tombouctou - 54 cm.
- 60-7-365 Boîte ovoïde, peau de bœuf séchée sur moule, dessins sépia ; des-
tinée à contenir certains objets de toilette de femme targuie -
Touareg/Tombouctou - ø 4,5 cm.
- 60-7-366 à 60-7-369 Boîtes rondes pour poudre d'antimoine destinée à aviver
les yeux : peau de bœuf séchée sur moule - Touareg/Tombouctou.
- 60-7-370 Livre de prière de marabout nomade ; manuscrit caractères arabes,

- belle calligraphie, dans un étui cuir (35 × 27 cm) pour être attaché à la selle - Touareg/Tombouctou - 30 × 22 cm.
- 60-7-371 Calebasse pour aliments taillée d'une seule pièce dans un bloc de bois, anneau pour suspension à la selle - Touareg/Tombouctou - ø 30 cm.
- 60-7-372 à 60-7-375 Cuillers bois blanc ornées dessins au fer rouge - Touareg/Tombouctou.
- 60-7-376 à 60-7-377 Glaives, pommeaux décorés cuivre rouge et jaune, fourreaux cuir rouge - Touareg/Tombouctou.
- 60-7-378 Selle de méhari uniquement en bois et cuir, sans aucune partie métallique - Maures/Tombouctou - haut. 55 cm, larg. 48 cm.
- 60-7-379 Bride de méhari, cuir ornementé avec mors cuivre - Maures/Tombouctou - haut. 55 cm, larg. 48 cm.
- 60-7-380 Cravache de méhariste - Maures/Tombouctou - 107 cm.
- 60-7-381 Etriers de cavalier, fer et cuivre, forme étriers arabes - Maures/Tombouctou - haut. 21,5 cm.
- 60-7-382 à 60-7-388 Poignards d'origine marocaine, fourreaux ciselés cuivre - Maures/Tombouctou.
- 60-7-389 Pistolet à pierre, incrustations corail et argent, bout du canon chemisé d'argent - Maures/Tombouctou - 55 cm.
- 60-7-390 Corne à poudre en corne et cuivre ciselé - Maures/Tombouctou - 32 cm.
- 60-7-391 Corne à poudre en cuivre - Maures/Tombouctou - 29,5 cm.
- 60-7-392 Poignard (copie de poignard maure) - Maures/Tombouctou - 36 cm.
- 60-7-393 à 60-7-397 Petits poignards, manche bois incrusté cuivre, fourreaux cuir - Maures/Tombouctou.
- 60-7-398 à 60-7-401 Pipes, fourneau bois, tuyau cuivre. Le fourneau est incrusté de cuivre, est muni d'une chaînette pour tenir attachées la tige de débouchage et la pince à braises - Maures/Tombouctou.
- 60-7-402 Pipe droite, os de mouton, tuyau cuivre - Maures/Tombouctou - 13 cm.
- 60-7-403 à 60-7-404 Sachets cuir noir, très finement ouvragés, à plusieurs compartiments pour être suspendus au cou - Maures/Tombouctou.
- 60-7-405 à 60-7-406 Récipients vannerie, entièrement gainés cuir rouge ornementé avec compartiments pour théière, verres à thé, pour suspendre à la selle du méhari - Maures/Tombouctou.
- 60-7-407 à 60-7-409 Cadenas cuivre et fer destinés à la fermeture des sacoches de cuir - Maures/Tombouctou.
- 60-7-410 Idem, ne s'ouvre qu'à l'aide de 3 clés utilisées successivement - Maures/Tombouctou - 9,5 × 5,5 cm.

- 60-7-411 à 60-7-413 Mezoued cuir (sac à vêtements) ornementées - Maures / Tombouctou.
- 60-7-414 Plateau cuivre martelé - Maures / Tombouctou - \varnothing 33 cm.
- 60-7-415 Idem, spécialement conçu pour nomadiser, en cuivre très épais, avec anneau pour suspendre à la selle - Maures / Tombouctou - \varnothing 40 cm.
- 60-7-416 Marteau cuivre ciselé pour casser le sucre en pain - Maures / Tombouctou - 12,5 cm.
- 60-7-417 Agrafes argent, sortes de fibules de 12 cm de longueur reliées par une chaîne à laquelle sont suspendues des boîtes argent ciselées ornamentales de 4 cm de diamètre. Ensemble utilisé par les femmes maures pour attacher le vêtement dont elles se drapent - Maures / Tombouctou - 12 cm.
- 60-7-418 Ornaments temporaires en argent pour femmes maures - Maures / Tombouctou - $5 \times 2,5$ cm.
- 60-7-419 Bracelets de femme maure, bois noir incrusté d'argent, très fin travail - Maures / Tombouctou - \varnothing 6,5 cm.
- 60-7-420 Bracelets de femme, perles de verre sur monture cuir - Maures / Tombouctou - \varnothing 6,5 cm.
- 60-7-421 Coran manuscrit, calligraphie très soignée, en noir, accentuation en plusieurs couleurs, chaque page encadrée de filets 2 couleurs. Enluminures très soignées noir, rouge, bleu, or. Beau papier vergé. Bon état, sauf quelques pages mouillées à la fin, quelques pages du commencement usées sur les bords. Vestiges seulement de l'étui, en carton recouvert cuir. Ouvrage qui est certainement d'origine marocaine et antérieur à la seconde moitié du XVII^e siècle - Maures / Tombouctou - 15×22 cm.
- 60-7-422 Coffret taillé dans un bloc de sel avec couvercle - Taodenit - $24,5 \times 13$ cm.
- 60-7-423 Plateau rectangulaire creusé de cases carrées, taillé dans un bloc de sel. Jeu qui se pratique avec des graines d'arbustes teintés de couleurs variées (jointes au plateau) - Taodenit - $37 \times 14,5$ cm.
- 60-7-424 Manuscrit sur parchemin avec enluminures multicolores, daté du 14 novembre 1918 (14 Safar an 1337 de l'hégire) - Tombouctou - $62 \times 35,5$ cm.
- 60-7-425 Manuscrit en langue arabe sur papier avec enluminures multicolores, daté en français 28-2-1919, signé en caractères français par le copiste Yaheya Hataré - Tombouctou - 37×25 cm.
- 60-7-426 Boucles de sangles du chameau - Tombouctou / Touareg - $9,5 \times 5,5$ cm.

- 60-7-427 Boucle de sangle de la selle targuie - Tombouctou/Touareg -
16 × 16,5 cm.
- 60-7-428 Sangle selle de chameau - Touareg/Tombouctou - 233 cm.
- 60-7-429 Courroie tressée destinée à attacher la carabine à la selle, fabriquée
par les femmes pour être offerte à leur mari ou à leurs amants
guerriers - Tombouctou/Maures - 37 cm.
- 60-7-430 Sachet pour les femmes targuies, à porter au cou - Tombouctou -
50 × 13 cm.
- 60-7-431 à 60-7-432 Sacoques à balles de guerrier maure - Maures/Tombouc-
tou.
- 60-7-433 à 60-7-434 Sacoques à cartouches - Maures/Tombouctou.
- 60-7-435 Babouches - Maures/Tombouctou - 26,5 cm.
- 60-7-436 Couteau en silex - Tombouctou - 14,5 cm.
- 60-7-437 Hache en silex - Tombouctou - 12 cm.
- 60-7-438 Vannerie - Songhaï/Tombouctou - haut. 8,5 cm, ø 17 cm.
- 60-7-439 à 60-7-442 Couvre-plats - Songhaï/Tombouctou.
- 60-7-443 à 60-7-446 Vanneries - Sikasso/Bambara (1917-1920).
- 60-7-447 Sabre - Sikasso - 1917-1920 - 91 cm.
- 60-7-448 à 60-7-449 Carquois remplis de flèches - Sikasso.
- 60-7-450 à 60-7-451 Tissu laine, coton et poil de chameau en provenance
du Kaarta - région de Niora, Sikasso.
- 60-7-452 Robe de notable ou de chef, drap de fabrication européenne,
confectionnée par un tailleur de Sikasso - haut. 140 cm.
- 60-7-453 à 60-7-455 Ceintures pour attacher le cache-sexe des jeunes gar-
çons - Khorogo.
- 60-7-456 Cire perdue, canard au bord d'une mare - Baoulé - ø 5 cm.
- 60-7-457 Bracelet - Khorogo - ø 9 cm.
- 60-7-458 Bague de femme - Grand-Bassam - haut. 2,5 cm.
- 60-7-459 Bague d'homme - Grand-Bassam - ø 2 cm.
- 60-7-460 Couverture de laine tissée en bandes - Mossi - 228 × 214 cm.
- 60-7-461 Idem (fragment) - 140 × 35 cm.
- 60-7-462 Silex poli que les femmes bobo portent dans la lèvre inférieure -
Bobo-Dioulasso - long. 2 cm.
- 60-7-463 Cuivre cire perdue - Baoulé - 4 cm.

COLLECTION EMMANUEL RAMSEYER

GHANA-MALI

Legs de la succession Emmanuel Ramseyer.

- 60-11-1 à 60-11-10 Poids ashanti - Ghana.
- 60-11-11 Balance à 2 plateaux - ø 4,5 cm.

- 60-11-12 à 60-11-13 Récipients de métal - Ghana.
60-11-14 Ceps pour prisonniers - Ghana - 35 cm.
60-11-15 Poterie - Ghana - haut. 10 cm, ø 23 cm.
60-11-16 1 soucoupe (poterie) - Ghana - ø 13 cm.
60-11-17 Sandales - Ghana - 26 cm.
60-11-18 Buffleterie - Ghana - 58 cm.
60-11-19 Chasse-mouches en queue de porc-épic - Ghana - 44 cm.
60-11-20 Peigne pyrogravé - Ghana - haut. 20 cm, larg. 10 cm.
60-11-21 Canne sculptée - Ghana - 140 cm.
60-11-22 Pipe en forme de léopard, avec support - Ghana - 83 cm.
60-11-23 Pipe à forme humaine, avec support - Ghana - 100 cm.
60-11-24 à 60-11-26 Pipes gravées, terre rouge, avec support - Ghana.
60-11-27 Bague rouge - Ghana - ø 3 cm.
60-11-28 Collier en coquillages - Ghana - 62 cm.
60-11-29 à 60-11-30 Arcs - Ghana.
60-11-31 Carquois avec 9 flèches - Ghana - 56 cm.
60-11-32 à 60-11-34 Calebasses - Ghana.
60-11-35 Takuba touarègue - Mali - 86 cm (fourreau 95 cm).
60-11-36 Cravache touarègue - Mali - 81 cm.
60-11-37 à 60-11-40 Vanneries polychromes - Ghana.
60-11-51 à 60-11-53 Cuillers de bois - Ghana.

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Collection en provenance de la République Centrafricaine (race gbanou),
don de M. C. Steudler, instituteur.

- 60-10-1 à 60-10-3 Camions.
60-10-4 Senzé = sanza - 44 × 18 cm.

DAHOMEY

- 60-13-1 Mors royal ayant appartenu à Béhanzin. Le ministre Allawi avait
reçu ce mors de l'un des fils du roi Béhanzin. Technique cire
perdue - Dahomey - haut. 72 cm, larg. 10 cm.

ASIE

INDE

- 60-11-41 Temple hindou en paille. 29 × 17 × 26 cm.
Don de M. Ramseyer, 1960.
60-11-42 Livre hindou sur écorce. 20 × 3 × 4,5 cm.
Don de M. Ramseyer, 1960.

AMÉRIQUE

Collection d'objets péruviens et brésiliens. Don de M^{me} A. Métraux.
Mai 1960.

PÉROU

- 60-3-1 Moule complet pour statuettes - Nécropole de Chancay, 71 km au nord de Lima/Pérou - 10 × 7 cm.
- 60-3-2 Voilette entourant la tête d'une momie - Nécropole de Chancay - 68 × 64 cm.
- 60-3-3 Flûte en os (4 trous) - Nécropole de Chancay - 14,4 cm.
- 60-3-4 Flûte en roseau (7 trous) - Nécropole de Chancay - 21 cm.
- 60-3-5 Pince épilatoire en bronze - Nécropole de Chancay - long. 3,5 cm.
- 60-3-6 Fragments de colliers en nacre - Nécropole de Chancay.
- 60-3-8 Diadème en poils - Nécropole de Chancay - long. 46,5 cm.
- 60-3-9 à 60-3-12 Statuettes en terre cuite - Nécropole de Chancay.

Collection d'objets péruviens. Don de M. A. Born (Reuchenette), en 1960.

- 60-8-1 à 60-8-2 Rames - Amazonie, Iquitos, Département de Lareto, Rio Amazonas.
- 60-8-3 Arc (corde manque) - 153 cm.
- 60-8-4 à 60-8-9 Lances.
- 60-8-10 à 60-8-14 Echantillons de caoutchouc.
- 60-8-15 à 60-8-16 Serres d'animal.
- 60-8-17 à 60-8-18 Becs d'oiseaux.
- 60-8-19 Noix - ø 4 cm.
- 60-8-20 Echantillon de résine.
- 60-8-21 à 60-8-22 Parures de danse.
- 60-8-23 Diadème - ø 24 cm.
- 60-8-24 Cagoule - haut. 73 cm.
- 60-8-25 Tissu indigène - 67 × 69 cm.
- 60-8-26 Collier de perles - 126 cm.
- 60-8-27 à 60-8-34 Parures en fibre.
- 60-8-35 Ceinture cache-sexe en fibres - haut. 72 cm.
- 60-8-36 Pointe de lance en bambou - 49 cm.

BRÉSIL

- 60-3-7 Vase représentant une chauve-souris - Indiens Kamayura, du Haut-Xingué - haut. 19,2 cm.

EUROPE

UNION SOVIÉTIQUE

Collection de jouets russes. Don de l'ambassade de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, avril 1960.

- 60-2-1 Poupée, femme ouzbek - 27 cm.
- 60-2-2 Poupée, Bielorusse - 28 cm.
- 60-2-3 Poupée, Géorgienne - 26,5 cm.
- 60-2-4 Poupée, Arménienne - 26,5 cm.
- 60-2-5 Poupée russe - 28 cm.
- 60-2-6 Poupée, Ukrainienne - 27,5 cm.
- 60-2-7 Poupée, Azerbaïdjanaise - 26,5 cm.
- 60-2-8 Poupée, Moldave - 27,5 cm.
- 60-2-9 Poupée, Ukrainienne - 56 cm.
- 60-2-10 Bébé à la layette - 44 × 38,5 cm.
- 60-2-11 « Emelia », personnage de contes populaires - 50 cm.
- 60-2-12 Olia la skieuse - 63 cm.
- 60-2-13 Jenia - 47 cm.
- 60-2-14 Alla en costume de Vologda - 52 cm.
- 60-2-15 Olia en costume russe - 58,5 cm.
- 60-2-16 Ivanouchka en costume russe - 41 cm.
- 60-2-17 Bébé - 40,5 cm.
- 60-2-18 Jeu de société « Kolobok », variante ukrainienne - 51 × 34,5 cm.
- 60-2-19 Alia - haut. 35 cm.
- 60-2-20 Arichka - 35 cm.
- 60-2-21 Estonienne en costume national - 31 cm.
- 60-2-22 Lettone en costume national - 29 cm.
- 60-2-23 Lituanienne en costume national - 28 cm.
- 60-2-24 Poupée, Riazanka - 48 cm.
- 60-2-25 Bébé - 40 cm.
- 60-2-26 Poupée en costume d'Arkhangelsk - 46 cm.
- 60-2-27 Andriuchka le footballeur - 43,5 cm.
- 60-2-28 Ivanouchka - 45 cm.
- 60-2-29 Andriuchka, footballeur de « Spartak » - 43 cm.
- 60-2-30 Irina en costume de Vologda - 44 cm.
- 60-2-31 Aliona (poupée) - 42,5 cm.
- 60-2-32 Irina en robe de soie - 44 cm.
- 60-2-33 Toilette nénéenne - 47 cm.
- 60-2-34 Chien en peluche - haut. 16 cm.
- 60-2-35 Chat « Mordan » en peluche - haut. 30 cm, long. 28 cm.

- 60-2-36 Ourson aux anneaux, peluche - haut. 22 cm.
- 60-2-37 Chienne « Joutchka », peluche - haut. 14 cm.
- 60-2-38 Lapin en peluche - haut. 17 cm.
- 60-2-39 Chien « Bobik » en peluche - haut. 10 cm.
- 60-2-40 Lièvre en peluche - 57 cm.
- 60-2-41 Ourson en peluche - Le Hurleur - 53 cm.
- 60-2-42 Ourson en peluche - 15,5 cm.
- 60-2-43 Jeu de table : la maison du petit lièvre - 39,5 × 39,5 cm.
- 60-2-44 Jeu de table : la mosaïque - 23 × 23 cm.
- 60-2-45 Jeu de table : les quilles (18 pièces) - 34,5 × 34,5 cm.
- 60-2-46 Jeu de table : la chasse - 62,5 × 33 cm.
- 60-2-47 Chaise longue de poupée - 50 × 17,5 cm.
- 60-2-48 Voiture - 36 × 16 × 9,5 cm.
- 60-2-49 Tonneau - haut. 6 cm, ø 4 cm.
- 60-2-50 Poussette - 25 × 11 cm.
- 60-2-51 Ours en peluche - haut. 21,5 cm.
- 60-2-52 Idem - haut. 21,5 cm.
- 60-2-53 Singe en peluche - haut. 23 cm.
- 60-2-54 Petit lièvre en caoutchouc - haut. 19 cm.
- 60-2-55 Petit cheval en caoutchouc - haut. 32 cm.
- 60-2-56 Petit canard en caoutchouc - haut. 20 cm.
- 60-2-57 Petite chèvre en caoutchouc - 37 cm.
- 60-2-58 Girafe en caoutchouc - haut. 44 cm.
- 60-2-59 Cygne en caoutchouc - haut. 40 cm.
- 60-2-60 Poussette en caoutchouc - haut. 46 cm.
- 60-2-61 Veau en caoutchouc - haut. 25 cm.
- 60-2-62 La petite chèvre et l'ourson à la balançoire - haut. 18 cm.
- 60-2-63 L'ours et le lièvre dans les champs - haut. 15,5 cm.
- 60-2-64 L'ours-meunier - haut. 13 cm.
- 60-2-65 L'ours-tambour - haut. 16 cm.
- 60-2-66 L'ours au spoutnik.
- 60-2-67 Les ours-boxeurs - long. 13 cm.
- 60-2-68 Le quadrille - haut. 11 cm.
- 60-2-69 Fillette aux colombes - haut. 12 cm.
- 60-2-70 La basse-courière - haut. 9 cm.
- 60-2-71 La pie - long. 19 cm.
- 60-2-72 Deux pies - long. 24,5 cm.
- 60-2-73 Les poules - ø 13 cm.
- 60-2-74 L'écureuil à la noisette - long. 10,5 cm.
- 60-2-75 Les chèvres balançantes - long. 17 cm.
- 60-2-76 Les forgerons - long. 24,5 cm.

- 60-2-77 Le loup et la grue - long. 18,5 cm.
- 60-2-78 Les ours-pêcheurs - long. 19 cm.
- 60-2-79 Le skieur et le chien - long. 18,5 cm.
- 60-2-80 L'ours-gymnaste - haut. 18 cm.
- 60-2-81 L'ours-photographe - long. 16,5 cm.
- 60-2-82 Les ours-bûcherons - long. 18 cm.
- 60-2-83 Le spoutnik-carrousel - haut. 40 cm.
- 60-2-84 à 60-2-104 Pyramides en bois.
- 60-2-105 Clochette - haut. 13 cm.
- 60-2-106 à 60-2-107 L'œuf-surprise (2 pièces).
- 60-2-108 à 60-2-109 Samovars.
- 60-2-110 à 60-2-118 Poupées « Matrijochka ».
- 60-2-119 Balançoire d'enfant - haut. 47 cm.
- 60-2-120 Pyramide « le sapin » - haut. 20 cm.
- 60-2-121 Le clairon - haut. 14,5 cm.
- 60-2-122 La poussette au sable - 54,5 cm.
- 60-2-123 Le moulin-poussette - 58 cm.
- 60-2-124 La pyramide aux boules - haut. 26 cm.
- 60-11-50 Cuiller peinte - Russie - 18 cm. Don de M. Ramseyer, 1960.

BULGARIE

Collection de céramiques bulgares. Don du Musée d'ethnographie de Sofia, juillet 1960.

- 60-6-1 Cruche « krongir » pour vin et vinaigre - haut. 16,5 cm.
- 60-6-2 Ustensile pour chauffer l'eau dans l'âtre ou le poêle - haut. 24 cm.
- 60-6-3 Pot avec couvercle pour cuire les haricots dans l'âtre - haut. 18 cm.
- 60-6-4 Goudronnier pour crépissage d'un carrosse - haut. 16 cm.
- 60-6-5 Brasero pour allumer les charbons de bois - ø 35 cm.
- 60-6-6 Soucoupe pour ragoût - ø 30,5 cm.
- 60-6-7 à 60-6-9 Cruches pour porter et boire l'eau à la maison et aux champs.
- 60-6-10 Rôtissoire pour rôtir viande et légume sur le fourneau - ø 31,5 cm.
- 60-6-11 Bol pour lait caillé, avec couvercle - haut. 29 cm.
- 60-6-12 Encensoir pour cérémonies religieuses - haut. 7,5 cm.
- 60-6-13 Coupe pour cuire le blé - haut. 15 cm, ø 28,5 cm.
- 60-6-14 Ustensile pour viande à l'estouffade - long. 33 cm.
- 60-6-15 à 60-6-16 Bols pour nourriture.
- 60-6-17 a et b. Tasse à vin et à eau - haut. 10 et 8 cm.
- 60-6-18 Plat pour le repas de toute la famille - haut. 12 cm, ø 32,5 cm.
- 60-6-19 Ustensile nommé « grenouille » pour chauffer l'eau-de-vie - ø 19 cm.
- 60-6-20 à 60-6-21 « Ploska », ustensiles pour l'eau-de-vie.
- 60-6-22 Assiette pour décoration des murs - ø 23 cm.

- 60-6-23 *a-d* Soucoupes pour plats - \varnothing 18 cm.
60-6-24 *a et b* Soucoupes pour sel - \varnothing 11,5 et 11 cm.
60-6-25 Instrument de musique à percussion nommé « tacambousa » ; sur l'ouverture on tend une peau en la liant d'une lanière - haut. 18,5 cm.
60-6-26 Pot nommé « grebka » pour puiser l'eau - haut. 18,5 cm.
60-6-27 Pot nommé « rakatka » pour porter l'eau aux champs - haut. 26 cm.
60-6-28 Ustensile pour l'eau-de-vie - haut. 17,5 cm.
60-6-29 Pot pour préparer les mets - haut. 17,5 cm.
60-6-30 Jarre pour conserver les légumes en hiver - haut. 30 cm.
60-6-31 Chandelier - haut. 20 cm.
60-6-32 Cafetière pour café turc - haut. 14 cm.
60-6-33 Ustensile pour l'eau bénite - haut. 17,5 cm, \varnothing 20 cm.
60-6-34 Cruche pour porter et boire l'eau - haut. 33 cm.
60-6-35 Cruche pour l'eau, sans vernissage - haut. 38 cm.
60-6-36 Cruche nommée « doudoulka » pour porter et boire l'eau - haut. 35 cm.
60-6-37 Pot de forme ancienne, avec couvercle, pour faire cuire les haricots - haut. 37 cm.
60-6-38 à 60-6-39 Carafes, forme nouvelle reproduisant forme ancienne.
60-6-40 Pot à fleurs - haut. 17 cm, \varnothing 18,5 cm.
60-6-41 Pot à eau, forme nouvelle, avec couvercle - haut. 23 cm.
60-6-42 Aiguière pour les noces - haut. 34 cm.
60-12-1 Une paire de babouches - Bulgarie - long. 32 cm. Don de M. Jean Liniger.

HONGRIE

Collection de jouets hongrois. Don de la Légation de Hongrie, 1960.

- 60-5-1 Char en sorgho - haut. 13 cm, long. 17 cm, larg. 12 cm.
60-5-2 Bœuf en sorgho - long. 23 cm.
60-5-3 Bœuf en sorgho - long. 24 cm.
60-5-4 à 60-5-5 Quadrupèdes en sorgho.
60-5-6 Banquette en sorgho - long. 40 cm, haut. 7 cm.
60-5-7 à 60-5-9 Arbres en sorgho.
60-5-10 à 60-5-22 Poupées.

POLOGNE

Collection d'objets polonais. Don du Comité d'artisanat régional polonais, 1960.

- 60-4-1 Crèche - Cracovie - haut. 100 cm, larg. 60 cm.
60-4-2 à 60-4-3 Oiseaux de bois aux ailes mobiles. Commune Koszarowa,

- distr. Zywiec, voiev. Cracovie.
- 60-4-4 Manège - distr. Zywiec, voiev. Cracovie - long. 70 cm.
- 60-4-5 Petit cheval - Lachowice, Zywiec/Cracovie - long. 22 cm, haut. 23 cm.
- 60-4-6 Calèche avec attelage de chevaux - Zywiec/Cracovie - long. 28,5 cm, haut. 14 cm.
- 60-4-7 Charrette - Lachowice, Zywiec/Cracovie - long. 33 cm, larg. 15,5 cm, haut. 13 cm.
- 60-4-8 Dindon en terre cuite - Ilza, voiev. Kielce - haut. 8 cm.
- 60-4-9 Messire Twardowski sur la lune - Ilza, voiev. Kielce - haut. 12 cm.
- 60-4-10 Messire Twardowski sur le coq - Ilza, voiev. Kielce - haut. 13 cm.
- 60-4-11 à 60-4-12 Coqs - Ilza, voiev. Kielce.
- 60-4-13 Pintade - Ilza, voiev. Kielce - haut. 10 cm.
- 60-4-14 Chanteclair - Ilza, voiev. Kielce - haut. 10,5 cm.
- 60-4-15 Oiseau - Ilza, voiev. Kielce - haut. 6 cm.
- 60-4-16 Cavalier à cheval (sifflet) - Ilza, voiev. Kielce - haut. 12,5 cm.
- 60-4-17 Caniche en pain d'épice - Ostraw Mazowiecka, voiev. Varsovie - haut. 7 cm.
- 60-4-18 Cavalier en pain d'épice - même provenance - haut. 11 cm.
- 60-4-19 Nouvel été en pain d'épice - Kadzidlo, voiev. Varsovie - ø 8 cm.
- 60-4-20 Cerf en pain d'épice - même provenance - haut. 10 cm.
- 60-4-21 Cheval en pain d'épice - même provenance - haut. 7 cm.
- 60-4-22 Caniche en pain d'épice - Mazowiecka/Varsovie - haut. 4 cm.
- 60-4-23 à 60-4-24 Cavaliers - même provenance.
- 60-4-25 St-Nicolas, pain d'épice, de Gdansk - Kadzidlo/Varsovie - haut. 36 cm.
- 60-4-26 Cœur en pain d'épice - région Lezajsk, voiev. Rzeszow - 17 cm.
- 60-4-27 St-Nicolas en pain d'épice, de Gdansk - Kadzidlo/Varsovie - 18,5 cm.
- 60-4-28 Huppe en bois peint - Zywiec/Cracovie - 17 cm.
- 60-4-29 Pivert - même provenance - 24 cm.
- 60-4-30 à 60-4-35 Oiseaux - même provenance.
- 60-4-36 Cavalier tartare, figurine pour crèche - Cracovie - haut. 24 cm.
- 60-4-37 à 60-4-39 Oiseaux en plumes - Zywiec/Cracovie.

Garnitures d'arbre de Noël :

- 60-4-40 à 60-4-41 Anges et crèche - carton découpé - Zywiec/Cracovie - 10,5 × 10,5 cm.
- 60-4-42 à 60-4-43 Anges, carton découpé - même provenance.
- 60-4-44 Coq, carton découpé, même provenance - long. 11,5 cm.
- 60-4-45 Etoile de Noël - Kadzidlo/Varsovie - ø 28 cm.
- 60-4-46 Couronne - Sieradz - ø 9 cm.

- 60-4-47 Guirlande de petits pois et de fleurs - Sieradz - ø 7 cm.
60-4-48 Pendentif avec dessin découpé - Kadzidle/Varsovie - 7 × 7 cm.
60-4-49 à 60-4-50 Guirlandes de papier de soie et de paille - Sanniki/
Varsovie.
60-4-51 Oiseau en papier - provenance non définie - long. 14 cm.
60-4-52 Couronne - Sieradz - ø 12 cm.
60-4-53 à 60-4-56 Coquilles d'œufs - Pniewo/Varsovie.
60-4-57 à 60-4-59 Cruches et coquilles d'œufs - même provenance.
60-4-60 Araignées en paille et papier de soie - Sanniki, voiev. Varsovie.
60-4-61 à 60-4-66 Idem - même provenance - haut. 14 cm.
60-4-67 à 60-4-71 Araignées de paille avec coquille d'œuf et colifichets -
même provenance.
60-4-72 Oiseau en papier, provenance non définie - long. 14 cm.
60-4-73 à 60-4-74 Petites formes rondes avec plumes - Kadzidle/Varsovie.
60-4-75 à 60-4-76 Coqs en carton découpé - provenance non définie.
60-4-77 Oiseau en carton découpé - provenance non définie - long. 11,5 cm.
60-4-78 à 60-4-79 Anges en carton découpé - provenance non définie.
60-4-80 Coq en carton découpé - provenance non définie - long. 9 cm.
60-4-81 Maquette d'arbre de Noël - 149 cm.
60-4-82 Oiseau en copeaux - provenance non définie - long. 13 cm.

SERVICES DU MUSÉE

Bibliothèque (Z. Estreicher)

M. Alain Jeanneret a succédé à M. Jean-Claude Müller au poste d'assistant au Séminaire de géographie.

Au cours de l'année 1960, la bibliothèque du Musée enregistra 355 nouveaux titres, soit 268 pour le Musée et 87 pour le Séminaire de géographie.

Nous avons acquis également 7 nouvelles revues et établi 2 nouveaux échanges. 1184 nouvelles cartes ont été insérées dans le fichier analytique.

Musicologie (Z. Estreicher).

Commencé depuis quelque temps déjà, le classement des instruments de musique n'a pu encore être achevé. En effet, la rédaction de la partie essentielle de la fiche de catalogue : partie descriptive, loin de devenir plus aisée au fur et à mesure que le travail avance et que les expériences s'accroissent, devient, au contraire, de plus en plus difficile.

Les principes qui nous guident sont les suivants : il n'y a pas de description en soi. Elle est toujours conditionnée, d'une part, par les connaissances générales que le lecteur est supposé posséder, et, d'autre part, par le but

qu'elle vise. Or, le catalogue d'un musée poursuit en premier lieu des buts pratiques. Il doit permettre d'inventorier les objets et de les retrouver dans le magasin ; il doit fournir les données essentielles pour permettre de rédiger le texte d'une étiquette lorsque l'objet est exposé ou d'établir rapidement un inventaire d'une série sélectionnée, objet d'un prêt, par exemple. En aucun cas, le catalogue sur fiches ne peut nourrir des ambitions scientifiques. Il doit être facile à consulter par un lecteur, certes, instruit, mais non spécialisé.

En conséquence, la description doit être brève (limitée aux traits essentiels), suggestive (pour permettre d'identifier l'objet décrit) et compréhensible (pas de terminologie hermétique !), sans pour autant renoncer à être complète (mentionnant tous les éléments distinctifs) et précise (mesures exactes, par ex.). La description pourra être statique (envisageant l'état de l'objet tel qu'il est actuellement), dynamique (reconstituant les étapes supposées de sa confection) ou encore basée sur une comparaison. Elle reflétera la manière de voir européenne, et non pas celle, inconnue, des indigènes. Enfin, elle passera sous silence tout ce qui ne peut être constaté sans une analyse approfondie (exemple: origine exacte des matières premières, telles l'espèce de l'animal qui a fourni la peau, l'essence qui a fourni le bois, etc.).

Une telle description est non seulement possible mais encore assez facile à faire, surtout pour les premiers objets décrits. La tâche se complique singulièrement lorsqu'il s'agit d'aborder les objets de forme irrégulière ou irrationnelle, et les objets faisant partie d'une série abondante. Pour mieux illustrer le problème, évoquons l'exemple non pas d'un instrument de musique, mais de ces objets qui abondent dans chaque musée : armes blanches, et notamment sagaies, lances, flèches, poignards, couteaux de jet, etc. La forme tourmentée de la lame d'un couteau de jet défie tout essai de description simultanément brève, suggestive et exacte, à moins qu'on ne s'entende une fois pour toutes sur la manière d'orienter l'objet pour le décrire (de façon à ce qu'il y ait un côté gauche et un côté droit), sur une forme régulière (cercle, faucille, etc.) à laquelle on va se référer pour désigner ce qui paraît être irrégulier dans la forme de la lame, enfin sur la terminologie immuable servant à abrégier et à uniformiser les descriptions : tel embranchement de la lame doit-il être appelé lobe, croc, éperon, oreillon (par analogie aux oreillons de la pertuisane), etc. ? Certes, tous ces termes ont leur signification précise pour un armurier, mais leur application à une arme non européenne doit faire l'objet d'une convention qu'un muséographe est rarement qualifié d'établir. Il en va de même d'un grand nombre d'éléments qui, pour un Européen, n'ont qu'une importance secondaire et qui, de ce fait, doivent se contenter d'être désignés par un terme très général. Ainsi, les poignards à la lame simplement fonctionnelle peuvent-ils se distinguer les uns des autres par une forme typique du manche. Or, un Européen moyen ne connaît qu'un nombre fort limité de synonymes du mot

« manche ». Ce qui plus est, il emploiera ce terme en parlant d'objets hétéroclites : couteau, balai, luth, côtelette, etc.

Voilà les raisons principales qui rendent la description de plus en plus difficile au fur et à mesure que les fiches de catalogue se multiplient. Souvent, il devient indispensable de refaire les fiches déjà insérées. Le problème se pose s'il ne faudrait pas, en général, établir au préalable une sorte de dictionnaire de termes descriptifs, dictionnaire n'aspirant pas à être exhaustif ou scientifique, mais codifiant les modalités d'emploi d'un vocabulaire plus riche que le vocabulaire usuel, sans pour autant tomber dans l'excès de technicité, vocabulaire adapté aux besoins d'un musée d'ethnographie.

Durant le semestre d'été 1960, un cours d'ethno-musicologie s'est tenu dans le local de musicologie du Musée.

Laboratoire de photographie (W. Hugentobler)

1. Développement, copies et agrandissements des photographies de la mission saharienne : 1000 environ.
2. Mise sous verre des diapositives couleurs format 7×7 , effectuées par J. Gabus au Sahara : 150.
3. Développement, copies et agrandissements des photographies de J. Gabus en Afghanistan.
4. Mise sous verre des diapositives format 7×7 de J. Gabus en Afghanistan.
5. Développement des photographies de J. Gabus au Maroc.
6. Agrandissements format 50×60 destinés à l'exposition d'instruments de musique.
7. Diapositives format 5×5 destinées à la conférence de J. Gabus : « Arts et Symboles au Sahara ».
8. Photographies destinées à notre service de presse.

Voyages et missions scientifiques

16 novembre 1959-25 février 1960

Mission J. Gabus et J.-Cl. Müller au Sahara.

5 novembre 1959-15 mars 1960

Mission Z. Estreicher à Gouré (Niger).

13 juillet-8 octobre 1960

Mission J. Gabus en Afghanistan, pour la réorganisation du Musée national de Kabul et du Service des antiquités (3^e étape).

1^{er} au 6 décembre 1960

Voyage J. Gabus au Maroc.

Atelier de décoration (W. Hugentobler)

1. Présentation de la collection de jouets offerte par l'ambassade d'URSS.
2. Montage de l'exposition d'instruments de musique.
3. Montage de l'exposition présentant les nouvelles acquisitions du Musée d'ethnographie, soit :
 - a) coll. saharienne et d'Afrique-Occidentale ex-Française (C.-E. Monot) ;
 - b) coll. bijoux précolombiens (don du Mécénat) ;
 - c) coll. céramiques bulgares (don du Musée d'ethnographie de Sofia) ;
 - d) coll. péruvienne et brésilienne (don de M^{me} A. Métraux).
4. Collaboration à l'exposition « Siam ».
5. Restauration d'objets.
6. Dessins cotés à l'intention du tome III de « Au Sahara : Bijoux et Techniques ».

Dépôt des collections

Désinfection et suite du classement des objets. Mise en place de 75 panneaux perforés (243/122 cm) destinés à la suite du classement des objets.

Expositions

« Nos Nouvelles Acquisitions »

Exposition temporaire du 12 octobre au 31 décembre.

Les thèmes.

1. La collection d'instruments de musique.
2. La collection (Sahara et Afrique Occidentale) C.-E. Monot.
3. La collection de bijoux d'or précolombiens.
4. La collection précolombienne de M^{me} A. Métraux.
5. La collection de poteries bulgares.

1. Collection d'Instruments de musique.

Lors de la présentation, inaugurée le 12 octobre, de nos nouvelles acquisitions, trois salles du Musée furent consacrées à l'exposition des instruments de musique puisés dans la collection de M. et M^{me} Bardout (Paris), mais complétés par des dons récents et par plusieurs pièces plus anciennes.

Exposer les instruments de musique n'est-il pas trahir la musique elle-

même ? La plume et l'alphabet peuvent-ils évoquer d'une manière adéquate ce que représente pour nous un poème ? Pour le musicien, l'instrument n'a même pas la valeur de l'outil manié par l'artisan, car cet outil témoigne du triomphe de la pensée rationnelle sur la matière à façonner, et devient ainsi plus noble, en quelque sorte, que le produit du travail lui-même. L'instrument de musique, par contre, ne sert pas à faire de la musique mais constitue, pour elle, une épreuve. En effet, l'idée musicale pure, aspirant à se préciser et à se communiquer, doit subir en lui et par lui la contrainte de la matière pour qu'il la transforme, imparfaitement, en vibrations sonores. C'est à partir de celles-ci que l'auditeur essaiera, avec plus ou moins de bonheur, de reconstituer l'idée qu'elles déguisent, idée qui défie tout essai d'explication car, selon une parole de Mendelssohn, « les pensées exprimées par la musique ne sont pas trop imprécises pour être traduites par le verbe, mais trop précises, au contraire ».

La musique, valeur spirituelle, ne peut donc être valablement représentée par ce qui la rabaisse au niveau de la matière, par ce qui la limite et l'humilie. Une exposition d'instruments de musique court le risque de ne montrer qu'un aspect accessoire, voire anecdotique d'un fait important, donc de l'escamoter, même si les objets exposés sont assez beaux en eux-mêmes, ou assez curieux, pour susciter l'intérêt des visiteurs. La difficulté à vaincre se résume en cette double question qui surgit au moment de la préparation de chaque exposition : Quels objets doit-on présenter ? Que doit-on présenter à l'aide de ces objets ?

La deuxième double question est également d'une portée générale : Qui va voir ce qui est montré, et comment le lui montrer pour qu'il le voie ?

Si la musique, manifestation de la spiritualité de l'homme, doit renoncer à sa qualité en se frayant un passage à travers la matière d'un instrument, celui-ci, de sa part, se trouve ennobli du fait de la servir. Il y a toujours, dans sa facture, la trace du conflit entre l'obéissance à la nature inanimée et la liberté de l'esprit qui se veut maître de la matière, conflit entre le monde rationnel et ce qui s'en évade.

Par son antinomie inhérente, l'instrument de musique diffère des autres empreintes de l'esprit humain sur la matière. Certes, tout objet ethnographique empiète sur l'irrationnel, mais il le fait au nom de l'union de plusieurs plans de l'existence, et non pas au nom de l'opposition entre eux, même dans le cas fréquent où l'un de ces plans prédomine. Et, tandis que même une œuvre d'art repose en elle-même en tant que reflet matériel de l'idée qui la transcende, l'instrument de musique, lui, reste l'image d'un heurt entre sa forme statique et l'acte auquel il appelle, auquel il participe sans pouvoir l'exprimer.

C'est donc en respectant le caractère hybride de l'instrument de musique, en démontrant le contraste entre ce qui est, en lui, fonctionnel et cet arbitraire

de sa construction par lequel le musicien semble se désolidariser de l'emprise de la matière, que l'on parviendra le mieux à mettre en valeur non seulement les objets eux-mêmes mais encore ce dont ils témoignent.

Plus que toute autre exposition, celle consacrée aux instruments de musique ne doit pas énumérer les objets mais les confronter : confronter pour leur contraste ou pour leur ressemblance. Il y a là une source inépuisable de thèmes dont une partie seulement peut être captée par les vitrines, et qui surgissent dans l'esprit en regardant les instruments l'un après l'autre, pour les sélectionner.

Voici un fruit sec que les graines restées dans la coquille assimilent à un hochet que le musicien évite même de perfectionner soit parce qu'il dédaigne l'effort condamné de toute façon à rester stérile, soit, au contraire, pour une raison positive : en communiquant la vie de son esprit à un produit de la nature, le musicien se sait participer à l'acte de la création de l'univers : conviction magique que l'on ne partage plus, car on se refuse d'admettre la réalité de l'irrationnel, car on n'admet plus que la musique puisse être, souvent, tant pour le musicien que pour l'auditeur, moins une expression qu'un moyen de participer à un univers non sensible. L'extrême simplicité de la facture de beaucoup d'instruments archaïques n'est donc pas nécessairement due à la négligence ou à l'indigence technologique. Désireux de collaborer par sa création musicale à l'événement de l'existence universelle, l'homme se met d'abord en accord avec lui en lui empruntant un de ses éléments à l'état brut. Le transformer arbitrairement serait une révolte, et l'on ne se révolte pas contre la force qui élève et qui libère.

Cette pensée cosmologique donne de la grandeur aux instruments que certains spécialistes taxent hâtivement de grossiers. Elle constitue également la base principale de l'art musical des hautes civilisations orientales. Leurs instruments ambitionnent toujours de participer à l'ordre universel, mais cet ordre, mieux connu, s'exprime ici par un symbolisme complexe qui entraîne et justifie une facture instrumentale raffinée.

A l'opposé d'un instrument emprunté à la nature, voici cet autre instrument de musique qui ne veut pas de ce nom : la partition musicale. Ici, l'idée sonore trouve une échappatoire non pas pour triompher de la matière mais pour la contourner. Elle le fait au risque de devenir muette, elle se recroqueville en forme de signe abstrait, elle s'atrophie, mais à ce prix elle acquiert la faculté d'être complexe et autonome.

Fait étrange : chaque fois que la pensée musicale, dans n'importe lequel de ses multiples aspects, tend à se libérer, elle se prive de la possibilité de se faire entendre. Pour concentrer et conserver à l'état pur le pouvoir magique propre à la musique, le magicien fermera à l'aide de cire l'orifice de sa clochette, source du son dorénavant étouffé. Pour libérer de toute entrave cette danse

sans gravitation, ce mouvement en soi qu'est la musique, il faut également la rendre inaudible : la baguette du chef d'orchestre est un instrument muet. Trait d'union entre les hommes dans ce qu'ils ont de plus précieux : l'élan vers l'absolu, la musique se contente de n'être qu'évoquée par une représentation d'un instrument, miniature précieuse, presque un bijou, pour constituer, en Extrême-Orient surtout, un gage d'amitié et un vœu de félicité.

Il y a une telle disproportion entre la signification de la musique et l'instrument qui, pour la servir, l'asservit, qu'ils sont toujours en conflit ne pouvant se terminer que par la défaite des deux protagonistes. Car, en effet, si l'idée peut tuer le son, le contraire est également vrai. Nous en sommes témoins surtout depuis quelques dizaines d'années. Certains instruments électriques ou électroniques semblent ne plus opposer d'obstacle à la pensée musicale : il n'y a plus de problème de timbre, de tessiture, de volume ; tout est permis, tout est réalisable ; inutile même de composer car, une fois les ordres appropriés formulés, une machine à composer se charge de tout le reste (le *Datatron* en est le modèle le plus connu).

Or, où elle ne rencontre plus d'obstacle, la pensée s'arrête d'elle-même. On ne se sert pas d'un instrument trop docile. Qui, en dehors de quelques spécialistes, connaît les instruments, existant depuis une trentaine d'années, tels que *Théréminvox*, *Croix sonore*, *Trautonium*, *Evricon*, *Hellertion*, *Electrocord* et tant d'autres ? Ils rejoindront dans l'oubli le *Componium* de Winkel et l'*Orchester-Instrument* d'Aloys Mooser, pour ne citer que deux exemples d'il y a plus d'un siècle.

Certes, un musée d'ethnographie ne peut évoquer ces instruments qu'à l'aide d'une reproduction. Un seul instrument exposé rappellera ce problème : le *mélophone* (XIX^e s.), instrument devenu musicalement stérile à force de vouloir être techniquement perfectionné, à force de cacher, par hypocrisie, sa mécanique touffue sous l'aspect d'une simple vielle.

Le cas extrême des instruments qui, voulant s'effacer ou s'imposer, ont échoué en tant que tels, permet de mieux saisir le reflet d'un même conflit apparaissant dans la facture des instruments utilisables. Ce sont eux qui sont les plus nombreux mais, représentant le juste milieu, ils cachent leurs tendances profondes sous l'aspect d'une réussite esthétique ou d'une bizarrerie gratuite.

En effet, l'instrument extraeuropéen veille souvent à cacher son caractère fonctionnel pour devenir une valeur en soi, pour souligner sa participation à un événement supérieur. Possesseur du son, puissance magique par excellence, il tendra, par sa matière, par sa facture, par sa forme singulière, à se détacher de tous les autres objets au pouvoir et au rôle limités.

Ainsi s'explique l'emploi, pour les instruments, de matières rares ou belles, ou encore difficiles à façonner. L'ivoire apparaîtra non seulement comme matière première d'un olifant mais il formera le manche d'une harpe arquée,

dont la caisse sera recouverte d'une autre matière rare : peau de boa. Le choix de ces matières ne s'impose pas par des considérations acoustiques ; de même, elles auraient pu être remplacées par d'autres, plus aisées à travailler. Ce qui plus est, la matière peut entrer en conflit ouvert avec la fonction musicale, sans pour autant l'entraver complètement comme dans les exemples déjà signalés.

Il en sera ainsi du cuivre (ou du bronze, ou du laiton), matière noble par excellence, dont l'emploi se justifie pour les idiophones à percussion : cloches, grelots, voire le tambour-en-bronze d'Alor, ou encore pour les trompes, mais qui ne peut qu'affaiblir et déformer le timbre du violon, confectionné en tôle de bronze, par les Malgaches, à l'imitation du violon européen.

Lorsqu'un instrument n'est pas fait d'une matière précieuse ou de qualité spéciale, telle la lyre en carapace de tortue (Afrique-Occid.), on s'efforce souvent de le confectionner grâce à une prouesse technique gratuite, pour opposer de cette nouvelle façon l'esprit à la matière, pour lui lancer un défi. Ainsi la planchette constituant le support du clavier et la caisse de résonance d'une *sanza* sera-t-elle creusée par une mince fente ouverte sur sa face antérieure, travail fastidieux et impressionnant. Or, il serait susceptible d'être simplifié et abrégé par d'autres procédés, mais l'artisan noir, parfaitement à même de les appliquer, s'en abstient. La confection d'une cithare en radeau (Dahomey) de quelque 130 éléments, sans emploi de colle, de clous ou de chevilles, est également d'une virtuosité inégalée. Il en est de même d'une *trombita* (cor des Alpes) des Beskides, instrument contemporain mais confectionné exprès à l'aide d'un outillage archaïque.

La recherche de la beauté plastique peut également souligner le contraste entre la fonction de l'instrument et son aspiration. Une clochette chinoise disparaît presque au milieu d'un laciis ornemental de son support, un sifflet folklorique se cache dans un membre d'une figurine polychrome, une harpe adopte la forme d'une statue de femme.

Le beau et le laid voisinent ; admiration et effroi donnent le même frisson ; ils sont les pôles opposés d'une même dimension, proche du sacré. On trouve des instruments qui veulent être laids, donc effrayants. Mais un visiteur européen y reste peu sensible ; il ne remarquera que le pavillon en gueule de monstre d'un trombone, ou un autre détail. Par contre, il réagira en voyant les formes irrationnelles, volontairement tourmentées, de certains instruments orientaux, celles de la *sarinda* indienne, par exemple. Mais ici aussi il risque de confondre l'illusion d'un libre jeu de volumes avec la nécessité de défier ainsi le fonctionnel.

Les instruments dans lesquels l'opposition entre le son — avec ses prolongements spirituels — et le moyen de le produire est éludé constituent un problème spécial. Leur son n'est pas musical car il ne vise pas plus loin qu'il

ne porte. Ces instruments-signaux : crécelle des lépreux ou carillon d'une boutique hollandaise, englobent toutefois deux exemples à part : appeau, piège sonore pour les oiseaux, et clochette de jardin chinoise, piège où vient se prendre le vent.

Une dernière catégorie d'instruments ne sera qu'à peine présente dans l'exposition : instruments européens, instruments sans mystère, nés de l'imitation de la voix humaine.

Voilà la réponse à la première double question qui s'est posée au début. Il s'agit de montrer les instruments tels qu'ils sont, sans les sélectionner d'après un critère préconçu quelconque, tels origine, beauté, rareté, principe de structure, fonction sociale. Chacun de ces critères introduirait de l'ordre dans ce qui est inquiet et instable par sa nature même. Il faut au contraire mettre l'accent sur cette recherche d'équilibre ou de compromis entre l'idée pure : la musique, et les exigences de la matière, recherche qui jamais ne s'achève, qui souvent s'égaré, qui toujours recommence. C'est là la misère et la grandeur de l'instrument de musique, c'est par là que sa condition est proche de la condition humaine.

Une exposition est faite en fonction de visiteurs, voire d'une certaine catégorie de visiteurs. Son triple but reste toujours le même : informer, suggérer, plaire, mais les moyens de l'atteindre varient d'un cas à l'autre. A notre avis, aucune exposition publique, même la plus technique, ne doit s'adresser aux spécialistes. Ceux-ci se divisent notamment en techniciens et en connaisseurs. Le technicien s'oppose au connaisseur dans la mesure où il est prisonnier de sa science ; elle l'insensibilise et l'oriente vers l'étude de détails, elle le rend critique et désabusé. Il est inutile de chercher son adhésion. Le connaisseur, par contre, sait conserver le regard toujours ingénu, le regard d'explorateur, et il sait employer sa science pour développer sa faculté d'admirer.

Cette même faculté d'admirer, de s'étonner, d'aimer, apparaît chez la plupart des visiteurs d'un musée, qu'ils soient adultes ou enfants, cultivés ou non, et c'est elle qui les assimile aux connaisseurs, car l'admiration est une connaissance intuitive. Entre les visiteurs pour lesquels on organise une exposition, il y a une différence de degré, non de qualité. Quant aux autres, heureusement rares, ils ne comptent pas.

L'organisateur de l'exposition peut donc uniformiser ainsi, sur le plan social et intellectuel, le public qui la visitera, cette uniformisation impliquant une hiérarchie mais non l'hétérogénéité. Cela ne fait qu'accentuer encore la nécessité de songer aux réactions psychologiques des individus qui composent le public. Ces réactions sont celles d'un Européen vivant au XX^e siècle, et, en particulier, elles sont conditionnées par la conception moderne du problème musical.

L'homme de notre époque a tout vu ou il peut tout voir. Sa curiosité

n'en est pas nécessairement émoussée mais il ne faut jamais compter la capter par l'attrait facile de la nouveauté, du brillant, de l'imposant. A l'époque des amplificateurs, la puissance sonore a perdu de son prestige, et le grand volume d'un instrument n'impressionne plus, il est dégradé au niveau d'une curiosité. A l'époque des couleurs discrètes et des teintes atténuées, l'éclat du cuivre n'évoque pas la somptuosité mais le clinquant.

L'homme moderne ne sera pas surpris à la seule vue de la *vina*, du *serpent* ou du *nounout*. Il faut les lui montrer d'une nouvelle façon, dans un nouveau contexte. Or, le contexte habituel dans lequel on voit les instruments de musique est celui de leur utilisation : concert, cortège, image d'un film ethnographique où les musiciens accompagnent une danse, etc. Ici, l'instrument de musique est relégué à l'arrière-plan par rapport à l'action, au spectacle, à la musique et au comportement du musicien. Dans d'autres circonstances, l'instrument de musique sera présenté à titre documentaire pour compléter l'exposition consacrée à un peuple, à l'archéologie, à l'art en général. Dans toutes ces circonstances, seules sont mises en valeur les qualités accessoires de l'instrument. L'œil du spectateur glisse alors sur lui sans le comprendre, sans saisir les caractères qui font, d'un objet beau ou curieux, un instrument de musique. Lorsqu'on demande à un dessinateur — et on ne le fait que trop souvent — de reproduire de mémoire un instrument de musique, il munira, insouciant, de plus de dix trous une flûte douce, il tendra les longues cordes du piano à droite du pianiste, il mettra la guitare entre les mains d'un ménestrel moyenâgeux, il placera sur le pupitre d'un violoniste une partition pour piano, et ainsi de suite.

Il faut donc, pour concentrer le regard du visiteur sur l'instrument lui-même, éliminer des vitrines, dans une grande mesure, ce qui évoque son rôle dans la vie sociale. En effet, le visiteur d'un musée d'ethnographie est naturellement porté à s'intéresser davantage aux hommes et aux peuples dont lui parlent les objets qu'aux objets eux-mêmes.

Il y a enfin des ouvrages illustrés ou des expositions consacrées spécialement aux instruments de musique, ouvrages ou expositions de caractère plus ou moins technique. Les instruments y sont rangés systématiquement : l'ordre chronologique, géographique ou organologique y règne en maître, et il doit en être ainsi lorsqu'il ne s'agit que d'instruire.

Toutefois, l'exposition musicale dans un musée d'ethnographie doit aussi bien se garder d'insister sur le cadre social des instruments de musique que de les aligner sagement, selon un critère objectif, en forme d'une forêt qui cacherait les arbres.

Sans renoncer à mentionner accessoirement le contexte social ou l'appareillement technologique de certains instruments, il faut plutôt grouper les instruments en sections consacrées aux thèmes évocateurs, tels la fonction

commune de certains instruments disparates (« déguisement de la voix humaine », avec mirlitons, porte-voix, sifflets cachés dans la bouche, etc.), l'identité du geste qui les met en vibration (« frottement et râpement » avec un bloc de bois frotté à côté d'une vielle, un tambour à friction à côté d'un *saranghi* muni de 39 cordes, etc.) ou l'identité de l'attitude que peut adopter l'homme vis-à-vis d'un instrument (la section « instruments-miniatures », avec sa *biwa* minuscule, avec sa mandoline-pochette, son clairon ou sa musique à bouche-jouet, parle d'une certaine tendresse amusée de l'homme à l'égard de l'instrument, compagnon dans la solitude ou symbole de la présence de la musique plutôt que source d'une émotion esthétique).

En divisant l'exposition en de telles sections, indépendantes les unes des autres mais complémentaires, on semble mieux tenir compte de l'habitude moderne de voir et d'observer qu'en poursuivant, à travers la totalité de la surface disponible, une seule idée développée progressivement par l'enchaînement des vitrines.

Le visiteur regarde l'exposition comme il lit son journal (tandis qu'au siècle passé, c'est la lecture d'un livre qui aurait fourni la comparaison). Un premier coup d'œil sur la page du journal doit permettre instantanément une orientation générale. Ensuite commence la lecture des articles dans l'ordre arbitraire. L'éditorial vient souvent en dernier lieu, car le lecteur aime à se faire une opinion personnelle sur les événements du jour avant de la confronter avec l'opinion de l'éditorialiste. Finalement intervient ce que l'on pourrait appeler la chasse aux détails : brefs communiqués, annonces, etc.

Notre comparaison est juste dans la mesure où le visiteur actuel désire tout d'abord voir l'ensemble de l'exposition, pour ensuite choisir la vitrine qui a accroché son regard et en étudier attentivement le contenu. Hostile à tout itinéraire imposé, il veut vagabonder librement dans les salles en laissant errer son regard ou en le fixant sur des détails. Il veut se faire une opinion sans avoir l'impression d'être influencé. Il est moins docile qu'autrefois mais plus actif, et c'est mieux ainsi, peut-être. Il semble aller à l'aventure, mais c'est une aventure méthodique dont il faut tenir compte : il faut que l'exposition puisse être « lue » à partir de n'importe lequel de ses éléments, et dans l'ordre imprévisible, sans rien pour autant perdre de son sens.

Voilà la raison d'être de ces sections indépendantes les unes des autres quoique réunies par une pensée commune, pensée qui ne s'étend pas « horizontalement » à travers la salle, mais qui, inexprimée, résulte de la superposition mentale, « verticale », de tous les éléments isolés. Elle est la somme des impressions partielles et, comme telle, elle ne dépend pas de l'ordre dans lequel on les additionne.

Il y a une raison spéciale pour grouper les instruments variés sous des étiquettes telles que « tournoiement », « pincement », etc., étiquettes accep-

tables à peine en qualité de critère organologique et inattendues pour le visiteur moyen. L'opposition entre un tel mot assez suggestif et les instruments de forme, de volume et de qualité inégaux dont il est le dénominateur commun, invite le spectateur à deviner lui-même la nature de chaque instrument, elle l'invite à découvrir l'étrangeté des objets, leur caractère organologique et musical. Le spectateur ajoute ainsi de lui-même un commentaire presque technique qui, rédigé sur une étiquette accompagnant l'instrument, l'ennuierait. Ce qui plus est, il peut découvrir ainsi l'aspect magique, ou au moins irrationnel de l'instrument de musique, aspect auquel il ne songerait même pas, habitué qu'il est au rationalisme et à l'anonymat excessifs des instruments de musique européens, magiciens défroqués.

Certaines sections de l'exposition groupent les instruments selon leur origine ethnique : Chine, Japon, Inde, Afrique blanche, Afrique noire, etc. L'introduction de ce critère ethno-géographique n'est pas que concession à l'égard de la tradition muséographique, ou à l'égard des visiteurs à l'esprit moins indépendant, visiteurs très jeunes et très âgés surtout, ou encore à l'égard de ce pittoresque facile qui permet de mêler aux instruments les gravures et les sculptures représentant des musiciens, les tissus précieux de l'Orient ou les photographies. Ce ne serait d'ailleurs pas une concession que de prendre en considération, dans une œuvre qui lui est dédiée, l'homme dans tous les aspects de sa personnalité et dans toute la variété de ses personnalités : une symphonie tire son unité, son autonomie et son pouvoir du fait même de pouvoir aborder chaque auditeur, quelles que soient ses dispositions du moment, par certains, au moins, de ses mouvements, alternativement graves et badins, dramatiques et allègres, formant d'ailleurs un tout psychologiquement équilibré.

L'introduction du critère ethno-géographique permet encore, et c'est ce qui est important, de présenter un instrument semblable dans deux contextes différents : tantôt il s'incorpore à un ensemble culturel localisé, ce qui justifie partiellement son matériau ou son décor, tantôt il s'avère être la réalisation d'une tendance propre à l'esprit humain débordant le compartimentage en peuples, races et civilisations. Et le visiteur peut s'apercevoir que cette tendance générale transcende les accidents locaux de son application, ceux-ci déterminant la proportion et la nature des facteurs rationnels et irrationnels coopérant dans un instrument mais non le principe même de leur rencontre.

Une dernière réflexion encore : le mode de présentation. L'artiste décorateur l'adapte d'instinct au type d'exposition, ce qui n'empêche pas d'y voir l'application de certaines règles de conduite.

Pour être assimilée par le spectateur, l'image proposée à son attention doit accaparer plusieurs facultés de son esprit et, si possible, plusieurs strates de ces facultés. C'est la première règle à observer. La seconde constate que

ces facultés sont accaparées à tour de rôle : l'homme observe par étapes. Les étapes peuvent se succéder si rapidement qu'elles en deviennent simultanées, pour ainsi dire. Toutefois, si l'une d'elles ne peut être parcourue, l'observation se ralentit, voire elle s'arrête lorsqu'elle n'est pas stimulée par la volonté ou par une contrainte extérieure.

L'ordre chronologique de ces étapes peut varier selon l'individu et selon la circonstance ; certaines peuvent même se dérouler le spectacle une fois disparu. Cet ordre pourrait être le suivant, par exemple : plaisir instinctif de voir, appréciation de la beauté, identification de l'objet observé, essai de comprendre sa raison d'être, confrontation mentale de l'objet avec des objets analogues, essai de l'incorporer à son monde personnel, voire simplement essai de l'appliquer à sa propre personne, essai de s'affirmer face à la nouvelle expérience.

Qu'une de ces étapes conduise à un résultat négatif ou ne puisse être accomplie faute d'éléments nécessaires (ainsi, par ex., lorsque l'objet est insuffisamment expliqué) et l'observation s'enlise. Qu'une de ces étapes devienne superflue (ainsi, par ex., lorsque l'explication, trop détaillée, de l'objet anticipe sur la conclusion personnelle), et l'observation aboutit à l'indifférence.

C'est en fonction du processus de l'observation, en même temps qu'en fonction des objets à présenter, que l'on organise une exposition. En l'occurrence, nos réflexions nous ont conduit à adopter la solution suivante, dont l'exposé est en même temps un résumé du présent rapport : la surface disponible doit être divisée en un nombre nécessaire d'« unités visuelles » : sections que l'on embrasse d'un seul coup d'œil. Chacune d'elles doit permettre au visiteur d'accomplir le cycle d'observation complet. Une unité visuelle doit également se suffire sur le plan thématique.

Elle doit donc englober, en principe, plusieurs objets, mais sans en présenter trop pour éviter les redites ou pour ne pas distraire le regard, et sans être trop dénudée. La tendance moderne de ne placer qu'un ou deux objets par vitrine ne se justifie que dans certains cas exceptionnels (objets d'art, pièces volumineuses ou complexes, par ex.). Son défaut est d'attirer l'attention du spectateur vers les objets supposés manquants, et c'est pourquoi elle se justifie dans les devantures de magasin. Le passant, intéressé par l'objet exposé, veut entrer dans le magasin pour en voir d'autres. Or, dans un musée, l'observation doit déboucher sur la réflexion, suffisamment étayée par les pièces présentées, mais ni sur un sentiment de saturation, source de paresse intellectuelle, ni sur un sentiment de curiosité superficielle ou d'insatisfaction.

Une unité visuelle et thématique doit encore rester ouverte : ouverte sur d'autres sections, ouverte surtout sur cette dernière synthèse que l'on voudrait inspirer au spectateur quittant les salles.

La présentation doit être à la fois attractive et harmonieuse, et le premier de ces impératifs n'est en tout cas pas moins important que l'autre. Réussir une

présentation où le goût s'allie à la vigueur et à la vérité psychologique, n'est pas donné à tout le monde, et un profane bien intentionné risquerait toujours de donner le pas au goût au détriment de la vigueur. Ce problème, d'ailleurs, ne s'est posé pour l'exposition des instruments de musique que dans la mesure où il fallait laisser le champ libre au talent et à l'intuition du décorateur. Le choix parmi les objets équivalents et la disposition qui les mettait mutuellement en valeur ne pouvaient être que de son ressort.

Le thème de chaque unité — à l'exception de la section géographique — a été choisi de façon à évoquer la vie de l'instrument, de façon à montrer son aspect dynamique. « Instruments muets », « instruments-signaux » et autres titres rappellent l'activité de l'instrument lui-même, si l'on peut s'exprimer ainsi. « Frappement », ou « pincement » évoquent le geste du musicien. Le choix de ces thèmes a été dicté par l'intention de compléter, chez le visiteur, l'impression visuelle par la représentation du mouvement ou du son.

Les étiquettes ne contenaient que des informations élémentaires, se réduisant au nom et à l'origine de l'instrument (y compris le nom du collectionneur) lorsqu'il était facile à identifier, un peu plus amples lorsqu'il s'agissait d'un instrument peu connu, le tambour à friction, par exemple.

En effet, le fait même d'incorporer un instrument à une section déterminée et de le confronter, à l'intérieur de cette section, avec d'autres instruments combien différents malgré leur apparentement, reste suffisamment explicite pour un visiteur dont on est parvenu à capter l'attention.

La dernière pensée, enfin, doit également rester inexprimée.

Une exposition entière consacrée aux instruments de musique, centrée sur eux à l'exclusion de toute intention accessoire comme la mise en valeur de la technique de construction, celle du génie organologique d'un peuple, celle de la beauté plastique des instruments, l'intention de faire état des essais européens de systématisation, etc., une telle exposition doit faire naître l'impression de découvrir un monde en soi, connu mais sous-estimé.

Quelles sont ses lois ? Comment expliquer, par exemple, les dissemblances entre les instruments d'un même type ? Sont-elles dues à leur incorporation à des ensembles culturels différents, à la diversité des matériaux et de l'outillage, à la technique du jeu, à la recherche d'un timbre spécial, au style musical dont l'instrument est le porte-parole, à sa fonction magique ?

Il est certain que tous ces facteurs agissent simultanément sur l'instrument de musique. Mais celui-ci n'est pas que le point d'intersection de ces multiples coordonnées. Il essaie de se déterminer en dépit d'elles, il essaie d'échapper au filet qu'elles tissent autour de lui. Appelé à n'être qu'une source du son, il s'affirme face à cette fonction servile en se faisant beau, contraint d'obéir au geste du musicien, il lui oppose la résistance de sa matière, mis au service de la magie par sa forme ou par son timbre, il s'échappe en offrant un

champ à la virtuosité gratuite ou, au contraire, en faisant dépérir ses facultés sonores.

L'intention de notre exposition a été, en dernier lieu, de faire naître chez les visiteurs une de ces réflexions, de leur faire sentir que l'instrument de musique, bien qu'objet matériel, participe à l'aventure de l'esprit humain. C'est d'elle qu'il devait être question, lui n'était que témoin.

2. Collection Monot.

Provenance : Afrique Occidentale Ex-Française.

Cette collection de 462 objets a été réunie par M. Monot de 1909 à 1920, époque encore représentative sur le plan matériel du XIX^e siècle africain.

Les recherches de M. Monot se sont effectuées dans quelques régions où il fit des séjours d'assez longue durée : en Afrique noire les régions de Khorogo (Sénoufo), la région de Bobo-Dioulasso (tribus voltaïques), la région de Sikasso (Bambara), le pays baoulé. De plus, M. Monot fit un séjour de près de trois années à Tombouctou, ville de transition où se coudoient les Noirs songhaïs, riverains du Niger, avec les Maures et les Touaregs (Sahara).

Les objets rassemblés par M. Monot sont très divers : masques de danses et instruments de musique pour réjouissances et cérémonies animistes, statuettes en bois sculpté, statuettes en cuivre, ainsi que des armes : arcs, flèches, sagaies, lances. On y trouve également des vanneries pour usages ménagers et des vêtements, certains de fabrication entièrement indigène, textiles filés à la main, tissage sur les traditionnels métiers primitifs, d'autres en tissus de provenance européenne, mais tous confectionnés et ornés par les artisans autochtones.

Il est surprenant de trouver réuni chez un particulier un tel ensemble, à la fois aussi divers, aussi homogène et aussi important. Les résultats exceptionnels d'une collection de cet ordre sont dus à la diversité des fonctions qu'exerça M. Monot en Afrique-Occidentale ex-française. En effet, il y fut commerçant ; puis comme officier il prit part à des opérations de pacification lors des troubles de 1916 et 1917. Sa connaissance du pays lui fit attribuer des commandements d'unités opérant isolément ; enfin, il remplit les fonctions d'administrateur et comme tel, de magistrat. Ces dernières fonctions établies dans un climat de sympathie et de respect mutuels expliquent la qualité et l'importance des collections qui sont en fait un témoignage de confiance et d'amitié.

3. La Collection de Bijoux et Objets en terre cuite précolombiens.

La collection de 41 bijoux d'or et objets en terre cuite achetée au Dr Petersen, de Stuttgart, en juin 1959, est le résultat de fouilles opérées dans

la province de Boyaca, la vallée de Cauca et la vallée Patia, en Colombie. Il s'agit de beaux spécimens des civilisations muisca et quimbaya. Cette collection mérite une attention et une gratitude particulières, car elle fut le résultat d'une double collaboration entre la Ville de Neuchâtel et le mécénat, ce dernier ayant réagi à une demande urgente de fonds en moins de trois jours. Cet esprit, issu d'une vieille tradition bourgeoise est encore vivant à Neuchâtel. Nul désir de publicité, un geste discret et gratuit.

4. La Collection de M^{me} A. Métraux.

M^{me} A. Métraux, de Paris, nous remit, lors de son passage à Neuchâtel en mai 1960, 12 objets provenant de la Nécropole de Chancay (71 km au nord de Lima) et du Haut-Xingué/Brésil (Indiens Kamayura). Il s'agit d'un moule complet pour statuettes, de 4 statuettes en terre cuite, d'une voilette entourant la tête d'une momie, de flûtes en os et en roseau, d'une pince épilatoire en bronze, de fragments de colliers, d'un diadème en poils et d'un vase représentant une chauve-souris.

5. La Collection de Poteries bulgares.

L'Académie des Sciences de Bulgarie (Musée d'ethnographie de Sofia) nous fit don en juillet 1960 de 42 objets en céramique. Ce sont pour la plupart des ustensiles ménagers : cruches pour puiser ou conserver l'eau, soucoupes, bols, ploska (ustensiles pour conserver l'eau-de-vie), pots, cafetières, etc. On peut y ajouter une « tacambusa », instrument à percussion, un goudronnier, un braisier, un encensoir, un chandelier et une aiguière pour les cérémonies de mariage.

Tant par leur forme (traditionnelle ou nouvelle) que par leurs couleurs, ces céramiques constituent un ensemble harmonieux et d'une belle qualité esthétique.

LES MISSIONS SCIENTIFIQUES

MISSION ETHNOGRAPHIQUE DE J. GABUS ET J.-CL. MÜLLER AU SAHARA

(MAURITANIE, MALI, NIGER)

Cette mission, organisée par notre Musée d'ethnographie (la 9^e), fut subventionnée par le Fonds national suisse de la recherche scientifique.

Nous désirions :

1. Compléter nos informations au sujet des techniques et des artisans.

2. Savoir ce que signifiait aujourd'hui Oualata sur le plan spirituel en Mauritanie, donc dans quelle mesure la vieille tradition de ville universitaire était encore maintenue et comment elle s'adaptait aux préoccupations politiques de l'époque, le terme de politique étant pris dans son sens large.
3. Quel était l'état de la bibliothèque des lettrés de Oualata, bibliothèque dont parlèrent Marty, Bonnel de Mézières, Duchemin.
4. A Oualata, dans le centre de ralliement de l'un des trois groupes nemadi, nous désirions savoir ce qui s'était passé à l'intérieur d'un groupe aussi archaïque, donc aussi vulnérable après quatre ans d'absence et ceci à une période de changements rapides, voire brutaux pour les uns et les autres.
5. Enfin, pourrions-nous suivre la piste Oualata/Tombouctou, piste traditionnelle, classique, décrite par les auteurs arabes ?

1. *Les techniques*

Les techniques, c'est-à-dire la vie des artisans, n'ont pas subi de modifications profondes dans le rythme, ni même dans les procédés. Par contre, les marchés se sont rétrécis, les besoins sont différents. La concurrence des objets manufacturés prive forgerons et cordonniers d'une partie de leur clientèle.

Conséquences : des travaux de cuir, de métal, de bois que nous avons pu obtenir sans difficulté au cours des missions de 1942, 1946, 1947, 1948/49 par exemple, voire de 1950/51 sont devenus introuvables. Il serait actuellement impossible de reconstituer les collections ethnographiques que nous avons faites pendant 18 ans. La stratification culturelle déterminée par nos enquêtes précédentes paraît s'être déjà fossilisée.

La réalité psychologique est tout autre. Les artisans, mais avec eux les haratines, les esclaves, sont des classes en mouvement. Le phénomène classique de détrabilisation n'épargne et n'épargnera pas les nomades sahariens. En l'espace de deux ou trois ans, les appareils portatifs de radio à transistors ont été acquis dans les campements. Les émissions de Nouakchott, comme celles de Bamako ou de Rabat sont écoutées avec attention. Le goût traditionnel des palabres trouve là un aliment nouveau, un excitant particulier pour la jeunesse avec tous les espoirs qu'elle attend — espoirs de néophytes — de l'indépendance. Dans l'ensemble, ce phénomène est émouvant et malgré ses erreurs, son ignorance presque totale des vrais problèmes ou peut-être à cause de cela, il ne manque ni de grandeur, ni de dignité.

2. *Oualata*

Qui sont-ils, ces bourgeois de Oualata ? de pieux calculateurs, des gens de science, mais en réalité d'une science étroite, enfermée malgré eux entre les préjugés d'un monde dépassé de quelques siècles par la civilisation techni-

cienne. Ils sont les détenteurs d'une tradition arabe des XIV^e et XV^e siècles, mais isolée par ses ruines, repliée sur elle-même par la pauvreté et la distance. Ce carrefour caravanier qui valut à Oualata sa richesse et sa valeur de centre urbain a été détruit, la circulation des camions n'empruntant nullement des pistes qui mènent à un cul-de-sac. De plus, les richesses classiques des nomades, c'est-à-dire la seule richesse qui subsiste, celle de l'arrière-pays, donc les troupeaux de chameaux et de chameaux sont en passe de devenir de fausses richesses, au même titre que les perles de verre ou que « l'or » à 4 ou 5 carats.

3. *Bibliothèque*

Dans un beau geste de confiance, Mohammed Bouïa, fils du dernier cadi de Oualata, chef du groupe mehajib, nous montra sa bibliothèque. C'est, je crois, la bibliothèque la plus complète de Oualata. Une certaine méfiance subsiste à Oualata vis-à-vis des enquêtes de cet ordre, car certains de leurs meilleurs manuscrits avaient été prêtés à Bonnel de Mézière, puis à d'autres voyageurs ; ces documents ne furent ni publiés, ni retournés à leurs propriétaires.

Nous avons pu établir un inventaire qui comporte 29 titres. Certains de ces ouvrages sont à plusieurs tomes, par exemple : Elmoudaounah en 19 tomes, Ech-Chifa en 5 tomes, des commentaires du Risâla en 8 tomes, etc. Dans l'ensemble, les documents n'étaient pas en trop mauvais état, mais il n'y a pas de doute qu'une partie des bibliothèques de Oualata doivent être détruites ou en cours de destruction par les termites ou autres destructeurs.

La plupart des manuscrits sont des copies de classiques. Nous aurons l'occasion de publier cet inventaire et des commentaires.

4. *Les Nemadi*

Le petit groupe des Nemadi que nous avons bien connu en 1950/1951 avait perdu quelques-uns de ses membres. La chasse traditionnelle nous parut cette fois-ci éliminée. Je parle de la chasse dite « guemaré » qui se faisait à l'aide d'une meute de chiens dressés (4 ou 5) et en groupe, de façon à atteindre les oryx, mais surtout les addax au-delà de l'Aklé dans les pâturages du Mériïé. La vente de la viande séchée (tichtar) qu'ils en rapportaient a été interdite et une distribution de fusils avec des munitions en suffisance remis aux nobles, aux marabouts, mais nullement à la classe inférieure des Nemadi, détruisit une grande partie du gibier qui était leur ressource. Les Nemadi sont devenus plus pauvres encore dans certaines familles, mais d'autres au contraire s'enrichissent grâce à une nouvelle forme d'économie : la prostitution. Et ces mêmes campements qui ignoraient la tente en possèdent maintenant avec quelques troupeaux de chèvres et de moutons.

5. La piste Oualata/Tombouctou se fit en compagnie d'un chef caravanier termouz et d'une caravane classique, donc nullement préparée pour des besoins étrangers. Nous n'avons fait que suivre des commerçants de terre salée et de chamelons. Voyage facile d'une quinzaine de jours, dont nous pûmes noter les étapes, les points d'eau, les sites et en particulier les interpénétrations ethniques entre Maures et Touaregs.

Des stages à Tombouctou, Kidal, Tahoua et l'Azaouak, Kano en Nigéria achevèrent cette mission.

MISSION ETHNO-MUSICOLOGIQUE DE Z. ESTREICHER A GOURÉ/NIGER

DU 5 NOVEMBRE 1959 AU 15 MARS 1960

C'est dans le triangle dont deux côtés sont formés par les rives occidentales du lac Tchad et son affluent Komadougou, dans l'extrême Est de la République du Niger, que nous avons effectué une enquête ethno-musicologique entre le mois de novembre 1959 et le mois de mars 1960. Son objet principal était l'étude de la musique des Peuls païens Wodâbé, connus, dans les régions occidentales, sous leur nom local « Bororo », et, dans la région étudiée, sous le nom « Hanagamba ». Celui-ci pourrait être traduit librement comme « ennemi de l'herbe », traduction qui justifierait la double interprétation indigène de ce surnom : les Wodâbé seraient soit ceux qui ne veulent pas construire de pailotes en gamba (herbe, paille), soit ceux dont le bétail mange les jeunes pousses de l'herbe en dénudant ainsi la steppe.

Les Wodâbé, nomadisant pendant la saison sèche dans la brousse à 250 km de Maïné-Soroa, point d'appui de l'enquêteur (cercle de Gouré), ont été rejoints par lui lors d'un voyage à chameau. Un long séjour dans leurs campements a permis d'enregistrer 112 chants Wodâbé (y compris les variantes). Les principales tribus visitées : Jijirou, Soudoussoukaïl, Gandawa.

D'autres Peuls, sédentarisés et islamisés, appartenant aux tribus Kassina, Toumtoumawa et autres, ont une vie musicale plus réduite que les Wodâbé. Cette musique est cultivée surtout par les femmes et par les musiciens professionnels. L'activité principale de ces griots réside, pendant la saison sèche, dans l'accompagnement d'une épreuve d'endurance pratiquée par des jeunes gens. Cette cérémonie, dite « sorô » (ou « charô »), et consistant dans la fustigation publique, a pu être observée et étudiée. Au total : 46 mélodies enregistrées (y compris les variantes).

Les Aboré, Peuls Wodâbé qui viennent de se sédentariser et d'embrasser la foi musulmane, présentent un cas curieux de mutation culturelle. Le répertoire musical, considérable il y a une demi-génération, est totalement ignoré des jeunes. Les femmes ont adopté, maladroitement, le répertoire des Peuls

islamisés. 74 mélodies « anciennes » et « nouvelles » (leur âge véritable est impossible à déterminer, la mélodie désignée comme ancienne pouvant n'avoir que trois ou quatre ans et être simplement démodée), y compris les variantes, ont pu être réunies. Leur intérêt est d'ordre scientifique plutôt qu'esthétique.

Les Peuls, éleveurs, vivent parmi la population agricole composée des Noirs Manga, divisés en Manga proprement dits, Mobeurs, Dietko et autres. Chez ces Noirs, également islamisés, la musique constitue l'apanage des griots et des femmes, qui chantent et qui dansent. Ces chants et danses des femmes se situent en dehors de l'activité musicale admise par l'Islam ; c'est la raison pour laquelle tous les chants, pour ainsi dire, comportent une invocation au diable. La musique instrumentale des griots appartient au genre de musique « parlante » : la mélodie d'al gheïta (hautbois) est une transposition musicale d'un texte conventionnel ou improvisé, immédiatement compréhensible pour les auditeurs, qui apprécient la musique pour sa signification non seulement littéraire mais encore littérale. L'accompagnement rythmique, par contre, fort complexe (deux tambours au moins), ne traduit aucun texte poétique. Une attention spéciale a été consacrée par l'enquêteur à la musique des griots pour en déchiffrer au moins quelques exemples caractéristiques. 18 morceaux ont été enregistrés. — Le chant de femmes, exécuté parfois par des chanteuses professionnelles, est représenté par 59 mélodies enregistrées (variantes incluses).

Enfin, 48 autres positions de l'inventaire concernent des enregistrements documentaires et, surtout, le chant et la musique instrumentale d'autres peuples restant en contact avec les populations étudiées, à savoir Haoussa, Toubou, Arabes noirs et Ouda.

L'enquête a été complétée par des prises de vue (photos et film 16 mm). Durée totale de la musique enregistrée sur 82 bobines : 22 heures environ.

Plusieurs conférences, dont celle organisée par la Société de géographie de Genève (le 13 mai 1960), ont permis de présenter au public certains résultats de l'enquête ethno-musicologique chez les Wodâbé.

CONFÉRENCES

- 4 mars Conférence J. Gabus à Malleray (Jura bernois) : « Sahara 1960 ».
- 9 mars Conférence J. Gabus à La Chaux-de-Fonds (Association des conférences de langue française) : « Sahara 1960 ».
- 10 mars Conférence J. Gabus à Zurich (Amis de la culture française) : « Sahara 1960 ».
- 11 mars Conférence J. Gabus à Villeneuve (Association des conférences de langue française) : « Sahara 1960 ».
- 16 mars Conférence J. Gabus à Couvet (Association des conférences de langue française) : « Sahara 1960 ».
- 18 mars Conférence J. Gabus à Lugano (Association des conférences de langue française) : « Sahara 1960 ».
- 28 mars Conférence J. Gabus à Tramelan (Association des conférences de langue française) : « Sahara 1960 ».
- 30 mars Conférence J. Gabus à Bienne (Association des conférences de langue française) : « Sahara 1960 ».
- 31 mars Conférence J. Gabus au Musée d'ethnographie à l'intention des « Dames de Morges » : « Sahara 1960 ».
- 5 avril Conférence J. Gabus à Leysin (Sanatorium Beau-Site) : « Sahara 1960 ».
- 7 avril Conférence J. Gabus à Saint-Imier (Société d'émulation) : « Sahara 1960 ».
- 5 mai Conférence J. Gabus à Lausanne (Fédération des étudiants) : « Sahara 1960 ».
- 11 mai Conférence J. Gabus à la Maison-Monsieur (Société des indépendants) : « Sahara 1960 ».
- 24 mai Conférence J. Gabus à Winterthur (Dames de Morges) : « Sahara 1960 ».
- 28 octobre Conférence J. Gabus à Zurich (Musée Rietberg) : « Kunst und Symbolismus der Saharavölker ».
- 18 novembre Conférence J. Gabus à Stuttgart (Linden-Museum) : « Kunst und Symbolismus der Saharavölker ».
- 27 novembre Conférence J. Gabus à Lausanne (Union syndicale) : « Sahara 1960 ».

Le directeur :

JEAN GABUS.

LÉGENDES DES ILLUSTRATIONS

- I. Les savants de Oualata qui enseignent dans les rues. Ici, un cours de droit donné par Mohamed Iddou.
- II. La technique des orpailleurs et des bijoutiers est de tradition très ancienne. Elle s'inspire de l'art du filigrane (Mohamedou).
- III. Les parures varient selon les castes et les classes d'âge. Ici une femme chorfa avec ses perles, ses croix et ses pendants d'or. Chaque bijou a sa place précise dans la coiffure, correspond à une architecture avec sa terminologie propre des tresses, des perles, des couleurs, des matières premières.
- IV. Pour les servantes (captives), les ornements sont plus pauvres, mais aussi liés à leurs origines ethniques, c'est-à-dire sarakhollé.
- V. Pour la petite fille, l'un des premiers bijoux, le coquillage ou fragment de coquillage, dont la matière première symbolise la fécondité.
- VI. Un art unique dans l'ensemble du monde saharien, celui des décorations murales de Oualata. Ces décors sont exécutés au doigt (peinture) à l'aide d'un mélange d'argile rouge, de gomme et d'eau, au couteau pour toutes les parties taillées dans le revêtement de chaux.
- VII. Cour intérieure d'une famille chorfa. Les décors en « S » autour de la porte et les décors à l'intérieur des niches, à gauche de la porte, sont peints au doigt. Le reste est excisé.
- VIII. L'un des buts de l'enquête était le problème de l'acculturation, c'est-à-dire de cette rencontre harmonieuse ou non entre la civilisation traditionnelle et la civilisation technicienne. Un simple examen de la piste situe déjà ces stades d'évolution. Tout d'abord, l'empreinte des pieds nus classiques, sans changement, bien entendu, depuis des millénaires, avec cette impression d'harmonie, d'équilibre entre genre de vie et milieu physique.

- IX. Puis survient cette inquiétude. Dans le cas particulier, l'empreinte d'une civilisation du pneu et du plastique dans le Sahara avec ces détails, de gauche à droite et de haut en bas : le passage d'une Land-Rover par dessus les takalmi traditionnels (sandales) et déjà en haut les semelles taillées dans du pneu, puis en pointillé les sandales de plastique venues de Tchécoslovaquie et au centre avec son réseau losangique, la sandale de plastique qui fut moulée au Japon. Derrière ces marques, c'est tout le problème du pétrole, de la bombe A, de la bombe H de Reggane, des ressources énergétiques et financières, bref d'un arsenal de l'ère atomique en face d'une technique de néolithique et d'une organisation sociale du XIII^e siècle. Cet incident d'une piste saharienne ne fait en réalité que de cristalliser la coalition de deux cultures qui touchent le tiers-monde.
- X. Deux techniques s'affrontent et deux marchés. L'une est la technique de laalebasse, récipient universel des sédentaires et des nomades (vente et décoration desalebasses sur les marchés de Tahoua, république du Niger).
- XI. L'autre est le plat émaillé qui inonde les marchés les plus pauvres des marchés sahariens, comme les riches marchés du « bled-es-Soudan », c'est-à-dire du pays des nègres avec Dakar, Bamako, Gao, Niamey, Tahoua. Nous sommes ici à Tahoua. La moitié de la place occupée autrefois par lesalebassiers est occupée maintenant par ces marchés de plats émaillés fabriqués sans doute en Chine et vendus via Hong-Kong.
- XII. La vieille route classique des caravanes, route toujours vivante, sur l'un des parcours les plus célèbres de l'Histoire du Sahara : Oualata-Tombouctou. Cet itinéraire traverse la frontière de la Mauritanie pour entrer dans celle du Mali. Elle traverse également des zones ethniques diverses, celles des Maures, des Touaregs et des Peuls qui sont échelonnés ainsi de l'ouest à l'est sur plus de 2000 kilomètres.
- XIII. L'un des types les plus archaïques est celui des chasseurs nemadi. Ces Nemadi sont environ 230 à 250 dans le secteur de Oualata. Ils chassent à la meute, à la lance, selon les procédés des chasseurs sahariens du néolithique dont on donnait la technique par les peintures rupestres.
- XIV. Les premiers chefs touaregs rencontrés sur ce parcours

Oualata-Tombouctou sont nettement mauritanisés dès qu'ils ont adopté le costume, la simplicité des Maures, tout en conservant leur vie sociale et leur langue. Mais dans cette région, ils parlent tous, à côté du tamachek, le hassania, langue véhiculante des Maures.

- XV. Les Touaregs de la République du Niger ont conservé leurs vêtements traditionnels, avec en particulier le litham. Au centre du groupe, un homme d'une autre race, à l'esprit subtil, éleveur, habile, bon commerçant, empruntant à chaque civilisation quelque chose, ne conservant rien ou presque rien de sa propre culture matérielle, mais possédant la plus forte cohésion sociale de toutes les ethnies sahariennes : le Peul.
- XVI. Et l'homme d'aujourd'hui, mais surtout l'homme de demain, l'homme de la machine, c'est-à-dire du camion, celui qui gagne le plus et qui joue un rôle politique et social (chauffeur ouolof de la région Néma-Oualata). C'est l'homme de l'indépendance et de l'industrialisation. Il s'est libéré depuis longtemps et le plus souvent parce qu'il était descendant de captifs ou fils de haratine, d'une organisation sociale féodale avec des complexes; par conséquent, toute démarche sociale pour l'avenir le trouve en état de disponibilité.
-



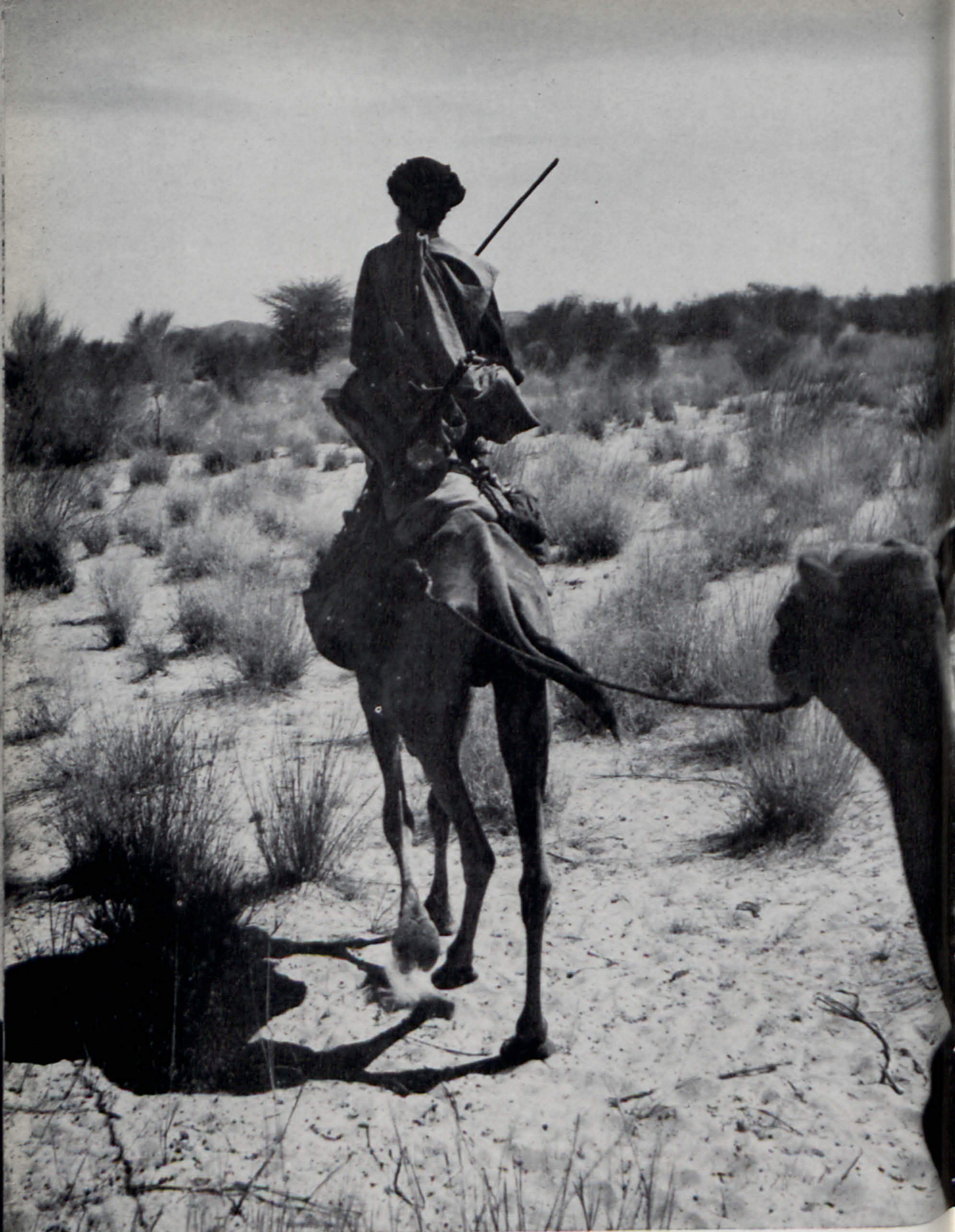












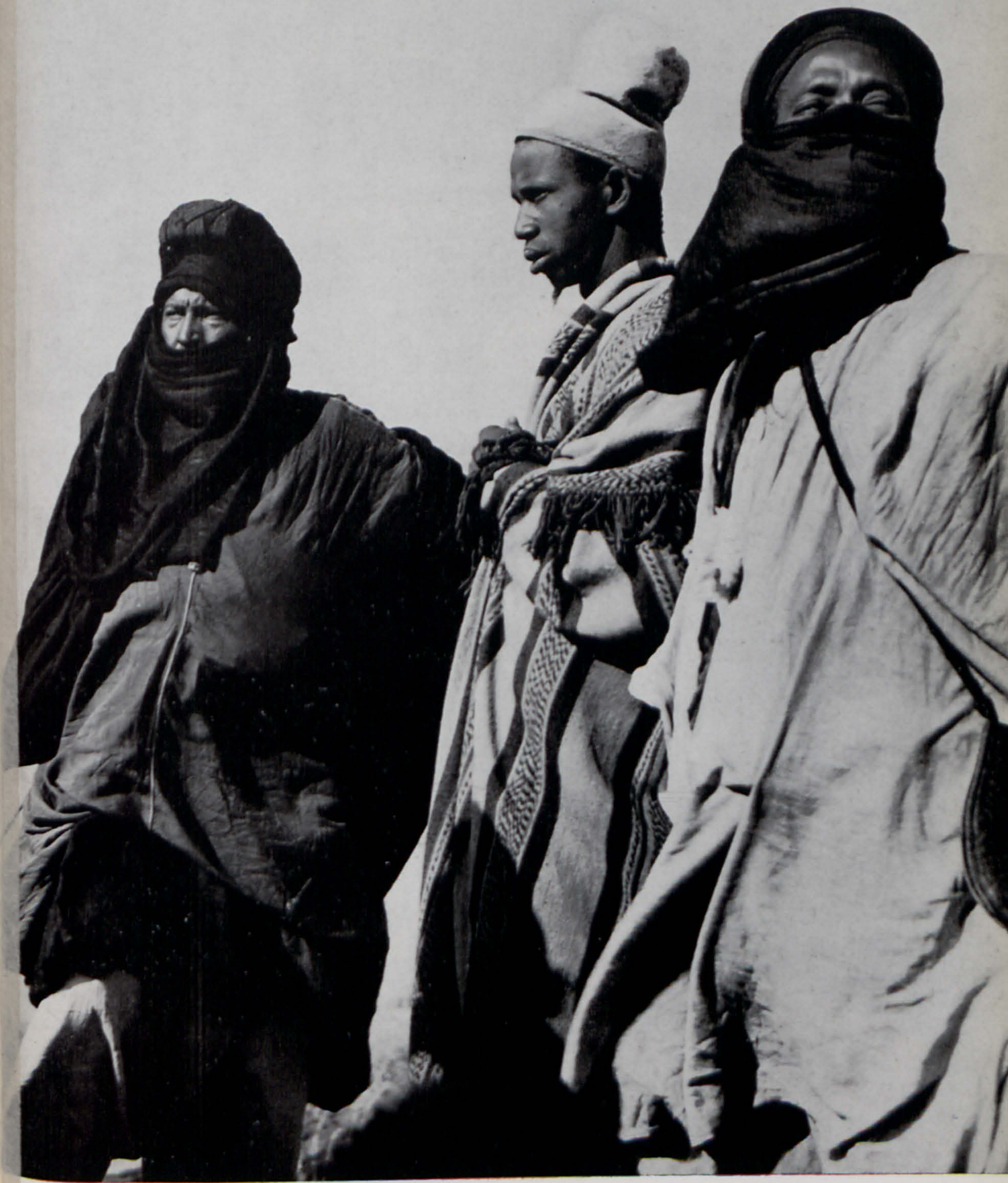
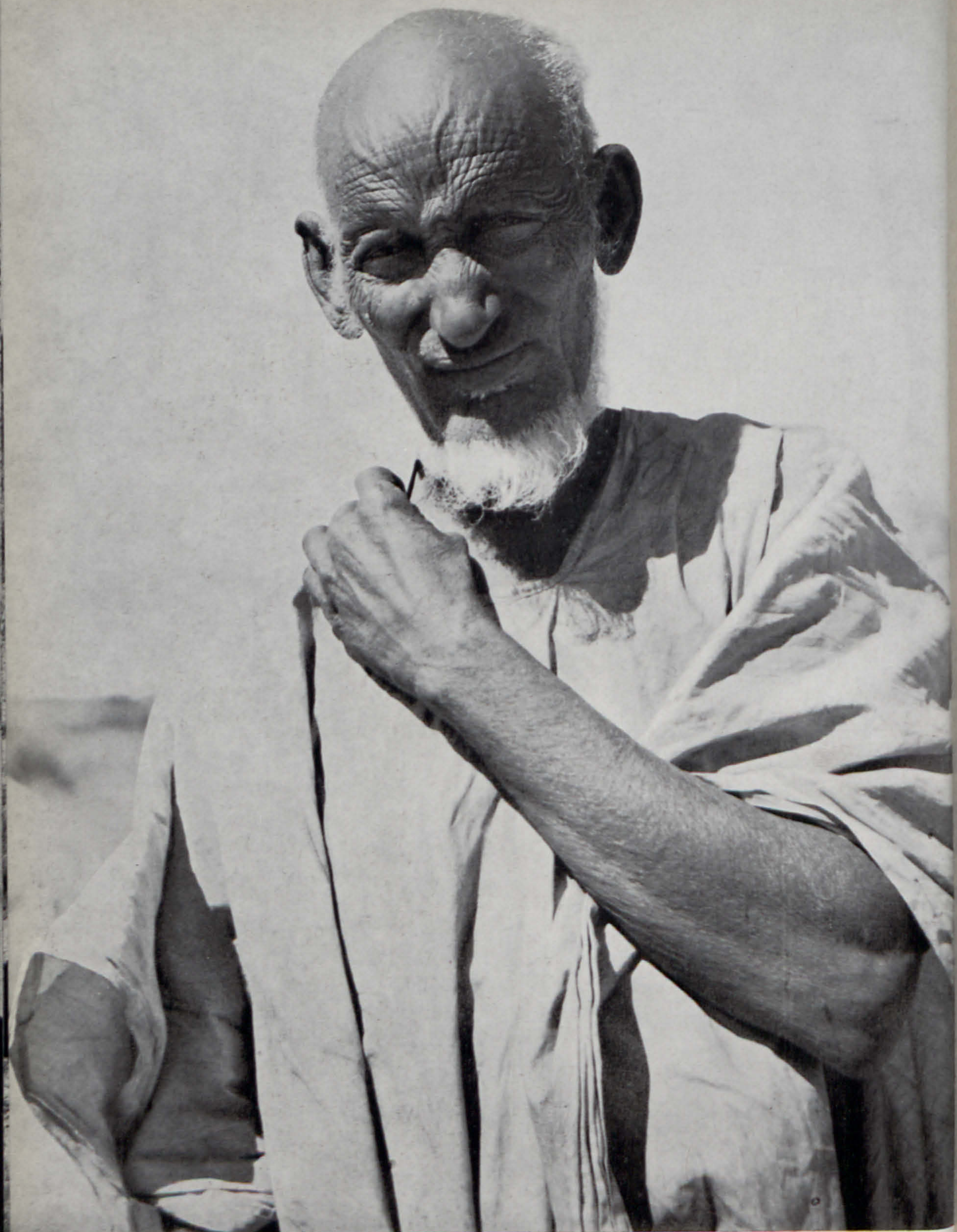




TABLE DES MATIÈRES

| | Pages |
|--|-------|
| BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE | 5 |
| BIBLIOTHÈQUE PESTALOZZI | 31 |
| MUSÉE DES BEAUX-ARTS | 37 |
| MUSÉE D'HISTOIRE | 41 |
| MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE | 45 |
| NOTES SUR L'ÉCOLOGIE ET L'ÉTHOLOGIE DU LIÈVRE DANS LE CANTON DE NEUCHÂTEL | 49 |
| MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE | 65 |
| LÉGENDES DES HORS-TEXTE | 109 |

GALVANOVER S.
A.

LES VERRIÈRES

Ø 038 / 9 32 06

Articles métalliques - Articles de ménage
Articles sanitaires en laiton chromé
Acier inoxydable - Aluminium
Petits meubles en métal

PARQUETERIE
MARCEL PIANA

PARQUETS EN TOUS GENRES
PONÇAGE

Pierre-à-Mazel 52

Neuchâtel

Tél. 038 / 5 46 18

Travaux de béton armé

Maçonnerie

Carrelage

Arthur Socchi

NEUCHATEL

75, Draizes

☎ 8 19 10

Huile combustible

CARBURANTS SA.

Seyon 6

NEUCHATEL

☎ 038 / 5 48 38

AS

H

TA

L

A

F

AV

M

U

TT

P

A

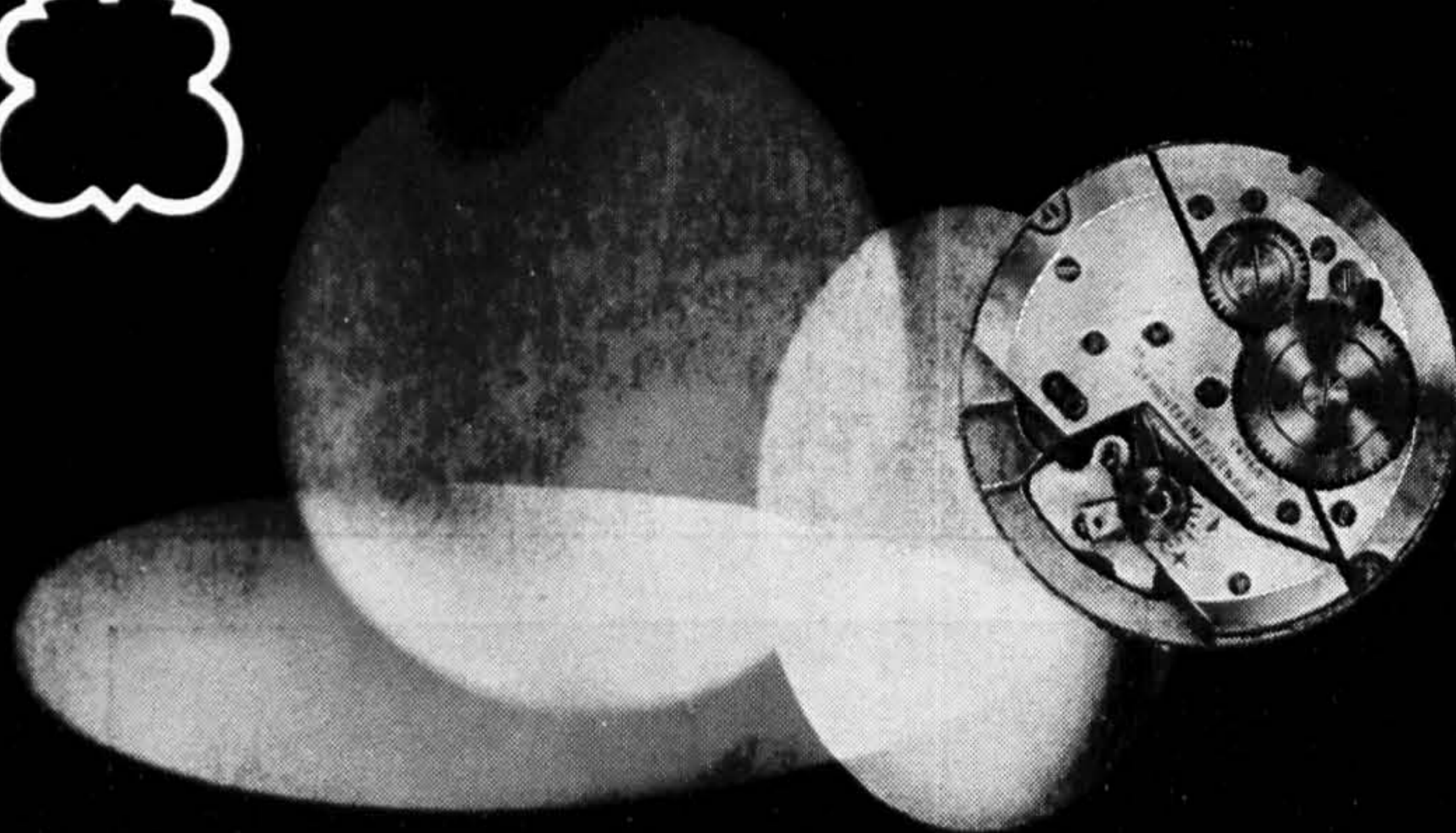
EB

C

D

E

R



La signification d'un symbole

Une structure « fédéraliste »

A l'image même de la Suisse « une et diverse », Ebauches SA est en quelque sorte une confédération d'entreprises. Chacune de ses 17 usines a conservé sa personnalité, se spécialisant dans la production qui correspond le mieux à ses traditions et à son génie propre. La concurrence et l'esprit d'émulation sont générateurs d'initiatives et de progrès.

La spécialisation, source de qualité

La spécialisation constitue en elle-même une garantie de bienfaisance, de rationalisation et par conséquent d'économie. C'est une loi industrielle : tous les progrès sont liés à la division du travail. Forte du concours d'excellents spécialistes, Ebauches SA, depuis de longues années, a accumulé les expériences qui lui ont permis d'améliorer sa production. D'une manière générale, deux montres suisses sur trois sont équipées de nos ébauches.


Un service mondial de fournitures d'origine



Mais Ebauches SA ne limite pas son activité à la production de l'ébauche. Elle assure encore, à travers le monde, l'interchangeabilité des éléments qui composent les mouvements équipés de ses ébauches. Ebauches SA a édité un dictionnaire technologique qui permet au bon horloger de commander sans peine à son fournisseur des pièces d'origine usinées et contrôlées avec rigueur. Ainsi, en tout temps et en tous lieux, le travail du bon horloger est facilité.

Signification d'un symbole

Ebauches SA contribue par la production de ses 17 usines et par ses laboratoires d'étude au prestige, au rayonnement et à l'essor de l'industrie horlogère suisse.

Le symbole d'Ebauches SA  répond de la qualité d'une production de haute précision riche de tradition et de diversité : il répond aussi de la sécurité qu'offre pour la réparation son service mondial de fournitures d'origine.

EBAUCHES SA NEUCHATEL SUISSE

HOTEL SUISSE - SCHWEIZERHOF



CONFORT au centre de la ville

Son Restaurant et sa Salle à manger au cadre agréable

ANNEXE moderne avec lift

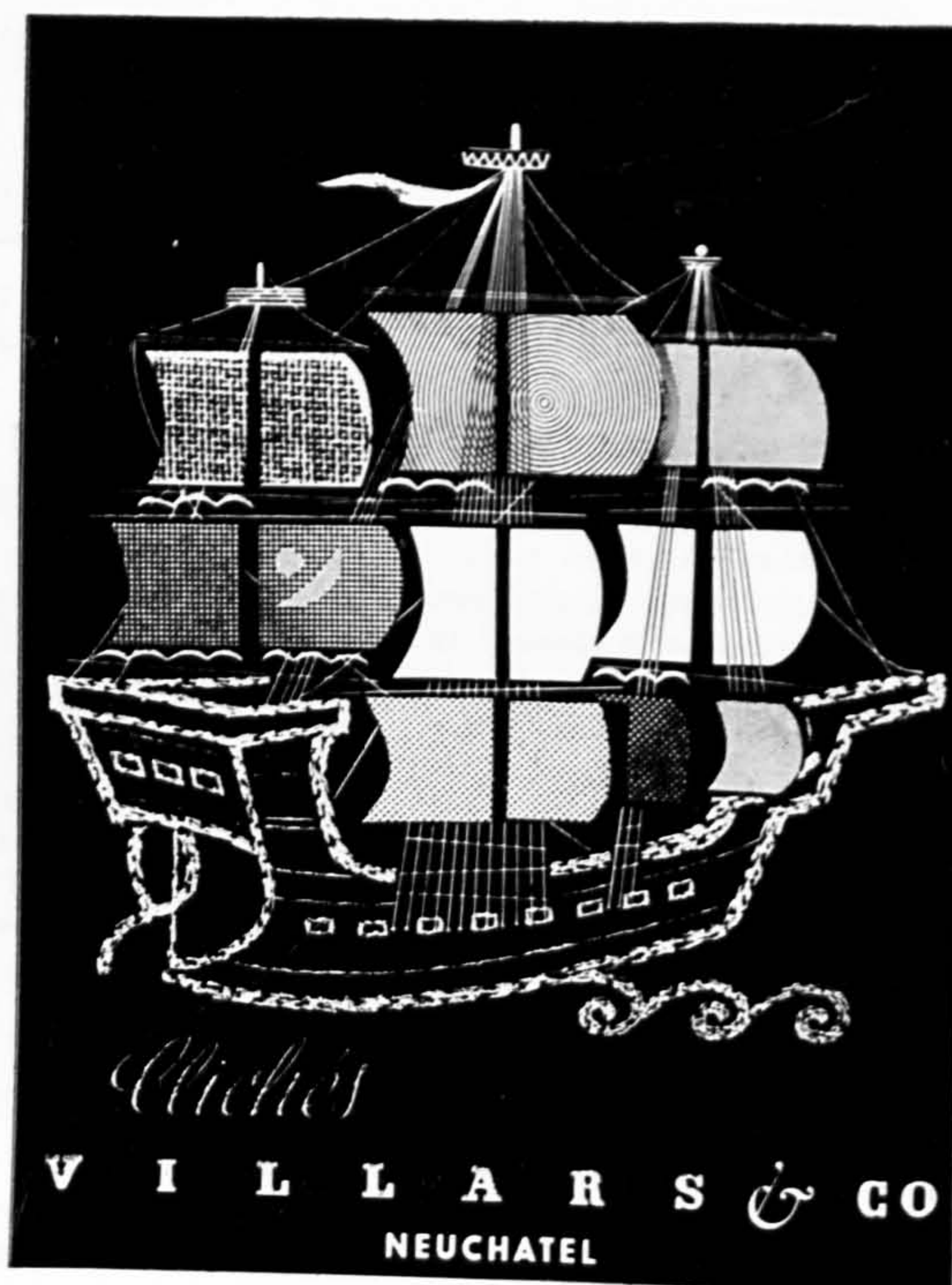
Téléphone dans chaque chambre

Douche et bain à l'étage

RUE DE L'HOPITAL

NEUCHÂTEL

☎ 038 / 5 14 61



Vins Meier



Vins Meier

TOUJOURS MEILLEURS

Fréd. MEIER-CHARLES, LA COUDRE / Neuchâtel

Tél. 038 / 5 46 44

IMPRIMERIE RICHÈME - FAUBOURG DE L'HOPITAL 19 - NEUCHÂTEL

Travaux publics - Terrassements - Démolitions

R. FACCHINETTI & C^{ie}

NEUCHÂTEL

Gouttes d'Or 78

☎ 038 5 30 23
5 30 26

Constructions de routes
et chemins privés

Projets et devis sur demande

FIAT

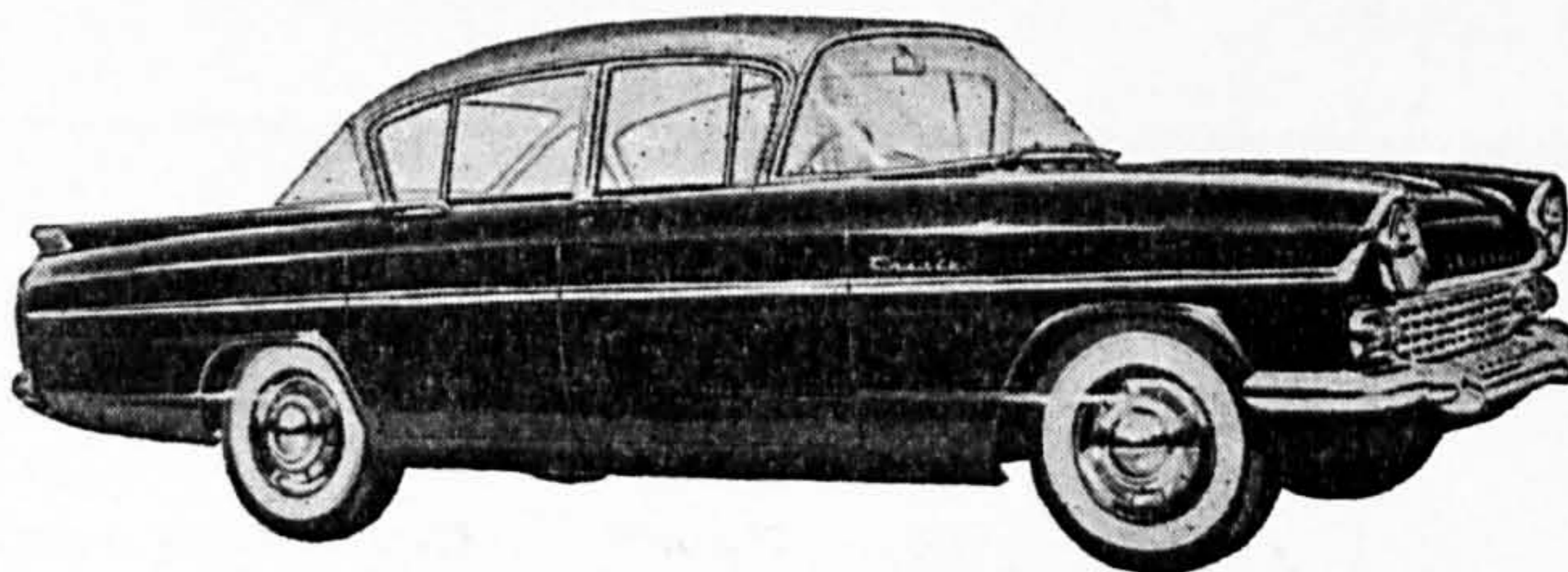
GARAGE
M. FACCHINETTI

NEUCHÂTEL

Portes Rouges

☎ 038 / 5 61 12

AGENCE
GÉNÉRALE



VAUXHALL

LA QUALITÉ



ERNEST BOREL

Réf. 70-3054 Chronomètre avec
bulletin de marche officiel pour
« Résultats particulièrement bons »
Automatique, calendrier
étanche, 25 rubis

La qualité est la garantie
de votre satisfaction la plus durable
et aucune autre montre
que le chronomètre
ne vous offre de meilleure occasion
de posséder une montre
de haute précision.

MONTRES ET CHRONOMÈTRES ERNEST BOREL - NEUCHÂTEL (SUISSE)

